

Ecole de la 2^{ième} chance, Nouvelle Génération

Etude de l'environnement socio-éducatif et de
l'environnement socio-économique préalable à la création
d'un centre socio-éducatif

Zone pilote : Provinces de Béni-Mellal et d'Azilal

Rapport global

UNESCO

Septembre 2016

Table de matière

Table de matière	2
1. Contexte et méthodologie de l'étude	6
2. Analyse des environnements socio-éducatif et socio-économique.....	9
2.1. Présentation des aires de l'étude.....	9
2.2. Analyse du contexte socioéducatif des sites retenus.....	10
2.2.1. La population cible : données sur la scolarisation et le décrochage scolaire	10
2.2.1.1. Evolution des effectifs et des déperditions scolaires	10
2.2.1.2. Principales causes des déperditions scolaires.....	30
2.2.2. L'offre de formation professionnelle actuelle (Etablissements de formation, catégories ciblées, effectifs formés,...)	31
2.2.3. La population non ciblée par l'offre actuelle et les difficultés d'accéder à une qualification.	34
2.3. Analyse du contexte socio-économique	35
2.3.1. Evolutions des indicateurs socio-économiques de l'aire de l'étude	35
2.3.1.1. Cadrage provincial.....	36
2.3.1.2. Sites devant accueillir les centres socio-professionnels.....	41
2.3.2 Les secteurs clés de l'économie de l'aire de l'étude	44
2.3.2.1 Le secteur agricole.....	45
2.3.2.2 L'industrie et l'artisanat.	47
2.3.4. Les secteurs porteurs et les compétences associées	52
2.3.4.1. Dans le site de Béni-Mellal.	53
2.3.4.2. Azilal	53
2.3.4.3. Ait Mazigh.....	53
2.4. Les partenaires potentiels du projet E 2 C NG	53
3.. Mise en place des centres de l'E2C-NG.....	54
3.1. Vision et axes d'intervention du centre d'intégration socioprofessionnelle des enfants.....	54
3.1.1. Recommandations et orientations émises par les acteurs	54
3.1.2. Vision exprimée par les acteurs locaux	55
3.2. Missions du centre	56
3.2.1. Missions de pré formation et missions transversales	56
3.2.2. Missions de formation et de soutien.....	58
3.2.3. Missions post-formation	58
3.3. Mise en place du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants et des jeunes en décrochage scolaire.....	59
3.3.1. Choix des sites et des locaux :	59

3.3.2. Population cible :	59
3.3. Choix du mode de gouvernance :	60
3.4. Préparation psychologique et mobilisation des acteurs pour une appropriation du projet.	61
3.5. Consistance du centre et offre de formation : locaux, population cible et offre de formation. 62	
3.6. Perspective d'avenir : création de centres satellites pour les groupes de communes	62
4. La chaine de valeurs de l'offre de formation territoriale E2C-NG : rôle des acteurs	63
5. Conclusion	71

Liste des tableaux

Tableau N° 1: Inscrits selon le cycle et l'année scolaire-province de Béni-Mellal 2012-2016-	11
Tableau N° 2: Inscrits selon le cycle et l'année scolaire -municipalité de Béni-Mellal 2012-2016-	16
Tableau N° 3: Effectifs des inscrits selon le cycle et l'année scolaire Province d'Azilal 2012-2016.....	22
Tableau N° 4: Effectifs des inscrits selon le cycle et l'année scolaire-municipalité d'Azilal 2012-2016-	25
Tableau N° 5: Abandons scolaires selon le cycle et le sexe-municipalité d'Azilal 2011-2015.....	27
Tableau N° 6: Indicateurs du niveau d'instruction de la population Commune rurale Ait Mazigh	29
Tableau N° 7 : Données sur l'enseignement primaire Commune Ait Mazigh 2012-2015.....	30
Tableau N° 8 : Effectifs en formation par niveau – Années scolaires 2012-13 et 2013-14.....	32
Tableau N° 9: Population active de 15 ans et plus Par sexe et par province -2014-.....	36
Tableau N° 10: Taux net d'activité par province et par sexe Provinces de Béni-Mellal et d'Azilal-2014	37
Tableau N° 11 Taux de chômage par province et par sexe Provinces de Béni-Mellal et d'Azilal.....	38
Tableau N° 12 : Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession aire de l'étude -2014.....	40
Tableau N° 13 : Population active âgée de 15 ans et plus par sexe etpar site 2014.....	41
Tableau N° 14 : Taux net d'active par sexe et par site 2014	42
Tableau N° 15: Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession sites retenus -2014.....	43
Tableau N° 16: Superficie et production céréalières-Année 2010-11 à 2012-13-	45
Tableau N° 17: Production et superficie moyennes des légumineuses et des cultures industrielles Aire de l'étude 2010-2013	46
Tableau N° 18 : Effectifs du cheptel année 2013 nombre de têtes en milliers.....	46
Tableau N° 19 : Grandeurs industrielles, aires de l'étude 2012.....	47
Tableau N° 20 : Unités traditionnelles de trituration des olives Et presses industrielles Aire de l'étude 2013.....	48
Tableau N° 21 : Répartition des artisans selon le sous-secteur et la branche Province de Béni-Mellal - 2016-.....	49
Tableau N° 22 : Secteur de l'artisanat, niches à développer et localités concernées.....	50
Tableau N° 23 : Capacité des établissements d'hébergement hôtelier Aire de l'étude -31/12/2013-. 50	
Tableau N° 24 : Evolution des nuitées touristiques aire de l'étude 2009-2013.....	51

Liste des Graphiques

Graphique N° 1: Evolution des effectifs des inscrits selon le cycle-province de Béni-Mellal 2012-2016-	12
Graphique N° 2 : Proportion des filles par cycle -province de Béni-Mellal 2012-2016-	12
Graphique N° 3 :Taux moyen de réussite par cycle -période 2012-2015 province de Béni-Mellal-	13
Graphique N° 4 : Nombre annuel moyen d'abandons par cycle -province de Béni-Mellal 2012-2014- .	14
Graphique N° 5 : Nombre moyen de filles en abandon scolaire pour 100 garçons dans la même situation -province de Béni-Mellal 2012-2014-.....	15
Graphique N° 6: Evolution des effectifs des inscrits selon le cycle -municipalité de Béni-Mellal 2012-2016-.....	17
Graphique N° 7: Proportion des filles par cycle -municipalité de Béni-Mellal 2012-2016-	17
Graphique N° 8 : Taux moyen de réussite par cycle -municipalité de Béni-Mellal2012-2015-	18
Graphique N° 9 : Nombre annuel moyen d'abandons par cycle -municipalité de Béni-Mellal-2012-2014	19
Graphique N° 10 : Nombre moyen de filles en abandon scolaire pour 100 garçons dans la même situation -municipalité de Béni-Mellal- 2012-2014.....	19
Graphique N° 11 : Répartition de la population selon le niveau d'études -province d'Azilal, 2014.....	21
Graphique N° 12: Proportion des inscrits de sexe féminin par cycle -province d'Azilal 2012-2016-....	22
Graphique N° 13 : Taux de réussite moyen par cycle et par sexe-province d'Azilal 2012-2015-	23
Graphique N° 14: Nombre de filles en abandon scolaire pour 100 garçons en abandon scolaire- Province d'Azilal 2011-2015	24
Graphique N° 15: Proportion des inscrits de sexe féminin par cycle-municipalité d'Azilal 2012-2016- 26	
Graphique N° 16: Taux de réussite annuel moyen par sexe et par cycle-Municipalité d'Azilal 2012-2015.....	26
Graphique N° 17: Nombre de filles en abandon scolaire pour 100 garçons en abandon scolaire- Municipalité d'Azilal 2011-2015.....	28
Graphique N° 18: Structure des stagiaires selon le niveau -Provinces de Béni Mellal et d'Azilal 2012-2014-.....	33
Graphique N° 19: Répartition de la population active de 15 ans et plus Selon le sexe et la province (en %). 2014.....	37
Graphique N° 20: Taux de chômage par sexe et par site-Année 2014-	42
Graphique N° 21: Structure des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession sites retenus -2014.....	44
Graphique N° 22: Superficie moyenne et production moyenne des céréales (2010-2013)	45
Graphique N° 23: Taux d'occupation des lits des établissements d'hébergement touristique classés - 2013.....	52

Liste des Schémas

Schéma N° 1: les acteurs intervenants dans la chaîne de valeurs des centres E2C-NG.....	63
Schéma N° 2 : Structure en réseau des centres E2C-NG	65

1. Contexte et méthodologie de l'étude

Le Maroc s'efforce à élaborer des stratégies sociales efficaces et alloue des moyens financiers importants à leur mise en œuvre. Cependant, la situation sociale et le niveau des indicateurs sociaux tardent à se redresser. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer la modeste efficacité des politiques sociales. Les modes de gouvernance, les approches adoptées pour l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques et l'organisation de l'Etat se conjuguent pour altérer la performance de ces stratégies.

La mise en œuvre des programmes sociaux est marquée par une centralisation persistante et souffre d'une coordination encore très timide aussi bien au niveau central qu'au niveau régional. La multiplicité des intervenants et la prépondérance de la vision sectorielle impose l'adoption d'une politique sociale intégrée mettant en avant le développement humain durable. L'alternative offerte par l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) permet de mettre en place un processus de planification stratégique territorialisé garantissant la convergence des actions sociales.

Les stratégies des différents départements sociaux (MENFP : Charte et Vision 2015-2030 ; Stratégie de la FP ; Stratégie de la Jeunesse et Sport ; INDH...) qui ciblent les jeunes définissent le cadre global et les objectifs de l'action publique en matière d'inclusion socio-professionnelle des jeunes. Elles sont menées au niveau macro et méritent d'être coordonnées au niveau de leur conception et déclinées de manière aussi coordonnée sur le plan territorial.

La stratégie nationale d'éducation et de formation 2015-2030 intègre une nouvelle vision de l'éducation non formelle, ciblant les enfants et les jeunes qui, pour des raisons d'accès ou de rétention, n'ont pas pu entamer ou compléter leur cycle de scolarité obligatoire. Cette nouvelle vision se veut plus inclusive et plus intégrée. Elle ambitionne, d'une part, de cibler une population plus large couvrant les enfants et les jeunes âgés de 12 à 20 ans et, d'autre part, de faire de l'insertion socio-professionnelle de cette catégorie l'objectif ultime de l'action publique dans ce domaine.

Cette nouvelle vision de l'éducation non formelle constitue une évolution qualitative dans l'action publique de prévention et de prise en charge des phénomènes de la non scolarisation et la déscolarisation des enfants et des jeunes. L'objectif visé est donc de repenser/consolider l'action actuelle dite l'école de la deuxième chance (E2C)¹ et de mettre en œuvre un projet novateur, fondé sur une réponse intégrée et appropriée à une demande croissante de prise en charge d'une jeunesse/enfance en situation d'exclusion scolaire et professionnelle. Cette prise en charge qui vise l'intégration socio-professionnelle de ces enfants/jeunes doit être basée sur les spécificités locales et menée de manière coordonnée permettant à la fois de renforcer la convergence et la complémentarité des interventions de l'ensemble des acteurs au niveau local.

¹ La politique actuelle, élaborée et mise en œuvre depuis 1997, repose sur la mobilisation de la société civile, dans le cadre de la stratégie du 'faire-faire', pour une prise en charge des enfants sous obligation scolaire et qui sont en situation de déscolarisation. Cette prise en charge vise, selon le profil de l'enfant, soit son intégration dans le système scolaire formel, soit son intégration dans l'enseignement professionnel ou, le cas échéant, améliorer les conditions de son insertion sur le marché du travail.

Pour opérationnaliser cette nouvelle vision de l'éducation non formelle, la Direction de l'éducation non formelle du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (DENF/MENFP) lance, avec l'appui du programme Education du Bureau de l'UNESCO/Rabat, le projet de l'école de 2^{ème} chance – nouvelle génération (E2C-NG)².

De manière spécifique ce projet vise :

- i. Le renforcement des capacités de la structure de l'éducation non formelle pour intégrer le concept de la formation non formelle ;
- ii. Le développement d'une plateforme de parrainage et de réseautage entre les entreprises participantes à ce projet, les associations impliquées et les jeunes ;
- iii. La réalisation d'études d'identification de la population cible (caractéristiques, besoins, etc.), de niches de métiers qualifiants avec leur référentiel ainsi que les guides et les modules de formation y correspondants.

Dans le cadre de l'appui qu'il apporte à la DENF/MENFP pour la mise en place des écoles de la deuxième chance – Nouvelle génération (E2C6NG), le programme Education du Bureau de l'UNESCO/Rabat lance deux études sur l'analyse des environnements socio-éducatifs et socio-économiques de deux zones géographiques pilotes³ du projet E2C-NG. Ces études visent à appréhender au niveau local, les questions suivantes :

- les besoins et attentes actuels et futurs des entreprises en termes de métiers et compétences associées permettra de développer une offre en formation en adéquation avec les besoins du marché
- les mécanismes et acteurs de la formation et insertion professionnelle (ONGs, centres E2C-NG, centres de formation de modèle public/privé, etc.) ainsi que les besoins et attentes de ses bénéficiaires,

La démarche méthodologique mobilisée pour la réalisation de ces deux études qui est confiée à deux experts, travaillant en concert, repose sur (i) l'exploitation de données secondaires accessibles et (ii) les entretiens semi directifs et (iii) les groupes de discussions (focus group) avec les acteurs concernés.

La collecte de données secondaires est faite sur la base de canevas adaptés à chacune des institutions sources concernées. Les entretiens et les groupes de discussions sont conduits sur la base de guides pré-établis. Ces outils de collecte de données secondaires et de données qualitatives (entretiens et focus groupes) sont élaborés par les consultants et validés par le comité de pilotage et sont envoyés d'abord aux acteurs ciblés au niveau de la première région (Beni Mellal). L'élaboration de ces outils s'est faite sur la base, d'une part, de l'exploitation de la documentation fournie par la DENF et, d'autre part, des enseignements qui sont tirés de la visite effectuée au centre Batha à Fès qui constitue le premier centre opérationnel relevant du modèle de l'E2C-NG.

² Dans certains de documents, ce projet est référencé par le concept de l'école de 3^{ème} change (E3C). Dans ce rapport, nous optons pour l'appellation Ecole 2^{ème} chance-nouvelle génération (E2C-NG) pour souligner le fait que ce projet s'inscrit dans une logique de continuité et de consolidation et non pas dans une logique de rupture et d'échec de l'action actuelle. De plus, la multiplicité des appellations et des sigles risque d'être source de confusion chez les différents acteurs opérationnels et institutionnels au niveau territorial.

³ La première zone porte sur les provinces de Béni-Mellal et d'Azilal. La deuxième zone concerne la province d'Al Hoceima.

L'encadrement de ce travail de collecte de données secondaires et de données qualitatives (entretiens et focus groupes) est assuré de manière coordonnée par les deux consultants.

Outre les données secondaires à collecter au niveau régional pour l'ensemble de la région et pour chacune des communes retenues, chaque étude de cas comprend :

- un diagnostic participatif visant l'étude des problèmes (nature, causes et solutions possibles) qui se posent à la formation qualifiante/l'amélioration de l'employabilité de la population cible.
- Cerner les attentes des jeunes et de leurs parents
- Identification des facteurs pouvant faciliter l'implication des opérateurs économiques dans la mise en œuvre du projet et dans quelles conditions,
- Identifier 5 à 6 entreprises par site constituant des partenaires potentiels du projet
- Identifier les projets programmés pour les années à venir (CRI)
- Identification des niches de métiers pouvant bénéficier du soutien du projet
- Construction d'un modèle de partenariat avec les acteurs concernés par la formation qualifiante (opérateurs économiques, opérateurs de formation, ONG, institutionnels) et ses modalités de mise en œuvre,

Les deux études menées parallèlement et de manière coordonnée sont réalisées en deux étapes. La première étape concerne les deux provinces de Beni-Mellal et d'Azilal et la 2^{ème} se rapporte à la province d'Al Houceima, chacune de ces deux étapes est soldée par un rapport. Dans chacune de ces deux zones géographiques, les études portent sur trois localités.

Le présent rapport se rapporte aux études relatives aux provinces de Béni-Mellal et d'Azilal et qui ont porté sur les trois localités suivantes : la municipalité de Beni-Mellal, la municipalité d'Azilal et la commune rurale d'Ait Mazigh.

La suite de ce rapport est structurée 4 sections :

- Analyse des environnements socio-éducatif et socio-économique
- Mise en place du centre socio-professionnel
- Chaîne de valeurs de l'offre de formation E2C-NG
- Eléments de conclusion

2. Analyse des environnements socio-éducatif et socio-économique

Au Maroc, la faiblesse du niveau général en alphabétisme (literacy / Littéracie) de la population adulte, conjuguée à la non scolarisation et la déscolarisation des jeunes de 12 à 20 ans, constitue un obstacle structurel rendant difficile (pour ne pas dire impossible) la réalisation des objectifs du projet sociétal de développement humain durable que le pays ambitionne. En effet, sur le plan économique par exemple, il est vain pour le pays de prétendre réussir l'intégration de son économie nationale dans la dynamique de la mondialisation et de tirer pleinement profit de ses relations privilégiées avec l'UE (Statut avancé) lorsqu'on sait que seulement 41% des actifs sont titulaires d'un diplôme, 1.151.000 enfants âgés de 8 à 18 ans sont déscolarisés ou non scolarisés et que l'analphabétisme touche encore 30% de la population de 10 ans et plus (HCP, 2014).

Cette faiblesse du niveau général d'instruction touche et de manière massive les jeunes avec des fortes disparités selon le territoire et le genre. Une enquête régionale sur la jeunesse de la région de Marrakech Tensift Al Haouz (OCAMO, 2013) montre que presque la moitié des jeunes de 15 à 34 ans déclare n'avoir aucune maîtrise de la langue arabe écrite. Cette carence structurelle du profil de la jeunesse nationale explique en partie la grande vulnérabilité de cette dernière sur le marché du travail comme en témoigne la forte prévalence du chômage chez les diplômés et la prédominance de la précarité chez les jeunes actifs occupés. Cette vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail risque, si elle n'est pas combattue, de remettre en cause les potentialités du pays à engranger les dividendes de sa situation actuelle de transition démographique avancée.

Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont adopté une stratégie structurée autour de deux logiques complémentaires. D'un côté, dans une logique préventive, le processus de réforme du système éducatif, entamé depuis la fin des années 1990, vise à améliorer les indicateurs éducatifs aussi bien au niveau de l'accès, de la rétention qu'au niveau de la qualité. L'amélioration escomptée de ces indicateurs est nécessaire pour arrêter les flux alimentant le stock des analphabètes et/ou des illettrés. De l'autre côté, dans une logique curative, les programmes d'éducation non formelle (Ecole de la 2ème chance) ciblant les enfants sous obligation scolaire et qui ne sont pas scolarisés (9 à 14 ans) visent à réparer une situation induite par un dysfonctionnement (non accès ou déscolarisation) du système éducatif formel. L'objectif est d'éviter que ces jeunes ne viennent grossir le stock des analphabètes en leur offrant la possibilité soit d'intégrer le système éducatif (général ou professionnel) soit d'améliorer la qualité de leur insertion professionnelle tout en acquérant un minimum d'éducation de base.

L'état des lieux du système éducatif, dressé par le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (2015), montre que les avancées réalisées dans les deux volets (préventif et curatif) sont encore très loin des attentes. De ce fait, les pouvoirs publics se doivent de redoubler d'efforts sur les deux volets dans l'espoir d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le projet de l'Ecole de la 2ème Chance Nouvelle Génération (E2C-NG), que le DENF/MENFP, avec l'appui de l'UNESCO, est en train de mettre en place, trouve toute sa pertinence. Le choix des provinces de Béni-Mellal et d'Azilal parmi les deux zones d'étude devant faire l'objet de l'étude de faisabilité dudit projet est amplement justifié compte tenu des spécificités socio-économiques de ces provinces et de la forte présence du décrochage scolaire sur leurs territoires.

2.1. Présentation des aires de l'étude

Pour garantir à l'étude plus de pertinence, d'efficacité et d'efficacités, le comité de pilotage a décidé de focaliser sur le niveau territoire le plus fin à savoir la commune. Ainsi les études de cas au niveau de chacune des deux zones retenues ont porté sur 3 communes choisies de manière raisonnée. Pour les provinces de Beni-Mellal et Azilal le choix a porté sur : (i) la commune chef-lieu la région, à savoir la Municipalité de Beni-Mellal ; (ii) une municipalité autre que le chef-lieu de région et constituant un chef-lieu de province, soit la municipalité d'Azilal et (iii) une commune rurale qui est la commune d'Ait Mazigh.

- La municipalité de Beni-Mellal, en sa qualité de chef-lieu de région. Située au pied de l'Atlas, cette ville moyenne constitue le pôle urbain le plus important de la région de Beni Mellal – Khénifra. Elle regroupe une population de 192676 habitants (RGPH 2014). Disposant d'un arrière-pays agricole très riche, cette cité présente des potentialités agricoles, agro-industrielles et touristiques importantes pouvant drainer une main d'œuvre qualifiée et non qualifiée dont le volume sera appelé à croître annuellement.
- La municipalité d'Azilal (chef-lieu de province), en sa qualité de centre urbain émergent, est appelée à initier une dynamique de développement ayant des effets d'entraînement sur son arrière-pays en situation de vulnérabilité économique et sociale. La population de ce centre s'élève selon le RGPH 2014 à 38520 habitants. Il est sensé rayonner avec la municipalité de Demnate (29504 habitants) sur un territoire provinciale abritant une population souffrant de plusieurs déficits et se chiffrant à plus d'un million six cent mille personnes. Les potentialités naturelles dont jouit cette zone sont très porteuses, surtout en ce qui concerne le tourisme écologique, l'artisanat et la culture.
- La commune rurale Ait Mazigh qui constitue un territoire montagnard pouvant connaître un développement basé sur les potentialités naturelles tel que l'écotourisme. Située au bord du lac Beni el ouidane, cette commune abrite une population de 3330 habitants et connaît, ces dernières années, une dynamique de la société civile. La commune d'Ait Mazigh est la première commune de la province à avoir abrité une école communautaire. Ce complexe éducatif communautaire, mis en place à l'initiative de la société civile et avec l'appui de l'AREF, peut servir naturellement d'espace pour les activités de E2C-NG

2.2. Analyse du contexte socio-éducatif des sites retenus.

2.2.1. La population cible : données sur la scolarisation et le décrochage scolaire

2.2.1.1. Evolution des effectifs et des déperditions scolaires

Les efforts fournis par les pouvoirs publics pour garantir le droit à la scolarisation pour tous n'ont pas cessé de s'intensifier ; cependant, la couverture de l'ensemble des enfants en âge de scolarisation reste un objectif se dessinant à long terme particulièrement pour les zones rurales et de montagne. En outre la rétention des enfants à l'école au moins jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire n'est pas chose acquise pour tous. En effet, en dépit de la transition démographique avancée que vit le pays et qui a tendance à faire baisser progressivement la pression sur l'enseignement primaire, bon nombre d'enfants n'accèdent pas à l'école ou n'arrivent pas à s'y maintenir pour diverses raisons. La présente étude qui s'intéresse spécialement aux enfants non

scolarisés ou en décrochage scolaire est l'occasion d'examiner l'évolution des effectifs scolarisés ainsi que les déperditions scolaires dans les sites qu'elle se propose d'appréhender.

A. Municipalité de Béni Mellal dans son contexte provincial

Avant de traiter les données relatives à la municipalité de Béni-Mellal qui nous intéresse en tant que site devant accueillir le centre socio-professionnel d'encadrement des jeunes en décrochage scolaire, il est fort instructif d'examiner en premier le contexte provincial

a. Cadrage provincial

La population scolarisée dans la province de Béni-Mellal oscille autour d'une moyenne annuelle de l'ordre de 108775 élèves pour la période 2012-2016 les trois cycles confondus. Le primaire se taille la part du lion dans cette distribution en drainant plus de 58% des élèves alors que le collégial et le secondaire qualifiant se partagent inégalement les 42 points de pourcentage restant, dans les parts respectives de 26% et 16%. Autrement dit, pour 100 élèves du secondaire qualifiant nous environ 371 élèves du primaire et 168 inscrits au collégial.

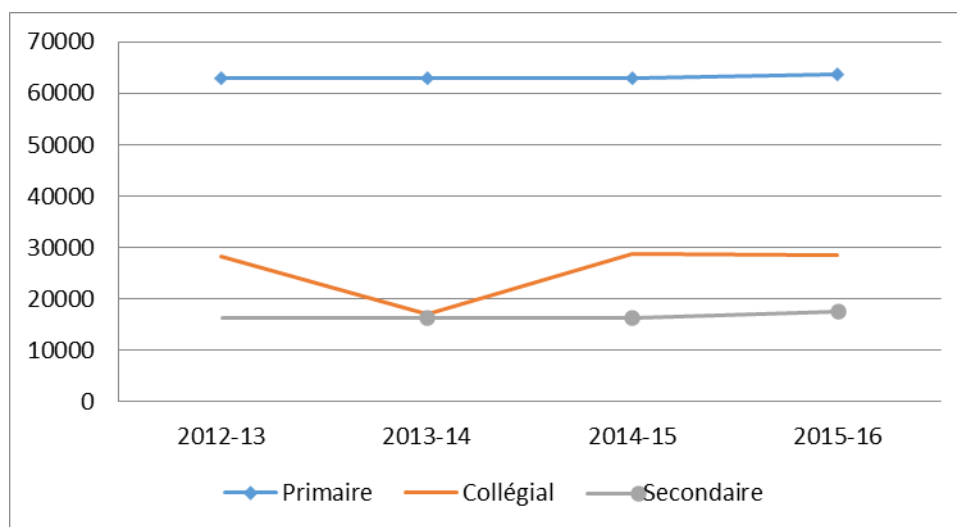
Tableau N° 1: Inscrits selon le cycle et l'année scolaire-province de Béni-Mellal 2012-2016-

Année scolaire	Rubrique	Cycle			
		Primaire	Collégial	Secondaire	Total
2012-2013	Total	62967	28324	16419	107710
	% Fille	52,03%	45,88%	47,61%	49,74%
2013-2014	Total	62926	28713	16892	108531
	% Fille	47,59%	45,60%	47,84%	47,10%
2014-2015	Total	62955	28828	17021	108804
	% Fille	47,11%	45,59%	48,76%	46,96%
2015-2016	Total	63671	28580	17798	110049
	% Fille	47,31%	45,14%	50,45%	47,25%
2012-2016	Total	252519	114445	68130	435094
	% Fille	48,50%	45,55%	48,70%	47,76%

Source : Elaboré à partir des données de la DPEN – Béni Mellal

Les effectifs scolarisés augmentent assez lentement. Pour les trois cycles groupés l'accroissement absolu durant la période considérée enregistre une moyenne annuelle de 780 élèves. Le cycle le plus dynamique s'avère le secondaire qualifiant qui contribue à cet accroissement à concurrence 59%. Les contributions respectives du collégial et du primaire sont, dans l'ordre, de 11% et 30%.

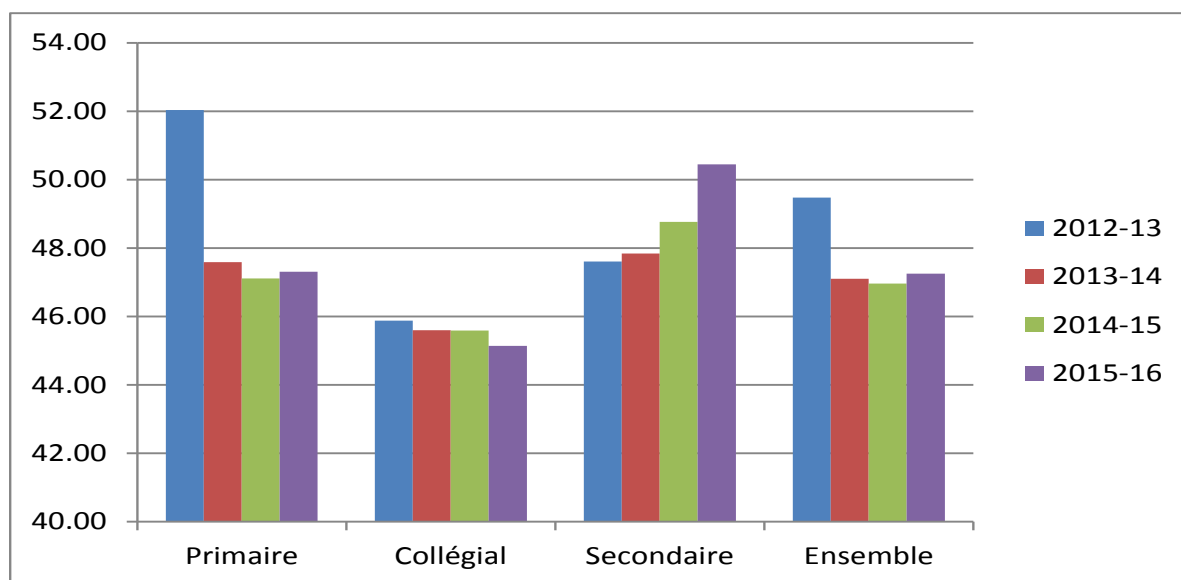
Graphique N° 1: Evolution des effectifs des inscrits selon le cycle-province de Béni-Mellal 2012-2016-



Source : élaboré par les auteurs à partir des données DPEN-Béni Mellal

Le taux de féminisation de la population scolarisée atteint 47,25% pour les trois cycles regroupés. Les filles sont plus présentes dans le primaire et le secondaire qualifiant que dans le collégial. Bien qu’elles représentent quasiment toujours moins de la moitié et que leur part dans le collégial enregistre une baisse notable, elles arrivent à accroître leur proportion aux seins des élèves du secondaire qualifiant. C’est dire que quand les filles dépassent le cap du collégial elles arrivent à se maintenir mieux en scolarité que les garçons. Cette constatation est d’ailleurs corroborée par les taux de réussite qui montrent une meilleure performance chez les filles au-delà du primaire.

Graphique N° 2 : Proportion des filles par cycle -province de Béni-Mellal 2012-2016-

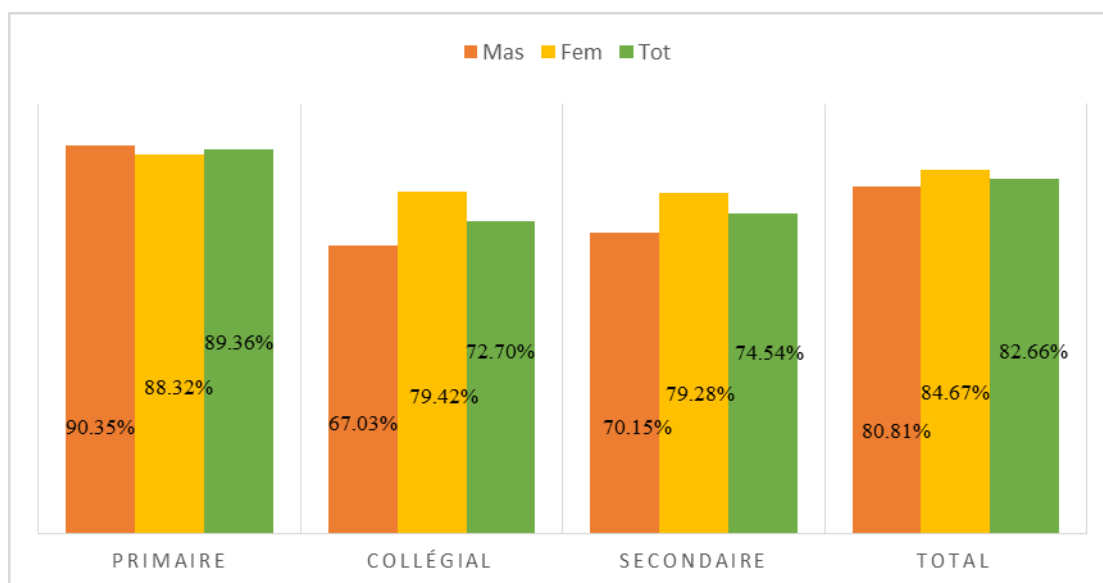


Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Béni Mellal

Pour ce qui de la réussite dans les études les données de la Direction provinciale de l’Education Nationale montrent que, globalement pour tous les cycles, plus de 8 élèves sur 10 passent d’un niveau à un niveau supérieur en moyenne chaque année durant la période 2012-2015. Il convient

aussi de relever que les filles réussissent mieux que les garçons, elles réalisent un taux de réussite de 85% contre 81% pour les garçons.

Graphique N° 3 :Taux moyen de réussite par cycle -période 2012-2015 province de Béni-Mellal-

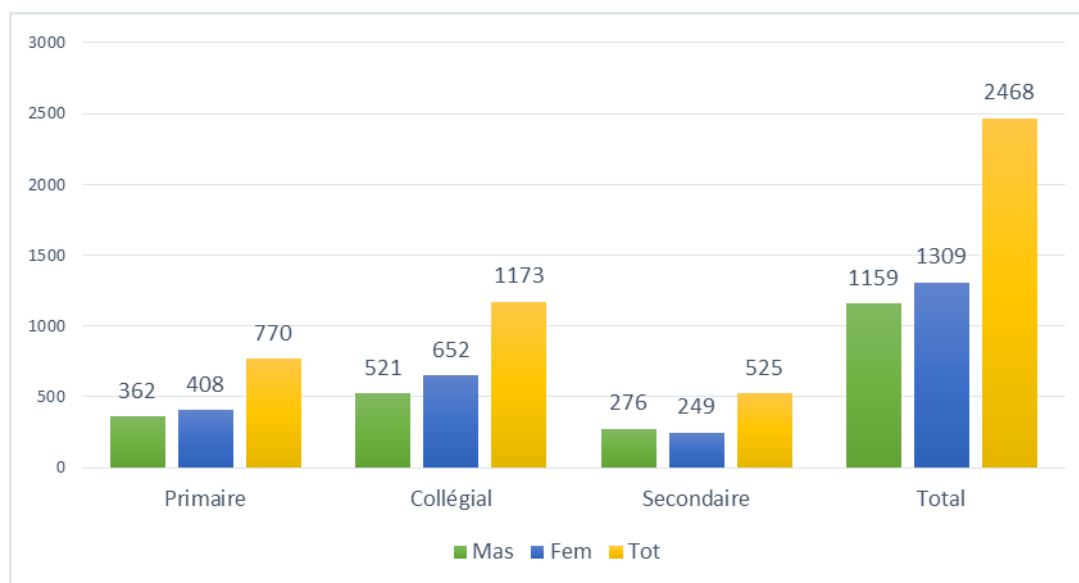


Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Béni Mellal

En examinant les taux de réussite par sexe et par cycle on constate cette supériorité féminine particulièrement au niveau du collégial et du secondaire qualifiant. En effet, l'écart entre les taux de réussite qui est au bénéfice des filles atteint 12,4 points pour le collégial et 9,13 points pour le secondaire qualifiant.

En dépit de ces résultats qui semblent à priori satisfaisants ne serait-ce que sur le plan quantitatif, il est tout à fait légitime ou plutôt il est du devoir de tout un chacun de s'interroger sur le devenir de ceux qui ne réussissent pas et qui n'arrivent pas à se maintenir en scolarité. Si l'Ecole de deuxième Chance Nouvelle Génération tente d'apporter une solution pertinente à la situation de ces enfants/jeunes, la planification de ses activités nécessite une connaissance assez profonde des aspects qualitatifs et quantitatifs sa rapportant à cette catégorie de population. Les données sur les déperditions scolaires renseignent comme le montre le graphique suivant, sur le volume des abandons par cycle et par sexe.

Graphique N° 4 : Nombre annuel moyen d'abandons par cycle -province de Béni-Mellal 2012-2014-



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Béni Mellal

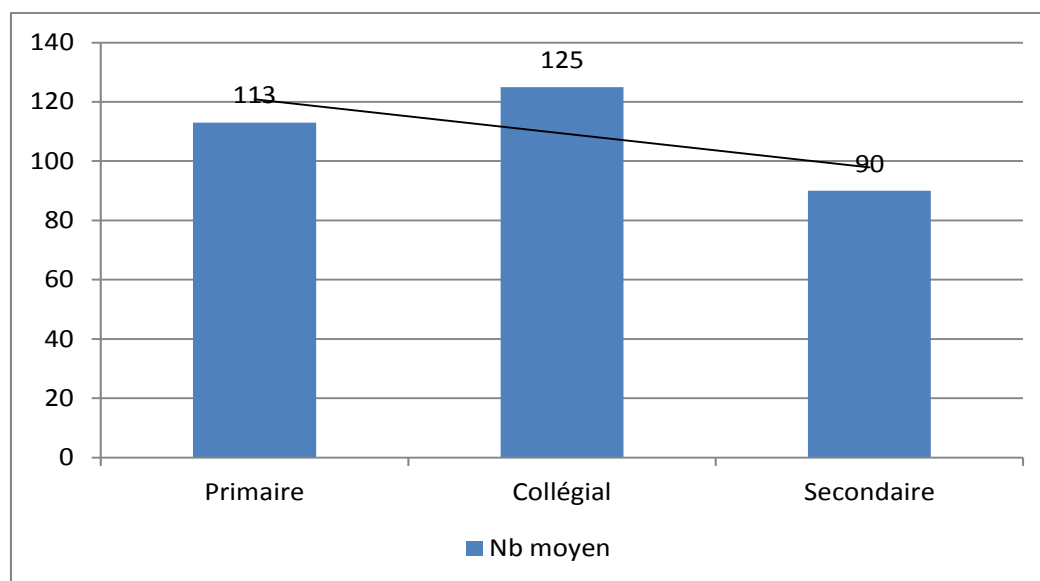
Si l'incertitude plane sur le rendement externe de l'éducation dans la province, comme c'est le cas pour tout le Maroc, lequel rendement est rattaché à la concrétisation de ses objectifs politiques, économiques et socioculturels et à la qualité et la quantité des individus qu'il forme ainsi qu'à leur productivité effective dans la société, il y a lieu de noter que le rendement interne semble se comporter mieux si l'on se tient au seul indicateur relatif aux abandons. En effet, ne pouvant pas entreprendre une analyse fine du rendement interne qui porte sur le rapport entre la connaissance, les attitudes et les aptitudes acquises et qui se fixe des objectifs pédagogiques (outputs) à réaliser eu égard aux ressources, nous nous limitons à la seule mesure qui est à notre portée à savoir le taux d'abandon.

De l'ordre de 2,28% pour l'ensemble des cycles, cet indicateur dénote une assez bonne rétention des élèves en scolarités pour assez longtemps. En effet, le taux d'abandon le plus faible est observé au cycle primaire soit 1,22%, suivi du secondaire qualifiant avec 3,15% et vient enfin le collégial qui est le plus touché par le phénomène des déperditions scolaires avec un taux d'abandon de 4,11%. En dépit de ces proportions qui semblent faibles, force est de constater que dans la province de Béni-Mellal le système éducatif rejette annuellement un nombre important d'enfants qui s'élève à 2468 et qui pourraient être victimes d'exclusion et de comportement déviants. L'encadrement et l'intégration socioéconomique de ces enfants interpellent tous les acteurs institutionnels et de la société civile.

A la question "est ce que le risque d'abandon scolaire affecte les élèves indépendamment de leur sexe ?" La réponse est forcément négative. Pour les cycles primaire et collégial, le nombre annuel de filles en abandons scolaire pour les 100 garçons dans la même situation montre que les personnes de sexe féminin sont plus exposées à ce risque. Ce ratio atteint 113 pour le primaire et 125 pour le collégial. Au secondaire qualifiant les filles sont moins affectées par ce phénomène par rapport aux garçons : face à 10 garçons, on a seulement 9 filles. Ce dernier indicateur permet d'affirmer, sans grand risque d'erreurs, qu'une fois le cap du collégial franchi les filles se

maintiennent mieux en scolarité que les garçons. Cette affirmation est corroborée par deux autres indicateurs. Le premier indicateur renvoie à la proportion des filles parmi les inscrits qui est de l'ordre de 48% ; ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'une minorité marquée par une sélectivité quelconque. Le deuxième indicateur est le taux de réussite qui atteint 79% pour les élèves-filles contre seulement 70% pour leur homologues de sexe masculin.

Graphique N° 5 : Nombre moyen de filles en abandon scolaire pour 100 garçons dans la même situation - province de Béni-Mellal 2012-2014-



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Béni Mellal

Il apparaît clairement à travers l'analyse des données disponibles que malgré la faiblesse relative des déperditions scolaires illustrée par les bas niveaux des taux d'abandon le volume des enfants/jeunes non scolarisés ou en décrochage scolaire connaît annuellement, dans cette province, un accroissement absolu de l'ordre de 2500 individus. Cette population est en droit de revendiquer son intégration socio-professionnelle et tous les acteurs sont interpellés et doivent œuvrer pour garantir ce droit, notamment au niveau territorial où les institutionnels et la société civile sont invités à saisir l'opportunité qu'offre l'E2C-NG en fédérant leurs efforts dans le cadre de partenariats stratégiques pour lui assurer les conditions de réussite.

b. La municipalité de Béni-Mellal : site accueillant le centre socioprofessionnel régional

Chef-lieu de la Région de Béni-Mellal Khénifra, la Municipalité de Beni-Mellal en constitue le pôle urbain le plus important. Regroupant une population municipale de 192553habitants en 2014, elle concentre, en sa qualité de cité ayant été érigé en chef-lieu de province depuis l'indépendance, un nombre important d'équipements à caractère social, économique et administratif à rayonnement provincial et régional. Sur le plan de l'éducation, à côté de l'université, elle offre une capacité d'accueil dédié à l'enseignement

primaire, collégial et secondaire importante. En effet, durant la période 2012-2016 les inscrits dans ces trois cycles d'enseignement dans cette ville représentent 38% de l'ensemble des inscrits de la province.

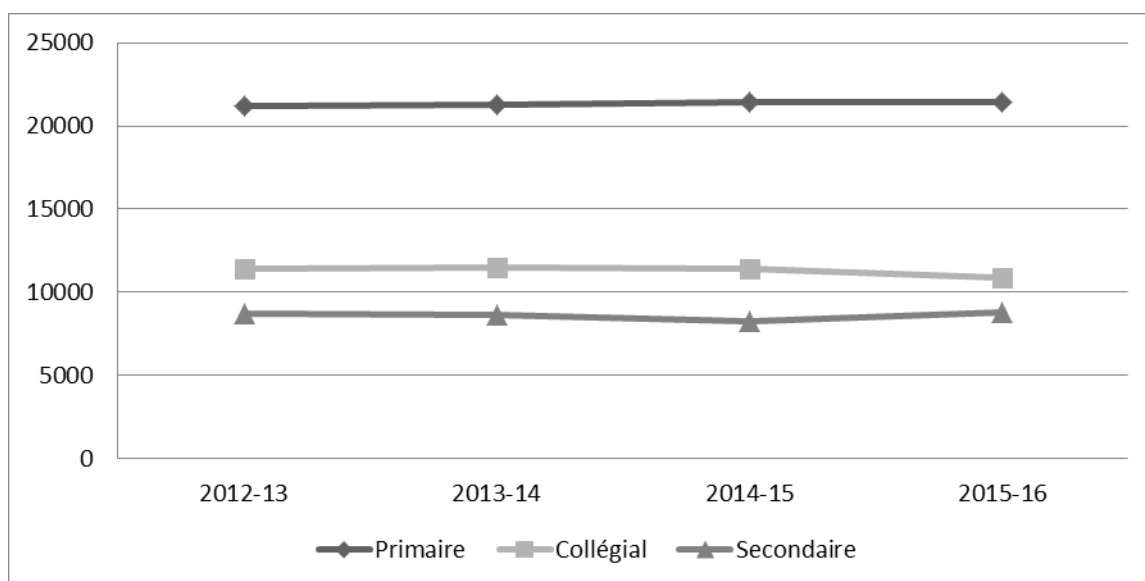
Tableau N° 2: Inscrits selon le cycle et l'année scolaire -municipalité de Béni-Mellal 2012-2016-

Année scolaire	Rubrique	Primaire	Collégial	Secondaire	Total
2012-13	Total	21218	11424	8722	41364
	% filles	48,24%	49,12%	50,65%	48,99%
2013-14	Total	21282	11501	8635	41418
	% filles	48,74%	48,52%	51,86%	49,33%
2014-15	Total	21425	11423	8266	41114
	% filles	47,94%	48,58%	52,01%	48,94%
2015-16	Total	21432	10892	8771	41095
	% filles	48,03%	48,25%	52,91%	49,13%
2012-2016	Total	85357	45240	34394	164991
	% filles	48,31%	48,74%	51,50%	49,09%
Part des cycles		51,73%	27,42%	20,85%	100,00%

Source : DPENFP- Béni-Mellal

Drainant 52% des élèves de la ville, le primaire assure la formation d'un effectif annuel moyen de 21340 élèves. Pour les cycles collégial et secondaire qualifiant cet effectif atteint respectivement 11310 et 8599 élèves. La dynamique des effectifs scolarisés reste très modeste, durant la période considérée. Au niveau du primaire les effectifs ont cru en moyenne de 18 élèves par an. Pour le collégial une dynamique négative est constatée. Elle est évaluée à environ 114 élèves de moins chaque année. Le secondaire qualifiant se distingue par la dynamique positive la plus palpable mais qui reste tout de même assez lente, elle ne dépasse guère 105 élèves par an en moyenne. Si on admet que la stagnation des effectifs du primaire est imputable principalement à la structure de la population par âge qui est marquée par la transition démographique que vit le pays, le recul des effectifs du collégial ne peut trouver de justification que dans le rétrécissement du bassin de recrutement des élèves qui serait modifié à la suite de la création d'autres établissements hors du périmètre urbain de la ville.

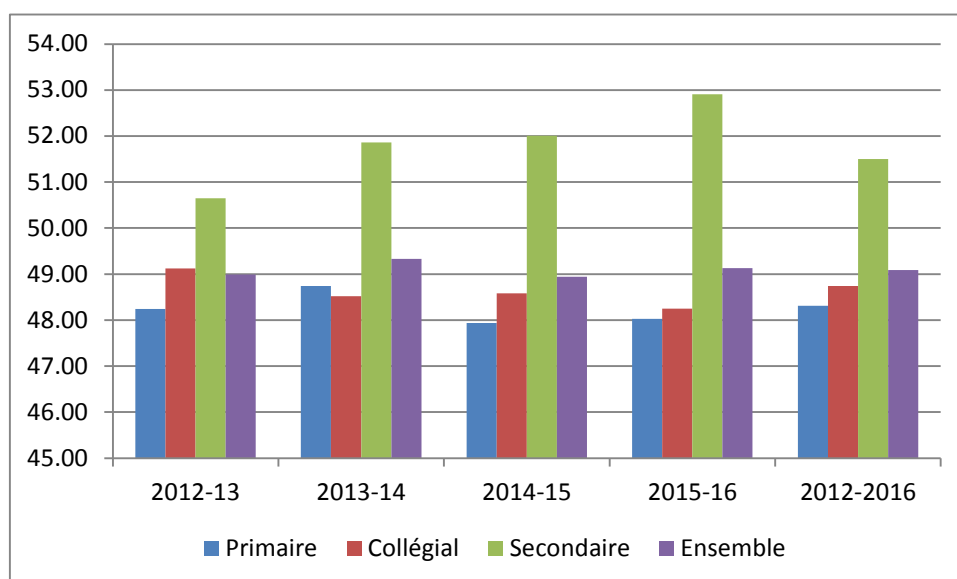
Graphique N° 6: Evolution des effectifs des inscrits selon le cycle -municipalité de Béni-Mellal 2012-2016-



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Béni Mellal

La répartition des élèves par sexe montre une légère prédominance des garçons qui représentent environ 51% des effectifs inscrits dans les trois cycles pour la période 2012-2016. Toutefois, la proportion des filles croit quand on passe du primaire au secondaire qualifiant. Evaluée, respectivement à 48,3% et 48,7% pour le primaire et le collégial, cette proportion se situe à 51,5% pour le qualifiant. L'accroissement progressif de la part des filles dans l'effectif des élèves d'un cycle à un cycle supérieur dénote leur meilleure performance dans les études par rapport à leurs homologues garçons.

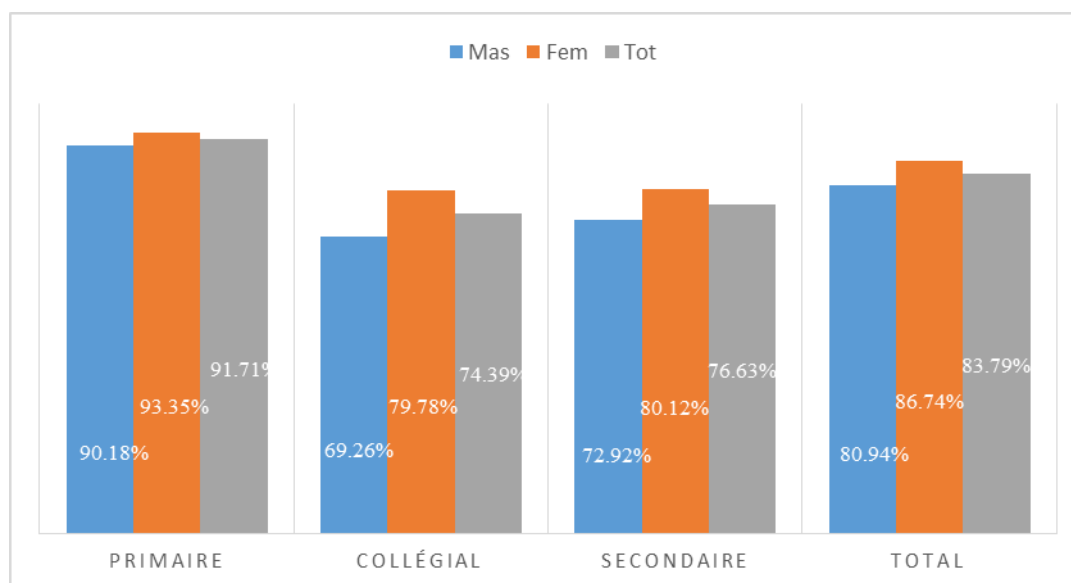
Graphique N° 7: Proportion des filles par cycle -municipalité de Béni-Mellal 2012-2016-



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Béni Mellal

Le seul indicateur disponible permettant de donner une idée sur le rendement interne du système éducatif dans la municipalité de Beni-Mellal est le taux de réussite. Ce dernier montre que pour les trois cycles confondus 4 élèves, au moins, sur 5 passent annuellement d'un niveau au niveau supérieur. Par cycle, le primaire enregistre les taux les plus élevés 92%, suivi du secondaire qualifiant avec 77% puis le collégial avec 74%.

Graphique N° 8 : Taux moyen de réussite par cycle -municipalité de Béni-Mellal2012-2015-

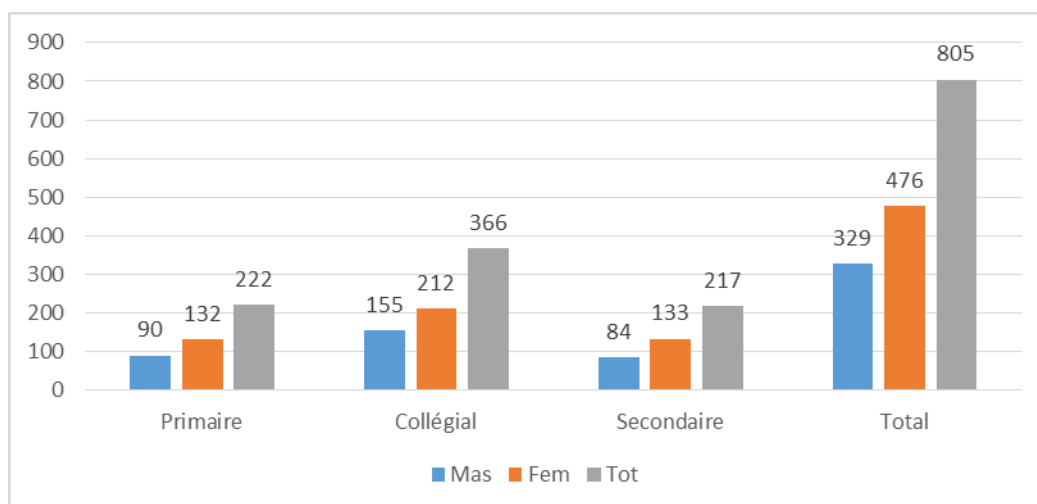


Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Béni Mellal

Les taux de réussite par sexe montrent que les filles se distinguent quel que soit le cycle. En effet, la proportion des filles qui réussissent est toujours supérieure à celle des garçons et l'écart passe d'un minimum de 4,63 points de pourcentage à un maximum de 6,85 points.

Comme pour l'ensemble de la province la ville de Béni-Mellal subit le phénomène des déperditions scolaires mais avec une ampleur plus faible. Le nombre annuel moyen d'élèves victimes du décrochage scolaire pour la période 2012-2014 s'élève à 805 pour les trois cycles regroupés. L'examen de la contribution de chacun des cycles à cet effectif permet d'observer un phénomène qui mérite une étude poussée pour identifier les raisons qui sont derrière l'ampleur des déperditions scolaires au niveau du collégial, qui à lui seul fournit 48% des enfants en abandon scolaire. Le cycle primaire ne participe à ces déperditions scolaires qu'à concurrence de 31%. Un peu plus d'un élève sur cinq en situation d'abandon scolaire provient du secondaire qualifiant. En terme relatif, le taux d'abandon qui atteint 2.3% pour l'ensemble des trois cycles culmine à 4,1% pour le collégial en passant par 3.2% et 1,2% enregistrés, respectivement au niveau du qualifiant et du primaire.

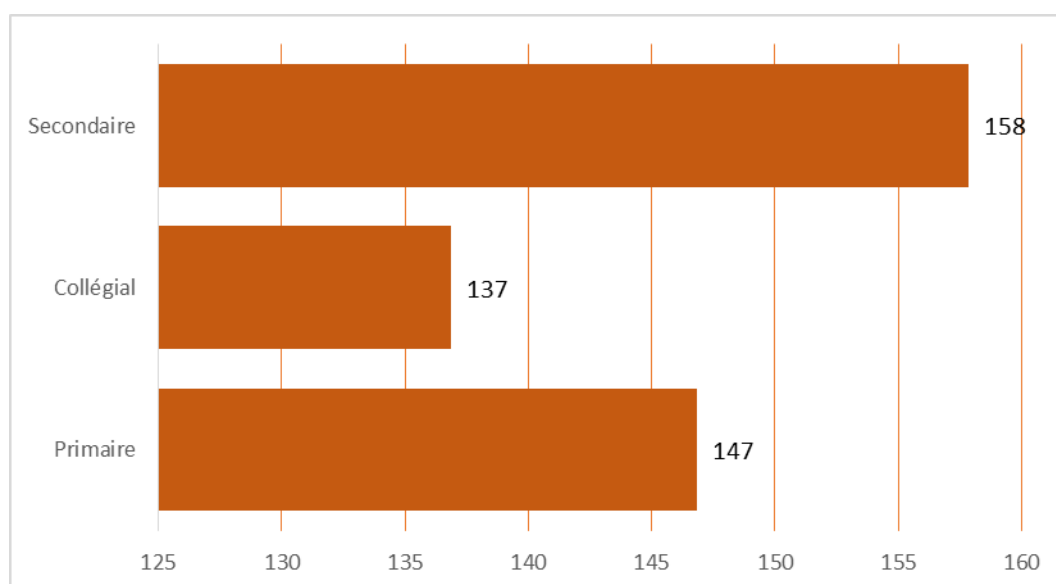
Graphique N° 9 : Nombre annuel moyen d'abandons par cycle -municipalité de Béni-Mellal-2012-2014



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Béni Mellal

Ces statistiques montrent que les filles sont plus vulnérables en ville que dans l'ensemble de la province. Ce constat est particulièrement frappant au niveau du secondaire qualifiant. Le graphique suivant illustre cette constatation par le biais d'un ratio donnant le nombre d'abandons scolaires de sexe féminin pour 100 abandons de sexe masculin.

Graphique N° 10 : Nombre moyen de filles en abandon scolaire pour 100 garçons dans la même situation - municipalité de Béni-Mellal- 2012-2014



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Béni Mellal

L'interruption précoce de la scolarité n'est pas un phénomène purement rural, il touche également les citadins avec une incidence quasiment identique. Avec un poids démographique de 35,1% et une

population scolarisée représentant 38%, la municipalité de Beni-Mellal contribue aux effectifs des abandons au niveau provinciale à concurrence de 33% ; c'est-à-dire que dans la province un enfant en rupture scolaire sur trois provient de la ville de Béni-Mellal. Ce constat justifie la pertinence d'installation d'un centre socio-professionnelle pour l'intégration des enfants et des jeunes en décrochage scolaire dans cette ville.

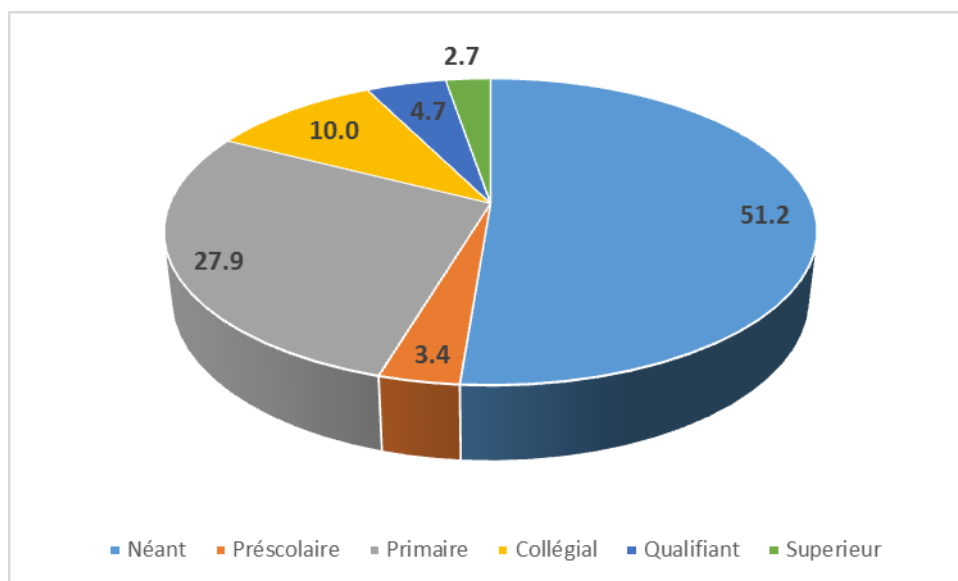
B. Municipalité d'Azilal dans son contexte provincial

La municipalité d'Azilal est le chef-lieu de la province du même nom ; cette dernière tant que province montagnarde figure parmi les provinces qui ont toujours connu un retard dans la dotation en équipements sociaux et éducatifs par rapport à celle classées dans ce qu'on appelle jadis le "Maroc utile". La topographie aidant, la province a souffert pendant longtemps d'un faible niveau d'accessibilité et est marquée par des indicateurs de développement d'un niveau bas. Actuellement elle bénéficie d'efforts notables de la part des pouvoirs publics destinés à lui permettre d'améliorer ses indicateurs et de s'approcher davantage des niveaux de développement atteints par les provinces en avance.

a. Cadrage provincial

Composée de 44 communes dont deux municipalités la province d'Azilal couvre une superficie de 10.050 km² donnant lieu à une densité démographique estimée en 2014 à 55,12 habitants au km². Si le taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans y est de 91,1% selon le RGPH 2014, il n'en demeure pas moins que la province souffre encore d'un retard dans l'instruction de ces populations puisque le taux d'analphabétisme reste d'un niveau très élevé, en 2014 il atteint 47,6% pour les deux sexes réunis et culmine à 59,9% pour les femmes. La répartition de la population selon le niveau d'étude corrobore ce constat de retard dans la diffusion de l'instruction au sein des populations de la province

Graphique N° 11 : Répartition de la population selon le niveau d'études -province d'Azilal, 2014



Source des données : RGPH 2014

Plus de la moitié de la population de la province est sans niveau d'instruction et seule une faible minorité atteint le niveau de l'enseignement supérieur (2,7%).

Selon les données de la Direction Provinciale de l'Education Nationale, les inscrits aux trois cycles de l'enseignement primaire et secondaire se chiffrent en moyenne annuelle à 111139 élèves durant les années scolaires 2012 à 2016. Les élèves du primaire représentent 70%, alors que ceux du collégial et du secondaire qualifiant ne représentent respectivement que 20% et 10%. Cette structure qui semble déséquilibré au profit du primaire peut avoir trois justifications possibles. Soit qu'elle reflète l'effort récent fourni pour la généralisation de la scolarité au niveau primaire et donc les nouveaux effectifs n'ont pas encore atteint l'enseignement secondaire et auquel cas la planification doit tenir compte de ces contingents qui vont bientôt commencer leur entrée dans les cycles secondaires. Soit que certaines écoles primaires font partie de bassins de recrutement relevant d'établissements secondaires hors de la province et donc leurs lauréats sont dirigés vers ces établissements. Soit que le taux d'abandon au primaire est élevé et qu'un bon nombre d'élèves du primaire quittent avant d'achever le cycle primaire ou butent sur le barrage que constitue pour eux l'accès à la première année collégiale.

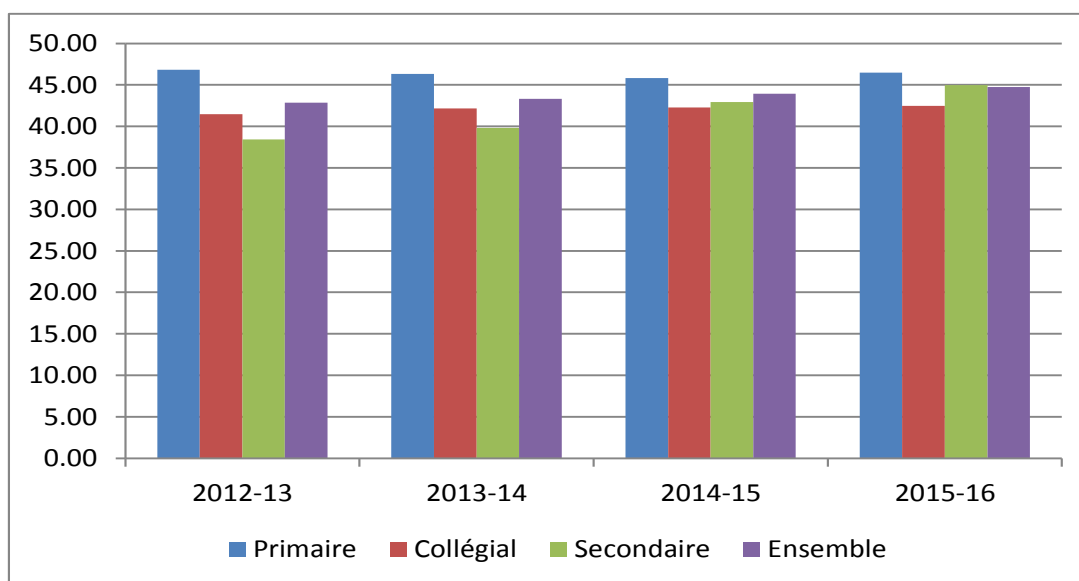
Tableau N° 3: Effectifs des inscrits selon le cycle et l'année scolaire Province d'Azilal 2012-2016

Cycle	Année scolaire					
	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Moyenne annuelle 201-16	Part du cycle (%)
Primaire	77479	78388	77622	78154	77911	70,10%
Collégial	21017	21981	22210	23475	22171	19,95%
Secondaire	10829	10726	11170	11504	11057	9,95%
Total	109325	111095	111002	113133	111139	100,00%

Source des données : DPENFP – Province d'Azilal

La parité entre les deux sexes quant à l'accès à l'éducation nécessite encore plus d'efforts. La proportion des filles parmi les inscrits aux cycles de l'enseignement primaire et secondaire qui est globalement égale à 44% chute à 37% pour le collégial et à 39% pour le secondaire qualifiant. Ces chiffres prouvent sans équivoque aucune que le collégial est en effet un barrage pour les filles et que seules quelques chanceuses arrivent à le franchir. Des études sociologiques et anthropologiques approfondies s'imposent pour mieux connaître ce phénomène et travailler pour le juguler.

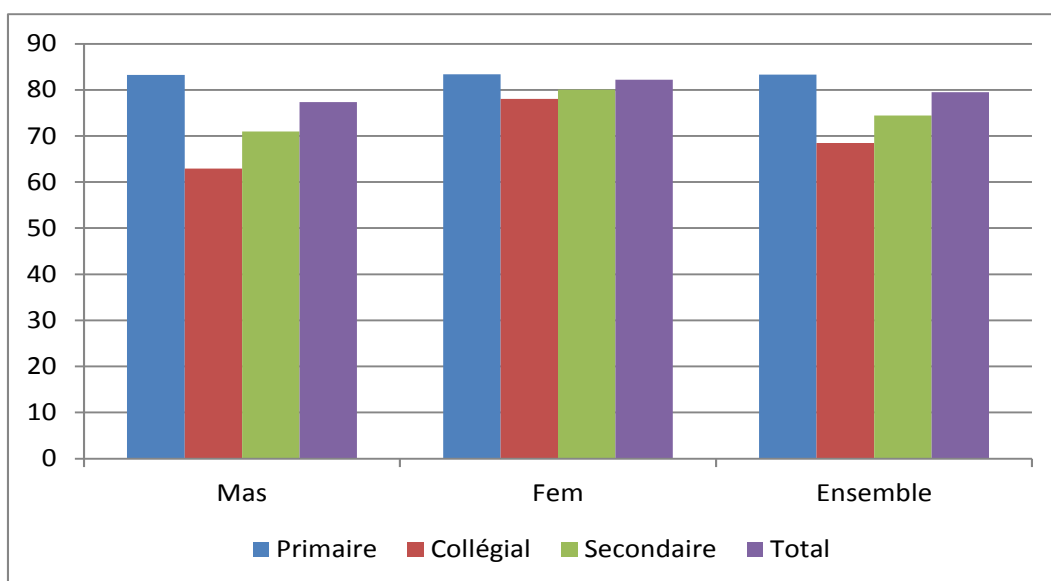
Graphique N° 12: Proportion des inscrits de sexe féminin par cycle -province d'Azilal 2012-2016-



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Azilal

Pour mesurer la performance de l'enseignement dans cette province le seul indicateur qui est à notre portée est le taux de réussite. En général, on constate que globalement 4 élèves sur 5 passent au niveau supérieur chaque année en moyenne durant la période 2012-2015. Les taux de réussite moyen le plus élevé est observé au niveau du primaire, il atteint 83,3%, alors que son bas niveau qui est de l'ordre de 68,5% est enregistré au niveau du collégial. Calculé par sexe, cet indicateur confirme la meilleure performance affichée par les filles. Leur taux de réussite moyen dépasse celui des garçons de presque cinq points de pourcentage. Quand on considère cet écart par cycle on constate que la performance relative des filles se confirme davantage. En effet, pour le collégial où les filles se distinguent le plus cet écart atteint plus de 15 points de pourcentage. Au niveau du secondaire qualifiant il dépasse 11 points de pourcentage.

Graphique N° 13 : Taux de réussite moyen par cycle et par sexe-province d'Azilal 2012-2015-

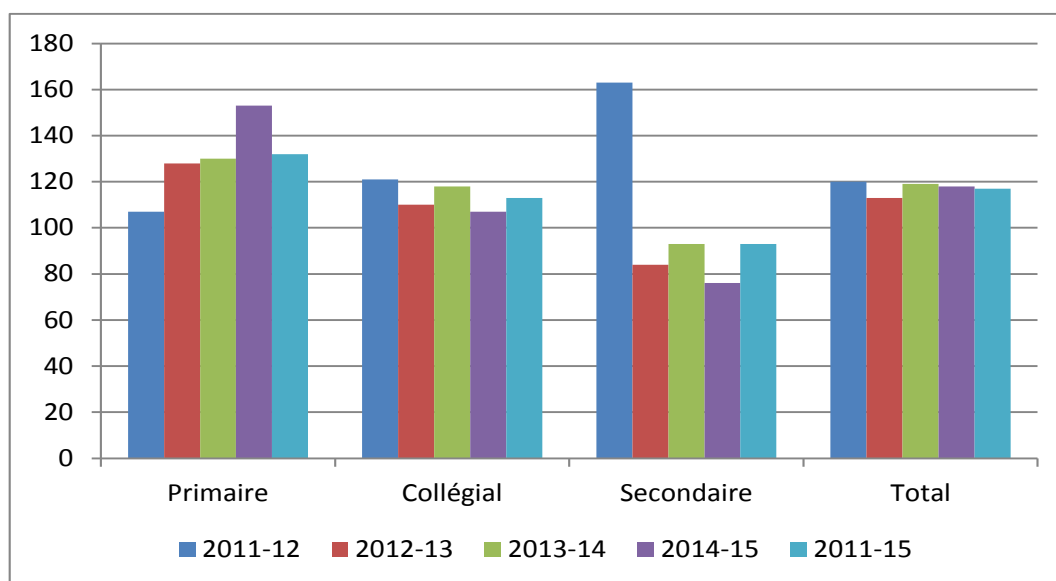


Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Azilal

A l'instar du système scolaire des autres provinces, Azilal vit le phénomène de déperditions scolaires probablement avec plus d'acuité pour de multiples raisons liées au relief, au niveau de vie des populations et aux causes intrinsèques au système lui-même. Les données fournies par la Direction Provinciale de l'Education National de la province estiment le nombre annuel moyen d'enfants/jeunes ayant été victime du décrochage scolaire à quelques 4500 pour l'ensemble des trois cycles durant la période 2011-2015. L'appréhension de la contribution de chacun des trois cycles à cet effectif place le collégial en tête étant donné qu'il s'est avéré le cycle le plus répulsif pour les enfants de cette province. Avec une part de 48% ce cycle rejette le plus d'enfants, suivi du primaire avec 40% et enfin le secondaire qualifiant avec seulement 13%.

Les filles de cette province semblent plus vulnérables au décrochage scolaire que leurs homologues de Béni-Mellal. L'effectif moyen des filles qui se sont retrouvées hors des bancs de l'école durant la période sus indiquée s'élève à une moyenne annuelle de 2427. Comme il a été prouvé plus haut le décrochage scolaire touche de façon discriminante les garçons et les filles ; ces dernières étant les plus affectées. Globalement durant la période étudiée on a enregistré pour les trois cycles regroupés 117 filles qui quittent l'école pour cent garçons. Ce ratio atteint son maximum pour le primaire soit 132 en passant par une valeur intermédiaire concernant le collégial (113) pour atteindre sa valeur minimale observée au niveau du secondaire qualifiant : 93. Cette dernière confirmation corrobore la constatation qui consiste à dire que dès que les filles dépassent le cap du collégial elle devient mieux immunisées contre le décrochage scolaire que leur camarades de sexe masculin.

Graphique N° 14: Nombre de filles en abandon scolaire pour 100 garçons en abandon scolaire-Province d'Azilal 2011-2015



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Azilal

Les données statistiques sur la scolarité dans cette province illustrent l'ampleur du phénomène des déperditions scolaires et interpelle tous les acteurs pour agir avec l'urgence requise pour une prise en charge socio-professionnelle de ces enfants /jeunes qui quittent l'école précocement. Ce qui doit attirer plus l'attention des décideurs c'est cette évolution croissante de l'effectif des abandons scolaires et ce en dépit des efforts budgétaires consentis par l'état. C'est pourquoi l'intervention des acteurs doit avoir deux versants un versant préventif pour juguler au maximum le décrochage scolaire et un versant curatif qui s'occupe de l'intégration socioprofessionnelle des enfants qui quittent l'école avant l'achèvement de leurs études..

b. La municipalité d'Azilal : site accueillant le centre socio-professionnel provincial

Constituant le pôle urbain le plus important de la province, la ville d'Azilal compte une population municipale évaluée à 38.066 habitants selon le RGPH 2014. Son poids démographique dans l'urbain provincial atteint 38%. A l'instar de l'ensemble de la province des efforts importants sont à déployer pour hisser cette petite ville au niveau de développement des agglomérations urbaines prospères.

Sur le plan socio-éducatif qui nous intéresse dans cette partie de la présente étude, les données du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2014) illustrent, en effet, le retard relatif accumulé par cette cité dans le domaine de la formation et l'éducation. Le taux d'analphabétisme dans cette ville accuse un dépassement de la moyenne nationale du milieu urbain de 4,8 points de pourcentage (27,4 contre 22,6). La population n'ayant aucun niveau d'études y représente 33,6%, contre une moyenne urbaine nationale de 27,7%. La faible diffusion de l'instruction parmi les habitants de cette ville peut être aussi relatée par la part de la population ayant un niveau d'étude supérieur qui représente 8,7% contre une moyenne nationale urbaine de 9,2%. Toutefois, un indicateur qui exprime une tendance positive encourageante atteint un niveau élevé, il s'agit du taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans qui est évalué dans cette municipalité à 98,3% contre seulement une moyenne nationale urbaine de 97,8%.

En tant que chef-lieu d'une province assez jeune la municipalité d'Azilal a bénéficié d'efforts d'investissement qui ont profité à l'ensemble des secteurs, particulièrement à celui de l'éducation. La création de nombreux établissements scolaires a permis à cette ville d'accroître sa capacité d'accueil des élèves des trois cycles de l'enseignement primaire et secondaire. Selon les statistiques de la Direction Régionale de l'Education Nationale, le nombre d'inscrits aux trois cycles sus-indiqués atteint pour les trois cycles confondus une moyenne annuelle de 10814 élèves durant la période 201-2016.

Tableau N° 4: Effectifs des inscrits selon le cycle et l'année scolaire-municipalité d'Azilal 2012-2016-

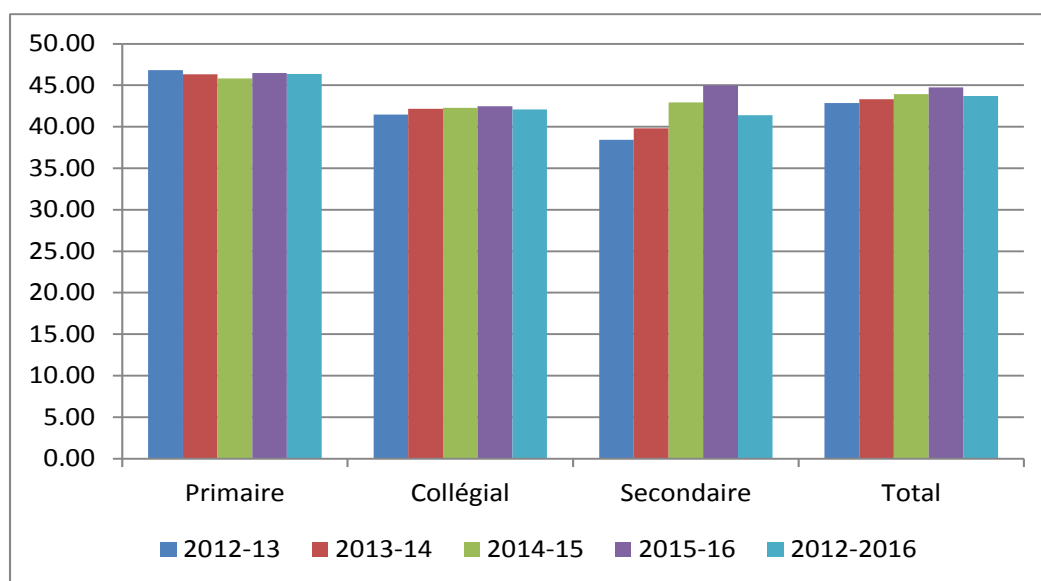
Cycle	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Total 2012-16	Moyenne annuelle
Primaire	4596	4509	4527	4544	18176	4544
Collégial	3469	3620	3603	3631	14323	3581
Qualifiant	2975	2674	2568	2539	10756	2689
Total	11040	10803	10698	10714	43255	10814

Source: DPE – Province d'Azilal

L'examen des données du tableau précédent permet de constater que globalement l'effectif des inscrits montre une tendance à la baisse induite par le volume des lycéens qui, durant la période considérée, n'a pas cessé de décroître. Si la quasi-stagnation des effectifs du primaire et du collégial est principalement imputable à la transition démographique que vit le pays, le recul des effectifs du secondaire qualifiant ne peut s'expliquer que par la création de nouveaux établissements hors du périmètre urbain et le rétrécissement des bassins de recrutement de ceux localisés dans la municipalité.

La répartition des élèves par sexe et par cycle montre que la parité entre les filles et les garçons est un objectif qui ne peut se réaliser qu'à moyen et long terme. Les proportions les plus élevées des filles parmi les inscrits étant enregistrées au niveau du cycle primaire on ne peut qu'espérer que la tendance vers l'égalité des chances est amorcée.

Graphique N° 15: Proportion des inscrits de sexe féminin par cycle-municipalité d'Azilal 2012-2016-

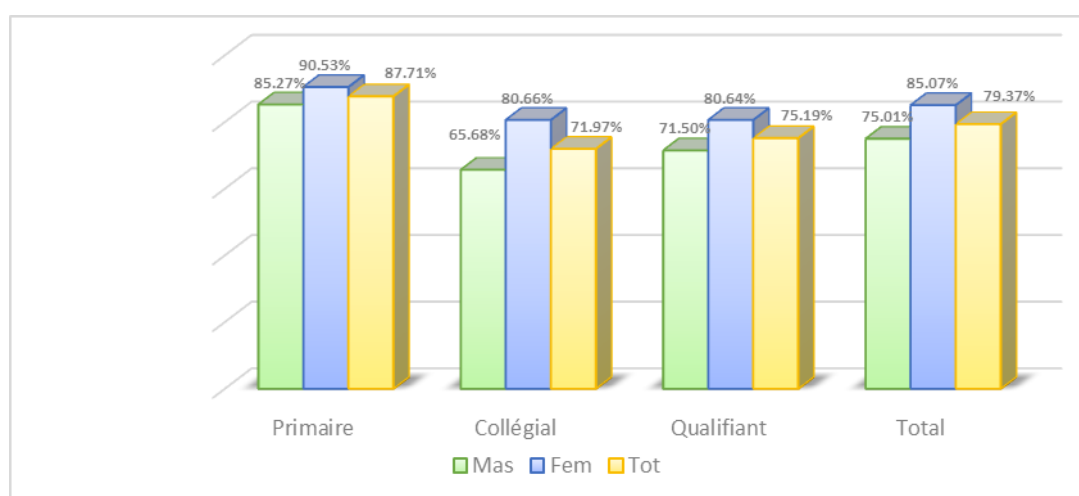


Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Azilal

Un autre aspect positif confirmant la progression vers la concrétisation de la parité entre les deux sexes est observable sur le graphique précédent, il s'agit de l'évolution ascendante de la proportion des filles pour chacun des cycles. Cette évolution généralisée à tous les cycles et plus accentuée pour le secondaire qualifiant dont la part des élèves de sexe féminin passe de 38,42% à 44,98%, entre les années scolaires 2012-2013 et 2015-2016.

Pour approcher grossièrement le rendement interne du système d'éducation dans la municipalité d'Azilal, nous mobilisons l'indicateur disponible à savoir le taux de réussite. Pour les trois cycles réunis

Graphique N° 16: Taux de réussite annuel moyen par sexe et par cycle-Municipalité d'Azilal 2012-2015



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Province d'Azilal

Globalement le taux de réussite pour les 3 cycles réunis atteint 79% et le taux le plus fort est réalisé par les élèves du primaire, il s'élève à 88%. Selon les valeurs de cet indicateur, ce sont les filles qui réussissent mieux leurs études quel que soit le cycle considéré. L'écart le plus important est observé au niveau du collégial où les garçons accusent un déficit de 15 points de pourcentage par rapport aux filles (65,7% contre 80,7%).

Parmi les élèves qui ne réussissent pas à passer au niveau supérieur, figurent ceux qui quittent carrément les bancs de l'école. La municipalité d'Azilal n'échappe pas non plus à ce phénomène de déperditions scolaires qui affecte aussi bien les filles que les garçons mais avec une acuité légèrement différente.

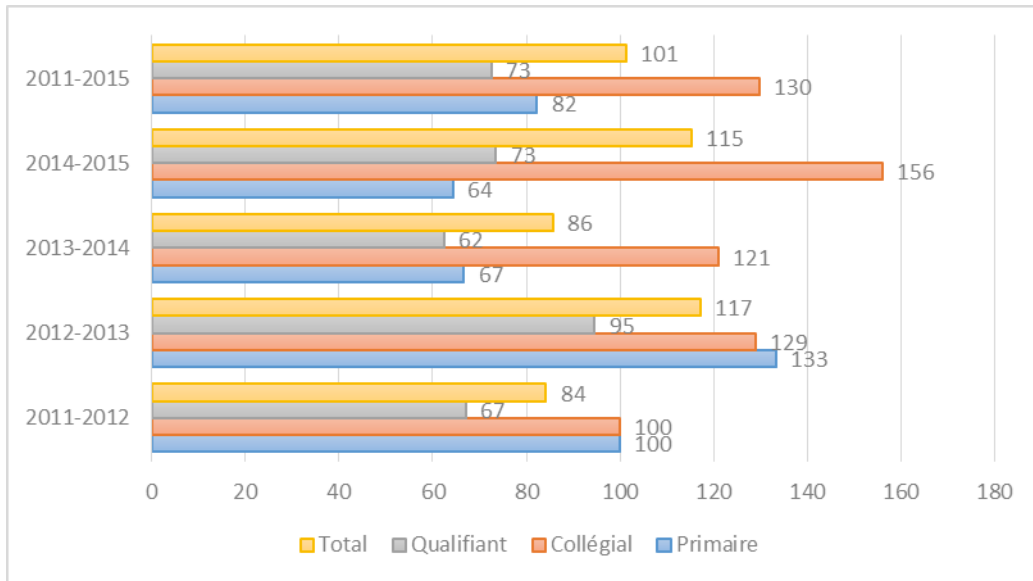
Tableau N° 5: Abandons scolaires selon le cycle et le sexe-municipalité d'Azilal 2011-2015

Cycle	Effectif total 2011-2015			Moyenne: 2011-2015		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total
Primaire	73	60	133	18	15	33
Collégial	351	455	806	88	114	202
Secondaire	299	217	516	75	54	129
Total	723	732	1455	181	183	364

Source : DPEN – Province d'Azilal

Comme on peut s'y attendre, la municipalité d'Azilal ne déroge pas beaucoup à la règle qui confirme que les filles sont plus exposées au phénomène du décrochage scolaire précoce. En effet, les valeurs du ratio donnant le nombre de filles en décrochage scolaire pour 100 garçons eux aussi en rupture des études prouvent que globalement les filles sont légèrement plus victimes de ce phénomène (101 filles pour 100 garçons). Le cycle qui assure le moins la rétention des filles est le collégial, 132 filles quittent ce cycle annuellement pour 100 garçons.

Graphique N° 17: Nombre de filles en abandon scolaire pour 100 garçons en abandon scolaire-Municipalité d’Azilal 2011-2015



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPEN-Province d’Azilal

Le nombre de filles en abandon scolaires pour 100 garçons montre des fluctuations d’une année à l’autre pour l’ensemble des cycles. Deux tendances sont à remarquer, la première concerne le primaire au sein duquel les personnes de sexe féminin sont en train de mieux se prémunir des déperditions scolaires que celles du sexe opposé. Le ratio cité ci-dessus subi, en effet, une baisse continue. La deuxième tendance se rapporte aux filles du secondaire qualifiant. Ces dernières montrent à l’instar de leurs homologues de Béni-Mellal que quand elles dépassent la barrière du collégial, elles savent se maintenir en scolarité mieux que les jeunes de sexe masculin.

Cette petite ville de quelque 39 000 habitants cumule un nombre d’enfants en décrochage scolaire qui s’est établi, pour les années scolaires 2011-2012 à 2014-2015, à 1455, ce qui signifie qu’un nombre moyen de 364 enfants quittent l’école annuellement. Si les mesures d’encadrement nécessaires ne sont pas prises avec l’urgence requise ce chiffre va croître en boule de neige et il serait quasiment impossible de faire face au stock d’enfants en décrochage scolaires, surtout quand on sait que le flux montre une tendance à la hausse. Dans le cas de cette ville, il est fort opportun de saisir l’occasion qu’offre l’Ecole de 2^{ème} Chance Nouvelle Génération pour entreprendre au plutôt les démarches d’intégration socioprofessionnelle de ces enfants.

C. Commune d’Ait Mazigh unité accueillant le centre d’intégration socio-professionnelle communal

Relevant administrativement de la province d’Azilal, la commune rurale d’Ait Mazigh , située au bord du lac du barrage Béni El Ouidane, abrite une population de 3.330 habitants dont les femmes représentent 48,8%. Cette population est faiblement instruite. Avec un taux d’analphabétisme de 53,8%, elle accuse un retard notable par rapport à la moyenne du Maroc rural qui atteint 47,5%. Bien que le taux de scolarisation des enfants de 7 à12 ans y atteint 87,2%, la répartition de la population selon le niveau d’études laisse apparaître un désavantage nette de ses habitants qui, en général, sont moins instruits que la moyenne rurale du Maroc.

Tableau N° 6: Indicateurs du niveau d’instruction de la population Commune rurale Ait Mazigh

Indicateur		Maroc Rural	Commune Ait Mazigh	
			Population Totale	Population féminine
Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans		91,6	87,2	79,7
Niveau d'études (% de la population)	Néant	50,9	57,4	69,7
	Préscolaire	3,8	0,6	0,0
	Primaire	30,2	26,0	22,8
	Secondaire collégial	10,0	12,1	5,8
	Secondaire qualifiant	3,6	2,8	1,2
	Supérieur	1,5	1,2	0,5
Taux d'analphabétisme		47,5	53,8	69,4

Source : RGPH 2014

Le retard accumulé par la population de cette commune est encore plus apparent quand on considère les femmes seules. Le taux d’analphabétisme de la population féminine est 2 fois plus important que celui de la population masculine rurale du Maroc (69,4 % contre 34,9 %) et la population d’un niveau d’étude supérieur ne représente que 0,5% parmi les femmes de la commune alors qu’elle est de l’ordre de 1% pour les femmes rurales du Maroc.

Les statistiques de la direction de l’Education Nationale de la province d’Azilal évaluent, pour la période 2012-2016, le nombre d’inscrits poursuivant leurs études dans le primaire, seul cycle existant dans la commune, à une moyenne annuelle de 403 élèves, dont 44% sont des filles. Le taux de réussite global pour les années scolaires 2012 à 2015 se chiffre à 87%.Par sexe, ce taux montre une performance relative chez les filles (87% contre 86%).

Les déperditions scolaires, toujours selon la même source de données, sont d’une faible ampleur dans cette commune. Durant la période 2011-2015 on relève une moyenne annuelle de 8 élèves qui sont victimes de l’abandon scolaire. Sur ces 8 élèves 5 sont des filles. L’existence d’une école communautaire dans cette commune peut constituer l’une des principales raisons qui réduisent le phénomène des déperditions scolaires.

Tableau N° 7 : Données sur l'enseignement primaire Commune Ait Mazigh 2012-2015

Année scolaire		Inscrits	Admis	Taux de réussite	Abandons (*)
2012-13	Mas	234	205	87,61%	1
	Fem	171	152	88,89%	5
	Tot	405	357	88,15%	6
2013-14	Mas	227	195	85,90%	4
	Fem	175	152	86,86%	3
	Tot	402	347	86,32%	7
2014-15	Mas	224	192	85,71%	4
	Fem	181	155	85,64%	7
	Tot	405	347	85,68%	11
2015-16	Mas	218	592		
	Fem	181	459		
	Tot	399	1051		

Source : DPEN – Province d'Azilal.

L'analyse des données disponibles montre que les sites étudiés présentent des environnements socio-éducatifs différents et de ce fait se prêtent bien à jouer le rôle de sites pilotes pour l'E2CNG. Cette analyse prouve également qu'en dépit des efforts fournis par l'état et ses partenaires l'enseignement continue à faire l'objet de déperditions scolaires et le stock relativement important d'enfants en déscolarisation est alimenté par un flux annuel dur à faire infléchir.

2.2.1.2. Principales causes des déperditions scolaires

Les débats avec les acteurs locaux y compris les enfants ont permis d'identifier de multiples causes du décrochage scolaire qui peuvent se résumer dans les points suivants :

•Causes liés aux conditions de vie des enfants

- Conditions familiales : pauvreté, décès du père ou de la mère, conflit entre les parents, divorce, ... ;
- L'image que se font certaines familles de l'école, notamment en ce qui concerne les filles qui, à leurs yeux, doivent à partir d'un certain âge arrêter leurs études,
- L'incapacité de certains parents à accompagner leurs enfants dans leurs études et leur négligence qui aboutit à des déviances comportementales chez les enfants,
- Difficulté de concilier la nécessité de travailler et du suivi régulier des cours (zones rurales ou urbaine où l'enfant est obligé d'aider la famille dans ses travaux)
- Comportement agressif des parents qui aboutit à des châtements corporels attisant l'attitude d'opposition, de révolte et de d'indiscipline chez l'enfant ;
- Désengagement des parents et absence caractérisée des associations des parents d'élèves ;

•Causes liées à l'école

- Eloignement de l'école des habitations des élèves, notamment en milieu rural et dans la périphérie des villes,

- Crainte de certains enseignants ayant un comportement sévère envers les élèves et faisant usage de la violence de toutes formes (verbale, physique,...). Les entretiens avec les acteurs, notamment les élèves, confirment la persistance de la violence dans les établissements scolaires ;
- Comportement ségrégationniste de certains enseignants au sein des classes favorisant le clivage entre les élèves studieux, selon leur perception, et les moins studieux ;
- Les outils didactiques utilisés par l'école publique sont dépassés et ne sont pas dans l'air du temps (tableau noir, craie,...) ;
- Absence d'accompagnement social des élèves dans les écoles notamment pendant la période d'adolescence qui est critique dans la vie d'un enfant ;
- Frictions/heurts entre enseignants et élèves dues principalement à l'incapacité des enseignants à s'adapter aux nouvelles données sociales et au contexte dans lequel évoluent les enfants d'aujourd'hui ;
- Insuffisance de la formation continue des enseignants
- Le passage d'un niveau au niveau supérieur sans avoir acquis les compétences nécessaires et le cumul des déficits dans le savoir au cours des années se termine par l'incapacité de l'élève à maintenir sa scolarité,
- Problème de santé non détecté qui empêche l'enfant de suivre et d'être en mesure d'assimiler ses cours, l'exemple de la déficience visuelle est éloquent à ce propos

• Causes liées à l'environnement socio-économique de l'école

- Impact des médias qui véhiculent parfois des messages incitant implicitement aux comportements indécents et déviants
- Voisinage de certaines écoles qui constitue un espace où les drogues sont commercialisées et où les élèves courent le risque d'être entraînés dans la prostitution et la débauche ;
- Absence de perspectives et chômage des diplômés qui donnent une mauvaise image de la formation et affectent la crédibilité de l'école publique ;
- Insuffisance de la sécurité dans les environs de certains établissements scolaires.

2.2.2. L'offre de formation professionnelle actuelle (Etablissements de formation, catégorie ciblées, effectifs formés,...)

La qualification des ressources humaines est une priorité nationale que plusieurs acteurs publics et privés s'attachent à concrétiser. La formation professionnelle qui s'inscrit dans cette vision prend de plus en plus d'importance au Maroc et est fondée sur une vision stratégique qui a pour enjeux :

- Adéquation de l'offre de formation avec les besoins de l'économie nationale/entreprise
- Amélioration de l'attractivité et renforcement de l'inclusion sociale et territoriale
- Amélioration de la qualité de la formation
- Renforcement de la gouvernance du système

La nouvelle vision 2015-2030 se fixe pour objectifs stratégiques :

- Garantir le droit à la formation professionnelle : inclusion sociale et territoriale

- Améliorer la compétitivité de l'entreprise en tant qu'acteur et espace privilégié de formation
- Maximiser l'insertion professionnelle par l'amélioration continue de la qualité de la formation :
- Intégrer EN-FP pour une meilleure attractivité de la FP et pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs vocations
- Renforcer la gouvernance de la politique publique de la FP induisant performance et synergie

L'offre de formation actuelle comprend la formation professionnelle initiale pour tous, la formation continue, la formation à distance et la FP Privée.

La formation professionnelle initiale est structurée en quatre niveaux de formation :

- **Technicien spécialisé** : Ouvert sur concours aux bacheliers. Les études y sont sanctionnées par un Diplôme de Technicien Spécialisé.
- **Technicien** : Ouvert sur concours aux élèves ayant terminé la 2ème année du Baccalauréat. Les études y sont sanctionnées par un Diplôme de technicien.
- **Qualification** : Délivrant un Certificat de Qualification Professionnelle, il est ouvert aux élèves ayant terminé la 3ème année de l'enseignement collégial, tronc commun ou la 1ère année du Baccalauréat.
- **Spécialisation** : Sur sélection (concours) les élèves ayant terminé la 6ème année de l'enseignement primaire y sont admissibles. Les études y sont sanctionnées par un Certificat de Formation Professionnelle. Ce niveau de formation porte principalement sur les métiers de l'artisanat, du bâtiment et de l'agriculture

Selon les données diffusées par le Haut-Commissariat au Plan par le biais des annuaires statistiques national et de la région de Tadla-Azilal, le nombre de stagiaires inscrits dans les établissements de formation professionnels du secteur public dans les provinces de Béni-Mellal et Azilal s'élève à une moyenne annuelle de 5862 pour la période 201-2014. La province de Béni-Mellal s'octroie 81% de cet effectif. Par niveau la part de cette dernière province atteint son maximum pour les techniciens, soit 84%.

Tableau N° 8 : Effectifs en formation par niveau – Années scolaires 2012-13 et 2013-14

Année scolaire	Province	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
2012-13	Azilal	1064	268	342	281	173
	Beni Mellal	4499	1179	1575	1159	586
2013-14	Azilal	1173	353	300	345	175
	Beni Mellal	4987	1445	1676	1244	622
Accroissement relatif	Azilal	10,24%	31,72%	-12,28%	22,78%	1,16%
	Beni Mellal	10,85%	22,56%	6,41%	7,33%	6,14%

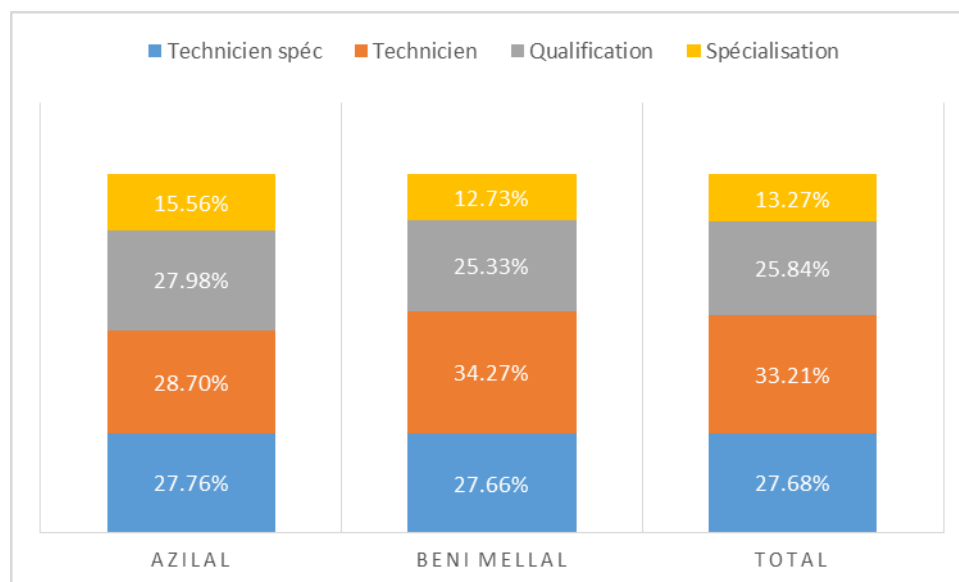
Source: Annuaire National 2014 -HCP pour 2013-14-,

Annuaire statistique Régional Tadla Azilal DR-HCP 2012-13

La structure des stagiaires selon le niveau montre une préférence relative pour le cycle des techniciens qui attire un peu plus du tiers des apprenants. Le poids des techniciens spécialisés dans cette structure s'élève à 28% contre seulement 13% pour la spécialisation qui dispense la formation au plus faible nombre de stagiaires.

Graphique 18 : Structure des stagiaires selon le niveau -Provinces de Béni Mellal et d'Azilal 2012-2014-

Graphique N° 18: Structure des stagiaires selon le niveau -Provinces de Béni Mellal et d'Azilal 2012-2014-



Source : Annuaire National 2014 -HCP pour 2013-14-,

Annuaire statistique Régional Tadla Azilal DR-HCP 2012-13

La dynamique du nombre de stagiaires de la formation professionnelle assurée par les établissements relevant de l'état est assez contrastée quand on passe d'un niveau à un autre et d'une province à l'autre. Si l'accroissement de l'effectif global des stagiaires par province est quasiment identique et est de l'ordre de 12% par an, l'accroissement par niveau de formation connaît des différences entre les deux provinces et présente également des contrastes internes à chacune des provinces. La branche des techniciens spécialisés s'avère la plus dynamique, elle enregistre un taux respectif de 32% et 23% dans les provinces d'Azilal et de Beni-Mellal. Les taux d'accroissement annuels les plus faibles sont réalisés par les niveaux technicien et spécialisation. Dans la province d'Azilal, l'effectif des techniciens enregistre même un taux négatif qui est de l'ordre de moins 12 %. Cette régression pourrait s'expliquer par la fermeture du centre de formation des techniciens de Ouauzighit qui a fermé ces portes il y a quelques années.

La présence des filles parmi les effectifs de la formation professionnelle dans les deux provinces est assez timide. Au sein des effectifs globaux elles représentent 26% dans la province d'Azilal et 33% dans celle de Béni-Mellal. Ce sont les niveaux technicien et technicien spécialisé qui enregistrent la plus forte proportion des filles. Au sein de leurs apprenants regroupés les filles représentent 43% dans la province d'Azilal et 45% dans celle de Béni-Mellal.

Enfin, il y a lieu de souligner que la carence en information territoriales détaillées ou leur inaccessibilité ne permettent pas de réaliser des analyses profondes et exhaustives. L'analyse par

filière de formation qui est d'une importance capitale pour la présente étude ne peut se faire faute de données.

La mise en perspective de l'offre de formation existante par rapport aux objectifs du projet E2C-NG soulève au moins 4 remarques :

- Les données mise à la disposition de la présente étude ne permettent pas d'avoir une idée détaillée sur l'ensemble de l'offre de formation (localisation, filière, effectif...). Seules les données fournies par l'OFPPT sont relativement plus détaillées. Ainsi, l'offre de formation est insuffisamment connue pour être finement analysée.
- L'offre actuelle et principalement celle de l'OFPPT reste peu accessible à la population ciblée par le projet E2C-NG pour au moins deux raisons qui peuvent se conjuguer : (i) les prérequis en matière du niveau d'instruction pour accéder à ces filières (se prévaloir d'un diplôme) et (ii) l'implantation des établissements de formation, concentrée dans les localités urbaines, rendant l'accès difficile pour les jeunes résidant hors de ces localités.
- La couverture territoriale de l'offre actuelle de formation professionnelle montre un déséquilibre spatial et une insuffisance de l'offre comparativement à la demande potentielle de la part des jeunes.
- La seule existence d'une telle offre n'est pas suffisante pour apprécier son impact sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Très peu d'éléments sont disponibles pour apprécier la qualité de cette offre en termes de rendement interne et de rendement externe (problème du système d'information territorialisé sur le marché du travail)

2.2.3. La population non ciblée par l'offre actuelle et les difficultés d'accéder à une qualification.

La mise en œuvre de l'E2CNG doit se faire en harmonie et en complément au système de formation existant pour à la fois toucher une population non ciblée par ce système formel et irriguer une partie des territoires faiblement couverts ou pas couverts du tout. Cette Ecole de 2^{ième} Chance Nouvelle Génération cible les enfants non scolarisés ou en décrochage scolaire âgés de 12 à 20 ans. Cette catégorie de population est relativement plus présente dans les territoires en retard de développement et souffrant d'un sous-équipement socio-éducatif frappant, il s'agit principalement des périphéries des villes, du milieu rural et des zones de montagne.

Le système de formation formel actuel présente des difficultés d'accès que l'E2CNG doit prendre en considération. Outre les niveaux d'études exigés qui excluent une part de la population qui est sans niveau d'instruction, l'offre actuelle souffre de l'insuffisance des mesures d'accompagnement qui sont de nature à faciliter l'accès pour tous et garantir l'égalité des chances. La localisation des établissements dans les centres urbains et l'absence du transport et de bourses d'études rend l'accès impossible pour les populations situées loin de l'établissement et celles d'un niveau de vie modeste. L'inadéquation de l'offre de formation avec les spécificités du marché local du travail insuffisamment connues peut aussi constituer un handicap pour le système formel de formation professionnelle.

L'analyse du contexte socioéducatif précédente montre que l'effectif des populations ciblées par l'E2CNG croît sans cesse. En effet, en plus des enfants qui n'ont pas eu la chance d'accéder à l'école dès leur jeune âge dont l'ampleur est relatée par le niveau des taux de scolarisation de la

population âgée de 7 à 12 ans, les déperditions scolaires génèrent un effectif additif annuel moyen de l'ordre de 4500 enfants dans la province d'Azilal et de 2470 environ dans la province de Béni-Mellal. Le flux total annuel d'enfants généré par la déscolarisation dans les deux provinces atteint donc quelques 6970. Ce chiffre inquiétant interpelle les responsables et incite à se demander si les moyens mobilisés actuellement sont à la hauteur des exigences de l'encadrement de ces enfants et de leur intégration socio-professionnelle. L'E2CNG peut constituer une alternative prometteuse si toutefois elle est pensée dans un cadre stratégique basée sur une vision à long terme impliquant dans sa mise en œuvre l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile.

Par ailleurs, il faut rappeler que le projet E2C-NG est conçu pour favoriser l'inclusion socio-professionnelle des enfants/jeunes en situation de vulnérabilité induite, entre autres, par la déscolarisation et la sous qualification. Cette population présente une grande hétérogénéité. Outre les caractéristiques individuelles (âge, niveau d'instruction...), il y a lieu de structurer cette population en deux grands groupes en fonction de la nature de la vulnérabilité dont ils souffrent.

Le premier groupe est formé par les enfants/jeunes dont la situation de vulnérabilité est compatible avec la participation à un programme de formation et de qualification non spécifique.

A l'inverse, le deuxième groupe est formé par ces jeunes qui vivent des situations de vulnérabilités incompatibles avec la participation à un programme de formation de ce genre. Ces jeunes qui ont des problèmes de dépendance à la drogue ou vivent des situations de rupture profonde des liens sociaux (enfants de la rue, enfants en conflit avec la loi...). Le projet E2C-NG, dans sa conception actuelle, cible uniquement le premier groupe. L'accompagnement du deuxième groupe nécessite une démarche donnant plus de marge aux dimensions extra-formation (santé, justice...) et une prise en charge spécifique.

2.3. Analyse du contexte socioéconomique

L'analyse du contexte socioéconomique qui revêt un caractère primordial pour la présente analyse ne peut se faire valablement que sur la base de données quantitatives et qualitatives pertinentes fiables et d'actualité. Les tentatives de collecte de données secondaires auprès des acteurs locaux n'ont pas toutes donné les résultats escomptés. Un bon nombre d'informations importantes ciblées dans le cadre de cette collecte n'ont pu être recueillies. Ainsi, l'analyse entreprise dans ce qui suit est orientée par le type d'information disponible et accessible

Les territoires ciblés par la présente étude connaissent des retards de développement et ce en dépit du potentiel naturel et humain dont ils disposent. La présente étude a normalement pour objectif de connaître les aspects économiques de ces territoires pour mieux adapter l'offre de l'E2CNG aux spécificités desdits territoires en ce qui concerne aussi bien les caractéristiques du tissu économique actuel, que le potentiel existant pouvant être valorisé à moyen et court terme

Pour présenter l'aire de l'étude sur le plan socio-économique et avant d'aborder les secteurs qui constituent les piliers du développement de cette zone, commençons par examiner certains indicateurs issus des RGPH 2014 et 2004.

2.3.1. Evolutions des indicateurs socio-économiques de l'aire de l'étude

L'aire de l'étude qui est composée des deux provinces d'Azilal et Béni-Mellal, abrite une population municipale se chiffrant, en 2014, à 230.619 personnes soit 3,28% de la population totale du pays. Les urbains de cette aire de l'étude ne représentent que 38,65% des habitants des deux provinces et 2,10% des urbains du Maroc. Les premiers résultats du Recensement Général de la

Population et de l'Habitat de 2014 mettent à notre disposition une batterie d'indicateur socio-économique qui vont nous permettre de procéder à une analyse assez sommaire de la situation au niveau global de l'aire de l'étude et des sites retenus.

2.3.1.1. Cadrage provincial.

a- Activité et chômage

Dans l'aire de l'étude la population active âgée de 15 ans et plus est évaluée, en 2014, à un effectif de 339241 personnes, dont 52% sont localisées dans la province de Béni-Mellal.

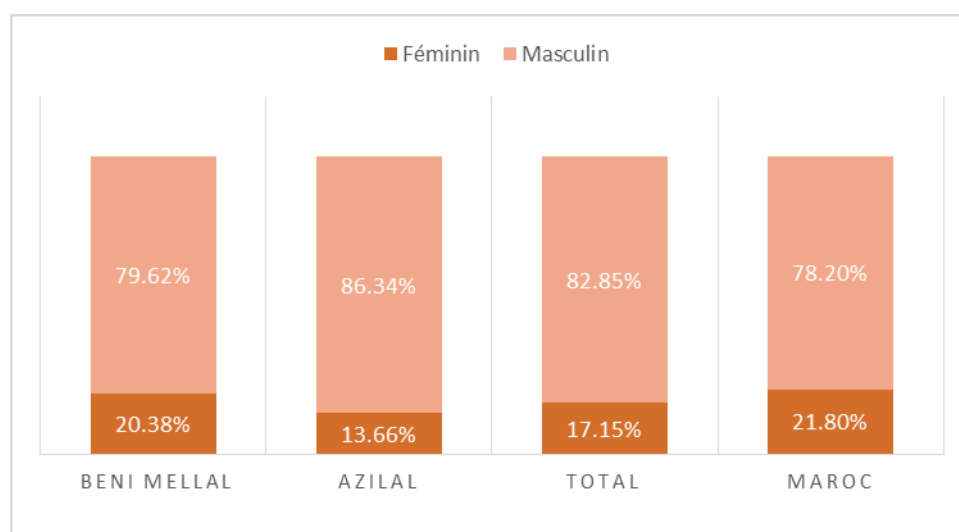
Tableau N° 9: Population active de 15 ans et plus Par sexe et par province -2014-

Province	Féminin	Masculin	Total
Beni Mellal	35 913	140 315	176 228
Azilal	22 264	140 749	163 013
Total	58 177	281 064	339 241
Maroc	9 030 773	2 517 691	11 548 464

Source : RGPH 2014-HCP

La répartition de la population active de 15 ans et plus selon le sexe permet de constater que l'activité économique est surtout du ressort des hommes qui représentent environ 83% des actifs dans les deux provinces regroupées. La contribution de la femme à l'activité économique apparait encore plus faible quand on considère la province d'Azilal seule. En effet, dans cette province on a moins de 16 femmes actives pour 100 hommes actifs. Outre les raisons liées au contexte socio-culturel et aux concepts statistiques qui ne tiennent pas compte des travaux ménagers autoconsommés, les raisons qui sont derrière l'inactivité de la femme sont diverses et peuvent se rapporter, entre autres, à la faiblesse du niveau d'instruction ou à son absence, à un manque de qualification professionnelle ou à la déclaration de la femme qui se juge inactive alors qu'elle est en situation de chômeur découragé ayant arrêté de chercher du travail.

Graphique N° 19: Répartition de la population active de 15 ans et plus Selon le sexe et la province (en %). 2014



Source : RGPH-HCP, 2014

Si on admet que la proportion des femmes parmi les actifs peut constituer un indicateur du niveau de développement et d'émancipation de la femme, on peut conclure, sans grand risque d'erreur, que l'aire de l'étude figure parmi les zones en retard de développement (ZRD) au Maroc. Cet indicateur qui est, pour les deux provinces regroupées, de 17,15% est à 4,65 points d'écart de la moyenne nationale qui s'élève à 21,8%. Encore une fois la province d'Azilal enregistre un niveau très faible pour cet indicateur, il est à peine de 14%, donc à 8,14 points en dessous de la moyenne nationale. Ces constatations confirment la pertinence du choix de ces deux provinces pour abriter le centre socio-professionnelle pour la qualification et l'intégration des enfants déscolarisés. L'école de 2^{ème} Nouvelle Génération doit être aussi fondée sur l'approche genre et assister les personnes de sexe féminin à améliorer leur performance et à rattraper le retard accusé par rapport aux hommes et aux seuils de développement escomptés. La variable genre doit faire partie des concepts de base sur lesquels doit reposer la stratégie de mise en œuvre de cette école.

Un autre indicateur corrobore le faible niveau d'activité de la femme dans l'aire de l'étude, il s'agit du taux net d'activité. Estimé respectivement pour les provinces d'Azilal et de Beni-Mellal à 43,6% et 44,1%, ce taux montre un contraste frappant quand on considère le sexe.

Tableau N° 10: Taux net d'activité par province et par sexe Provinces de Béni-Mellal et d 'Azilal-2014

Province	Féminin	Masculin	Total
Béni Mellal	17,1	73,8	44,1
Azilal	11,6	76,1	43,6
Maroc	20,4	75,5	47,6

Source : RGPH-HCP, 2014

Globalement le taux net d'activité enregistre un niveau inférieur à la moyenne nationale pour les deux provinces. Par sexe si les hommes de l'aire de l'étude se hissent au moins au niveau de la moyenne observée pour leurs homologues pour l'ensemble du pays, les femmes sont nettement en

dessous du niveau d'activité de leurs homologues au niveau national. Les femmes de la province d'Azilal sont les moins actives avec un taux ne dépassant guère 17%.

Pour boucler l'examen des aspects relatifs au niveau d'activité de la population des deux provinces formant l'aire de l'étude, on ne peut s'empêcher d'aborder le chômage en tant que phénomène affectant une large frange de la population jeune. Représentant les personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un, le chômage est un phénomène complexe difficile à mesurer en raison de la difficulté à établir les frontières entre ce concept, l'emploi et l'inactivité. Les enquêtes et recensement au Maroc, comme partout dans le monde, mesurent le chômage au sens du BIT. Pour la zone de l'étude les résultats de la mesure de ce phénomène dans le cadre du RGPH 2014 sont relatés par le tableau suivant.

Tableau N° 11 Taux de chômage par province et par sexe Provinces de Béni-Mellal et d'Azilal

Province	Féminin	Masculin	Total
Béni Mellal	32	12	16
Azilal	23,6	6,5	8,8
Maroc	29.6	12.4	16.2

Source : RGPH-HCP, 2014

Le taux de chômage au niveau national atteint 16,2%, selon le RGPH 2014, contre 16% dans la province de Béni-Mellal et 8,8% dans la province d'Azilal. Une lecture littérale de ces chiffres pourrait conclure que la province d'Azilal est en meilleure situation que celle de Béni-Mellal et le niveau national moyen. Ce niveau de chômage bas en apparence peut cacher des aspects importants liés surtout à la décence du travail (couverture sociale, niveau de salaire,...) et sous-emploi.

Si on tient compte du sexe, on s'aperçoit qu'en dépit de son faible niveau d'activité, la femme vit le chômage plus que l'homme. Avec des taux de chômage respectifs de 32% et 23,6%, les femmes des provinces de Béni-Mellal et Azilal accusent un déficit relatif respectif de 20 et 17 points de pourcentage comme écart par rapport aux hommes

Nonobstant la décence du travail et le sous-emploi que les données disponibles ne permettent pas d'appréhender, on peut dire que l'inactivité et le chômage sont plutôt des caractéristiques des femmes dans les provinces étudiées. Comme l'accès de la femme à l'emploi passe d'abord par sa qualification, le projet E2CNG peut jouer un rôle déterminant dans ces provinces pour consolider la dynamique qui vise le renforcement du pouvoir d'action des femmes (empowerment).

b. situation dans la profession

Les indicateurs sur la participation au marché du travail (taux d'activité) et l'exclusion de l'emploi (taux de chômage), présentés précédemment, nous ont permis d'apprécier, de manière sommaire, le degré de l'inclusion du modèle économique dans les zones d'études. A présent, il est utile de compléter cette dimension de participation à l'activité et à l'emploi par des indicateurs sur la qualité de l'emploi existant. En d'autres termes, après avoir évalué la participation au marché du travail et à l'emploi, il est nécessaire de se poser des questions sur les modalités/les conditions de mobilisation des travailleurs qui ont la chance d'accéder à un emploi. En effet, l'accès à l'emploi, s'il survient dans des conditions de précarité et de vulnérabilité pour le travailleur, peut ne peut être

suffisant pour atteindre les objectifs de développement aussi bien au niveau individuel des travailleurs concernés qu'au niveau de la collectivité.

A ce niveau, une question centrale posée dans le contexte du marché du travail des pays en développement est l'ampleur du secteur informel qui génère l'emploi informel⁴ lequel est associé le plus souvent à des conditions de travail précaires et à une forte vulnérabilité des travailleurs concernés.

Le manque de données adéquates rend difficile la réponse à cette question notamment au niveau territorial. La seule source statistique sur le secteur informel est l'enquête nationale sur le secteur informel, réalisée par le HCP à deux reprises (1999 et 2007). Cette enquête a permis de confirmer le caractère structurel du secteur informel dans l'économie marocaine. Entre 1999 et 2007, la part du secteur informel dans l'emploi non agricole global a diminué, pour l'ensemble du pays, de 1,7 point en passant de 39% à 37,3%. Dans le commerce, le secteur le plus marqué par l'informalité, 8 emplois sur 10 sont informels. Cependant, cette enquête d'envergure nationale et régionale ne permet pas d'avoir des informations au niveau territorial infra régional (province, commune).

Pour contourner les difficultés induites par le déficit en données sur le secteur informel, on s'appuie sur des dispositifs de collecte de données auprès des ménages. Ces données permettent d'apprécier de manière indirecte l'ampleur de l'emploi informel à travers l'étude de la structure de la population active occupée. L'enquête emploi, réalisée annuellement par le HCP, fournit plusieurs indicateurs qui, mis ensemble, permettent de se faire une idée relativement précise de l'étendue de l'emploi informel. Ces indicateurs concernent la structure de la population en emploi ou ayant déjà travaillé selon la branche d'activité, la profession, la situation dans la profession, part de l'emploi non rémunéré, le taux de non affiliation à aucun système de couverture médicale, la part des travailleurs exerçant sans contrat de travail écrit. Le rapport détaillé de l'enquête emploi présente des croisements de certaines de ces variables entre elle et des croisements entre certaines de ces variables avec des variables individuelles telles le genre, l'âge, le diplôme et le milieu de résidence. Ces croisements permettent d'approfondir la description de l'emploi informel.

Les deux indicateurs suivants, issus du dernier rapport détaillé de l'enquête emploi (2013) publié par le HCP, illustrent le caractère structurel et massif de l'emploi informel :

-Plus de 65% des travailleurs en emploi exercent sans aucun contrat écrit. Cette proportion atteint 68% chez les hommes.

-Plus de 8 travailleurs en emploi sur 10 exercent sans être affilié à aucun système de couverture médicale. Cette proportion atteint presque 9 sur 10 chez les travailleurs jeunes (15-29 ans).

Les données RGPH 2014 présentent le double avantage d'être plus récentes et d'être disponibles au niveau territorial le plus fin (province et commune). Malheureusement, elles ne sont pas très extensives en ce sens qu'elles ne portent pas sur toutes les variables citées plus haut. Ainsi, les données issues du RGPH2014 donnent la répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant

⁴ Il est important de distinguer les deux concepts secteur informel et emploi informel. Le premier renvoie à l'organisation (entreprise) alors que le second renvoie au travailleur et plus précisément à l'activité que ce dernier exerce dans le cadre d'un emploi donné. Une entreprise formelle, appartenant au secteur formel, peut générer des emplois informels (emplois non déclarés). De plus un travailleur, dans le cadre de la pluriactivité, peut exercer un emploi formel dans une entreprise formelle et avoir une activité informelle dans le cadre d'un emploi secondaire.

déjà travaillé selon la situation dans la profession sans distinction entre le secteur formel et informel qui nécessite, comme nous l'avons souligné, des enquêtes spécifiques.

Tableau N° 12 : Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession aire de l'étude -2014

Indicateur	Maroc			Province d'Azilal			Province de Béni-Mellal		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
Employeur	3.1	2.0	2.9	1.5	1.0	1.4	3.5	2.2	3.3
Indépendant	33.4	14.5	29.8	36.0	20.2	34.2	33.9	20.2	31.5
Salarié dans le secteur public	9.3	14.0	10.2	6.4	11.2	7.0	10.3	16.7	11.4
Salarié dans le secteur privé	45.3	57.3	47.6	47.7	26.8	45.3	42.8	47.9	43.7
Aide familiale	5.6	10.3	6.5	6.2	38.9	10.0	6.1	11.2	6.9
Apprenti	1.0	0.4	0.9	0.7	0.1	0.7	0.9	0.3	0.8
Associé ou partenaire	1.9	1.0	1.8	1.0	1.2	1.0	2.1	1.1	1.9
Autre	0.4	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5

Source : RGPH 2014-HCP

La structure de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession montre que les salariés représentent plus de 50%. Les indépendants se placent en deuxième position en constituant une proportion de 30% au niveau national et de 34% et 31% respectivement dans les provinces d'Azilal et Béni-Mellal. Il y a lieu de remarquer qu'à côté de ces petits métiers d'indépendants assez répandus, les employeurs ne constituent qu'une faible proportion : 2,9% en moyenne nationale, 1,4% dans la province d'Azilal et 3,3% dans celle de Béni-Mellal. En outre la lecture des données du tableau précédent permet de faire les constats suivants :

- Le privé est le secteur employeur par excellence, les salariés du secteur publics ne représentent au meilleur que 11, 4% (province de Béni-Mellal) ;
- Le travail non rémunéré (aide familial) marque tout de même sa présence en assurant de l'emploi à des proportions variant entre 6,5% comme moyenne nationale et 10% enregistrée dans la province d'Azilal.
- Le travail non rémunéré est surtout l'apanage des femmes, particulièrement celles de la province d'Azilal qui sont presque 40% à s'y adonner.

Ces indicateurs laissent penser que le contexte du marché du travail de la province d'Al Hoceima est encore plus propice à la dynamique de l'emploi informel. Notons qu'au niveau national comme au niveau territorial, la dynamique de l'emploi informel se trouve renforcée par la conjonction de deux éléments à savoir la faiblesse du niveau général d'instruction et de diplomation de la population en emploi (et plus généralement de la population active) et la prépondérance de l'emploi non rémunéré et non qualifié⁵. En effet, la dynamique de l'emploi au Maroc se trouve entraînée dans la logique informelle par le fait qu'une bonne partie des emplois générés par le système productif relève de l'emploi non qualifié ou précaire qui ne peut être exercé que dans le secteur informel. De même, la prévalence de l'analphabétisme massif au sein de la population active

⁵Au niveau national, l'enquête emploi (2013) montre que 63% de la population active occupée est sans diplôme (81,7% en milieu rural). De même 22,1% de l'emploi relève de l'emploi non rémunéré (48,1% de l'emploi féminin).

réduit considérablement les perspectives d'évolution de cette catégorie de travailleurs. N'ayant pas les conditions requises pour accéder au segment de l'emploi formel (qui exige entre autre un niveau minimal d'instruction et de diplomation), les travailleurs analphabètes ou faiblement instruits n'ont d'autres perspectives professionnelles que les emplois précaires et non qualifiés du secteur informel.

Si la sécurité et la décence du travail dans l'aire de l'étude sont peu garanties à cause de la prépondérance du secteur informel et du faible niveau de qualification de la main d'œuvre, la femme souffre plus d'une précarité professionnelle qui n'est pas seulement le fruit d'une situation stigmatisante de quelqu'un qui ne parvient pas à décrocher un emploi mais surtout le produit historique d'un rapport au travail. L'éducation et la qualification professionnelle de la femme est de nature à aider au changement des mentalités et à l'amélioration de la situation de la femme. Le projet E2CNG peut apporter sa pierre à cet édifice en réservant à la fille la place qu'elle mérite dans son programme d'action.

2.3.1.2. Sites devant accueillir les centres socio-professionnels

a. Activité et chômage

Les communes retenues pour faire l'objet de l'étude dans la perspective d'héberger un centre socio-professionnel destiné à accueillir les enfants déscolarisées âgé de 12 à 20 ans regroupent une population active âgée de 15 ans et plus qui se chiffre à 78198 personnes. La ville de Béni-Mellal contribue à cet effectif par un poids de 85% alors que la municipalité d'Azilal et la commune d'Ait Mazigh n'en représentent respectivement que 14% et 1%.

Tableau N° 13 : Population active âgée de 15 ans et plus par sexe et par site 2014

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Mu Azilal	8 557	2 270	10 827
Mu Béni-Mellal	49 370	17 111	66 481
CR Ait Mazigh	780	110	890
Total	58 707	19 491	78 198

Source : RGP-HCP, 2014

Par sexe, la distribution de la population active de 15 ans et plus illustre une prédominance masculine en ce sens que les hommes représentent les trois quart. Par site le taux de féminisation de la population active passe d'un maximum enregistré à Béni-Mellal (26%) à une valeur intermédiaire de 21% relevée au niveau de la municipalité d'Azilal pour ensuite chuter à son niveau le plus bas 12% constaté dans la commune d'AIT Mazigh.

Le taux net d'activité dénote également cette présence timide de la femme parmi les rangs des actifs. Si la femme urbaine marocaine est active à concurrence de 26%, son homologue mellalie ne participe à l'activité économique que dans une proportion de 23% au moment où à Azilal seules 16% des femmes se sont déclarées actives.

Tableau N° 14 : Taux net d'active par sexe et par site 2014

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Mu Azilal	66,4	16,4	40,5
Mu Béni-Mellal	72.7	22.9	46.6
CR Ait Mazigh	68.5	9.3	39.3
Maroc Urbain	73.4	25.8	49.1
Maroc rural	78.8	11.4	45.1

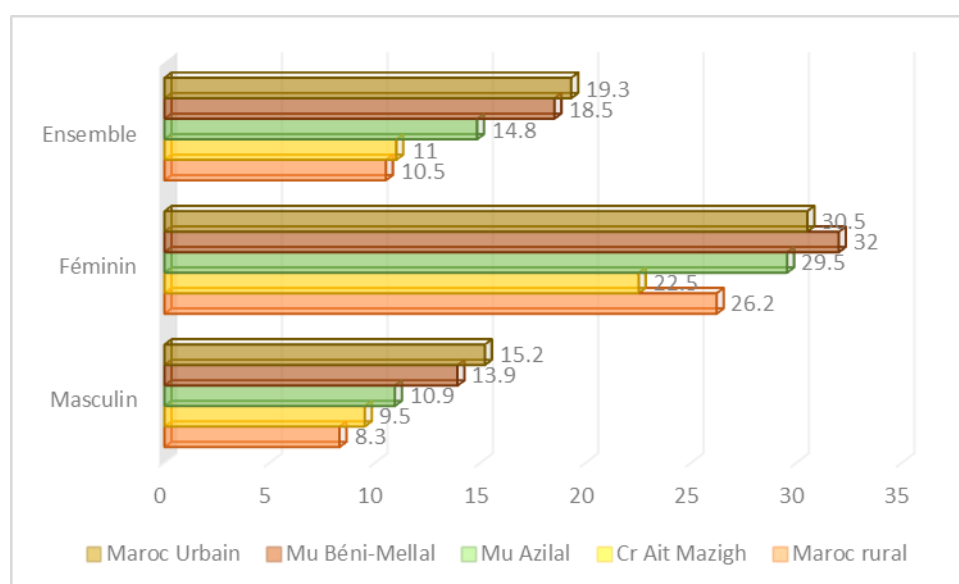
Source : RGPH 2014-HCP

Le classement des sites par ordre décroissant du taux net d'activité place la commune d'Ait Mazigh en dernier avec 39%, suivie de la municipalité d'Azilal avec 40,5% puis Béni-Mellal avec 46,6%. Cette hiérarchie permet aussi de constater que le Maroc urbain est placé en tête de liste ce qui signifie que tous nos sites connaissent un niveau d'activité inférieur à la moyenne nationale urbaine. Mieux encore, la ville d'Azilal ne réalise dans ce domaine qu'une performance inférieure à la moyenne du milieu rural national (40,5% contre 45,1%).

Pour étayer davantage cette analyse en fonction des données disponibles, lesquelles données constituent en fait une limite, faisons appel au taux de chômage qui indique la proportion des personnes de 15 ans et plus sans emploi et qui cherchent un travail par rapport à la population active du même âge.

Cet indicateur qui présente des imperfections intrinsèques masque souvent les aspects liés au sous-emploi et à la décence du travail. L'indicateur du sous-emploi dont nous ne disposons pas serait d'un grand intérêt pour une meilleure compréhension de l'activité dans les sites étudiés. Cet indicateur revêt un grand intérêt pour l'appréhension de l'activité dans les économies où le secteur informel domine.

Graphique N° 20: Taux de chômage par sexe et par site-Année 2014-



Source : RGPH 2014-HCP

Les constatations pouvant être faites à la lecture du graphique ci-dessus se résument dans les points suivants :

- Le chômage est un phénomène essentiellement urbain, les citadins enregistrent, en effet, les taux de chômage les plus élevés : 19,3 pour le Maroc urbain, contre 10,5 pour les ruraux. Dans les sites étudiés composés de deux villes et d'une commune rurale cette constatation se confirme. Pour La commune rurale d'Ait Mazigh les chômeurs représentent seulement 11% de la population active contre respectivement 14,8% et 18,5% à Azilal et Béni-Mellal. Par contre selon les données de l'enquête nationale sur l'emploi réalisée annuellement par le Haut-commissariat au Plan, l'équation s'inverse quand on s'intéresse au sous-emploi ; ce dernier affecte plus les ruraux et les hommes. Le taux de sous-emploi est estimé pour l'année 2014 à 11,2 pour le rural national et à 9,5 pour les urbains. Ce phénomène touche plus les jeunes (28,9 pour les âgés de 15 à 24ans et 35,4 pour ceux âgés de 25 à 34 ans) et les sans diplôme (59,2). Par secteur, ce sont les actifs occupés de l'agriculture et des services qui vivent plus le sous-emploi, les taux respectifs dans ces secteurs s'élèvent à 39 et 37.

- Le chômage affecte plus les femmes malgré leur faible niveau d'activité. Les taux de chômage féminin sont évalués à 32% à Béni-Mellal et à 29,5% à Azilal. Il y a lieu de remarquer que l'égalité des chances entre les deux sexes pour accéder à un emploi n'est pas de mise et que sa garantie nécessite encore des années d'efforts à déployer par l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile. Ces efforts doivent porter plus sur la formation et la qualification des femmes sont à accompagner d'un travail en profondeur sur les comportements et les attitudes.

b. situation dans la profession.

La structure de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession montre des nuances importantes entre les deux municipalités étudiées et la moyenne de l'urbain marocain.

Tableau N° 15: Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession sites retenus -2014

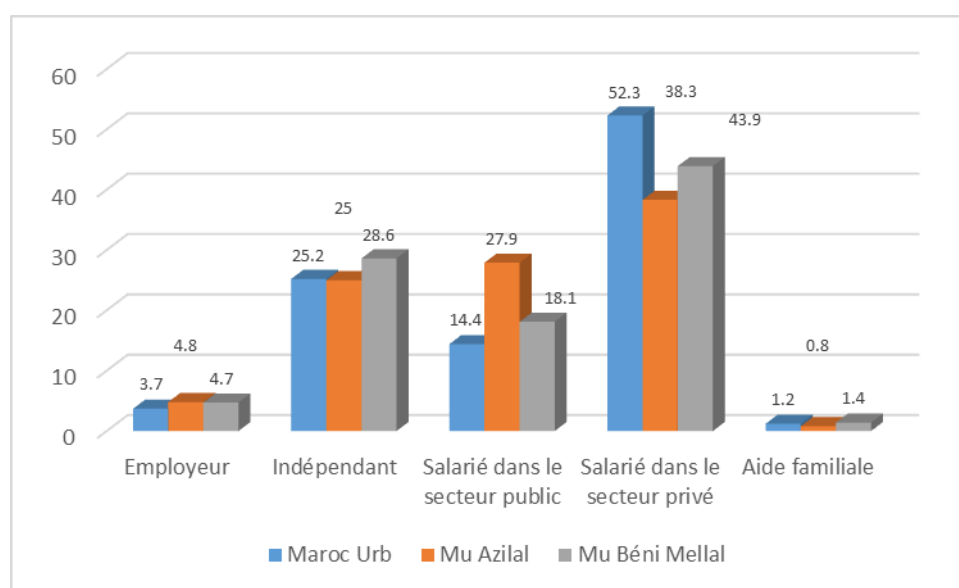
Indicateur	Maroc Urbain			Mu Azilal			Mu Béni-Mellal		
	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total
Employeur	4.1	2.3	3.7	5.2	3.0	4.8	5.2	2.9	4.7
Indépendant	28.9	13.2	25.2	27.2	14.5	25.0	31.8	17.5	28.6
Salarié dans le secteur public	13.7	16.9	14.4	25.5	38.7	27.9	16.1	25.4	18.1
Salarié dans le secteur privé	48.4	64.5	52.3	38.0	39.5	38.3	41.8	51.4	43.9
Aide familiale	1.2	1.2	1.2	0.7	0.9	0.8	1.4	1.2	1.4
Apprenti	1.1	0.4	0.9	0.5	0.2	0.5	1.4	0.4	1.2
Associé ou partenaire	2.1	0.9	1.8	1.7	1.9	1.7	2.1	0.8	1.8
Autre	0.4	0.5	0.4	1.1	1.3	1.1	0.2	0.3	0.3

Source : RGP-HCP, 2014

Si les employeurs au niveau national urbain ne représentent que 3,7%, les villes de Béni-Mellal et d'Azilal comptent relativement plus de personnes appartenant à cette catégorie (respectivement 4,7% et 4,8%). Pour les indépendants on observe la même proportion pour le Maroc-

urbain et Azilal (25%), alors qu'à Béni-Mellal ils sont relativement plus présents et représentent 28,6%. La proportion qui attire plus l'attention c'est celle se rapportant aux salariés du secteur public dans la municipalité d'Azilal ; elle atteint 27,8% contre 14,4% au niveau national urbain et 18,1% dans la ville de Béni Mellal. Cette distinction peut s'expliquer par deux raisons principales : le poids démographique de la ville d'Azilal qui reste assez modeste et qui ne dépasse pas 38.066 habitants et les fonctions administratives et de services publics que cette municipalité doit assurer en tant que chef-lieu de province. Ces fonctions multiples répondant aux besoins d'un vaste territoire provincial hébergeant une population de 552 884 habitants nécessitent un nombre important de fonctionnaires qui viennent s'installer dans le chef-lieu.

Graphique N° 21: Structure des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession sites retenus -2014



Source : RGPH-HCP, 2014

Si on examine la distribution selon la situation dans la profession par sexe la principale nuance à relever porte sur Le salariat dans le secteur privé qui procure de l'emploi à la plus grande proportion de femmes (64.5% pour le Maroc-urbain, 39.5% pour la municipalité d'Azilal et 51.4% dans la ville de Béni-Mellal).

L'emploi non rémunéré, comme on peut s'y attendre est faiblement présent aussi bien pour les femmes que pour les hommes. La ville d'Azilal se distingue à ce niveau en enregistrant les proportions les plus faibles des aides familiales : 0,8% contre 1,4% à Béni-Mellal et 1,2% dans le Maroc-urbain.

, 2.3.2 Les secteurs clés de l'économie de l'aire de l'étude

L'économie de l'aire de l'étude est basée sur l'agriculture, l'industrie, le tourisme et dans une moindre mesure l'artisanat. Face à une carence notoire en informations locales, l'analyse qui sera entreprise dans ce qui suit focalisera sur le niveau provincial et traitera des données disponibles en dépit de leur manque d'actualité.

2.3.2.1 Le secteur agricole.

Composée en majorité d'un relief accidenté comprenant principalement la Montagne et le piémont, l'économie de l'aire de l'étude s'appuie sur l'agriculture en tant que secteur producteur de richesse et assurant de l'emploi à une main d'œuvre très peu qualifiée.

La présence de montagnes couvertes de forêts, de plateaux à pâturages, de haute montagne enneigée durant la moitié de l'année et d'un piémont favorable aux plantations d'arbres fruitiers et d'oliviers, fait de cette aire de l'étude une zone qui se prête à une diversification de la production agricole et au développement de l'élevage. L'absence de données sur l'arboriculture qui est en croissance dans les montagnes empêche son intégration dans l'analyse suivante.

a-Production céréalière

Avec une superficie moyenne de 371 600 ha les deux provinces constituant l'aire de l'étude ont assuré, durant les campagnes agricoles 2010-2011 à 2012-2013, environ 7% de la superficie totale consacrée à la céréaliculture au Maroc. La dite superficie a permis de réaliser une production moyenne annuelle estimée à 6648,1 milliers de quintaux, soit environ 8,4% de la production nationale moyenne.

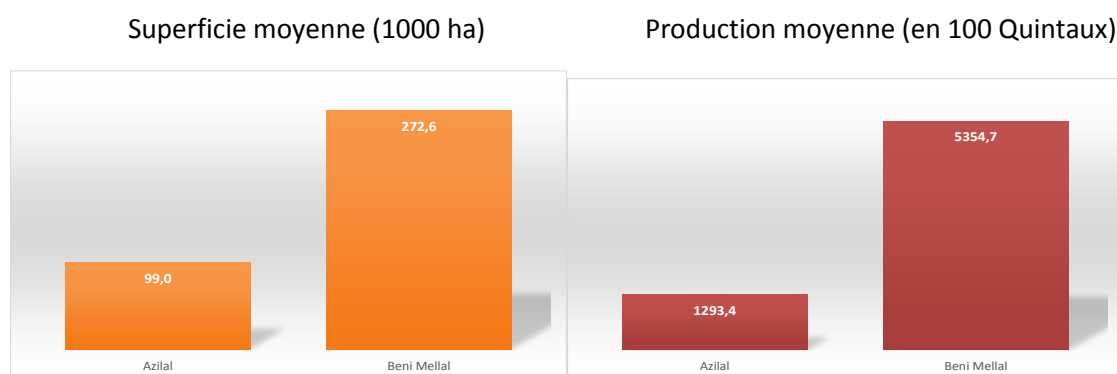
Tableau N° 16: Superficie et production céréalières-Année 2010-11 à 2012-13-

Province	Superficie(en 1000 ha)			Production (en1000 quintaux)		
	2010-11	2011-12	2012-13	2010-12	2011-12	2012-13
Azilal	97,1	99,2	100,8	1087,3	565,3	2227,6
Beni Mellal	270,9	263	283,8	5363	3265,9	7435,1
Total	368	362,2	384,6	6450,3	3831,2	9662,7
Maroc	5375,9	5216,8	5391,3	86220	53011,9	98636,3
% Par rapport au Maroc	6,85%	6,94%	7,13%	7,48%	7,23%	9,80%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

La contribution des deux provinces à la production céréalière de l'aire de l'étude est déséquilibrée, Béni-Mellal seule en assure 80,5% en mobilisant une superficie représentant 73,6% du total cultivé. Cet écart entre la part en superficie et en production de Béni-Mellal dénote la réalisation d'un rendement meilleur dans cette province. En effet, le rendement pour la province de Béni-Mellal est de 19,64 q/ha contre seulement 13,06 q/ha pour Azilal.

Graphique N° 22: Superficie moyenne et production moyenne des céréales (2010-2013)



Dans les zones de montage la céréaliculture constitue une activité principale pour les ménages, c'est une culture vivrière pour plusieurs d'entre eux.

b. Production des légumineuses et cultures industrielles

L'aire de l'étude contribue très peu à la production des légumineuses, avec moins de 110 mille quintaux sa production annuelle moyenne ne représente que 3,65% de la production nationale. Les rendements pour cette culture sont de l'ordre de 8,8 q/ha pour l'aire de l'étude et environ de 7,4 q/ha pour l'ensemble du pays. Le rendement constaté dans les deux provinces étudiées est 1,2 fois plus important que la moyenne nationale.

Tableau N° 17: Production et superficie moyennes des légumineuses et des cultures industrielles Aire de l'étude 2010-2013

Province	Légumineuses		Cultures industrielles	
	Superficie (en 1000 ha)	Production (en 1000 q)	Superficie (en 1000 ha)	Production (en 1000 q)
Azilal	6,07	34,97	0,23	128,8
Beni Mellal	6,47	74,80	11,70	7259,13
Total	12,53	109,77	11,93	7754,60
Marco	409,33	3009,53	37,2	22680,1
% Par rapport au	3,06%	3,65%	32,07%	32,57%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP,

La betterave est une spécialité de l'aire de l'étude. Cette dernière produit annuellement une moyenne de 7754,6 milliers de quintaux assurant ainsi 32,6% de la production du Maroc. Les rendements de ces cultures sont très élevés, ils atteignent 619 q/ha et 610 q/ha, respectivement dans les deux provinces étudiées et l'ensemble du Maroc.

c. Le cheptel

Les provinces d'Azilal et de Béni-Mellal pratiquent un élevage extensif orienté surtout vers les races locales caprines et ovines. Réputées pour l'élevage caprin la province d'Azilal concentre à elle seule 13% de l'effectif national de cette catégorie de cheptel.

Tableau N° 18 : Effectifs du cheptel année 2013 nombre de têtes en milliers.

Province	Type de cheptel		
	Caprins	Ovins	Bovins
Azilal	797,4	691	37,6
Beni Mellal	116,3	626,8	338
Total	913,7	1317,8	375,6
Maroc	6243,3	19499,5	3344,7
% par rapport au Maroc	14,63%	6,76%	11,23%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

L'introduction de races caprines améliorées peut constituer un créneau pouvant aider au développement de l'élevage et de l'emploi des jeunes en montagne. Toutefois, des formations et un

soutien approprié sont nécessaires pour dynamiser cette activité et éviter les échecs vécus par des tentatives passées. L'E2CNG peut avoir un apport important dans ce cadre si elle intègre la filière élevage dans son cursus de formation.

2.3.2.2 L'industrie et l'artisanat.

En dépit de leur manque d'actualité les grandeurs industrielles illustrées par le tableau suivant montrent que l'industrie dans l'aire de l'étude reste embryonnaire malgré la présence d'un potentiel naturel important. La contribution de cette aire reste insignifiante quelle que soit la variable considérée. Le niveau plus élevé de cette contribution ne dépasse pas 3,55% et concerne l'investissement. Les exportations, absentes pour la province d'Azilal, ne représentent pour Béni-Mellal que 0,03% de la valeur des produits industriels exportés par le pays.

Tableau N° 19 : Grandeurs industrielles, aires de l'étude 2012

Grandeurs industrielles	Azilal	Béni-Mellal	Total	Part d'Azilal dans les grandeurs de l'aire de l'étude	Maroc	% aire d'étude par rapport au Maroc
Chiffre d'affaires (<i>en millions de dh</i>)	74941	4392234	4467175	1,68%	429733531	1,04%
Exportations (<i>en millions de dh</i>)	0	31829	31829	0,00%	109653376	0,03%
Production (<i>en millions de dh</i>)	76986	4177681	4254667	1,81%	391712991	1,09%
Investissement (<i>en millions de dh</i>)	185	824491	824676	0,02%	23209765	3,55%
Valeur ajoutée (<i>en millions de dh</i>)	10637	1198487	1209124	0,88%	99856658	1,21%
Nombre d'employés	217	4399	4616	4,70%	577981	0,80%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

L'examen des grandeurs industrielles pour les deux provinces séparément met en évidence une forte concentration de l'effort industriel sur la province de Béni-Mellal. Les constatations faites en comparant l'aire de l'étude à l'ensemble du pays s'affirment également quand on compare Azilal à Béni-Mellal. Autrement dit, la contribution de la province d'Azilal aux grandeurs industrielles de l'aire de l'étude est insignifiante, exceptée la part dans l'emploi qui s'élève à 4,7% toutes les autres proportions sont inférieures à 2%. Les responsables locaux doivent innover dans l'objectif d'amorcer la constitution d'un tissu industriel basé sur la valorisation des ressources locales et capable de créer des emplois pour les jeunes. Cette œuvre débiterait par la création de structures d'accueil des investissements telles que les zones d'activité économiques et les zones industrielles. L'E2CNG trouverai sa place dans cette action en ce sens qu'elle pourrait aider à qualifier les jeunes en déscolarisation et les accompagner dans leur insertion professionnelle.

La culture de l'olivier étant assez développée dans l'aire de l'étude, on assiste à une multiplication des huileries traditionnelles sur son territoire accompagnée de l'installation de quelques unités industrielles. La province d'Azilal concentre plus des deux tiers des unités traditionnelles de la zone mais avec seulement 31% de la capacité de trituration.

Tableau N° 20 : Unités traditionnelles de trituration des olives et presses industrielles Aire de l'étude 2013

Province	Nombre de Maasras	Capacité de trituration (tonne/année)	Nombre d'unités industrielles
Azilal	1107	4700	4
Béni-Mellal	529	10500	9
Total	1636	15200	13
Part d'Azilal (en%)	67,67%	30,92%	30,77%
Maroc	15087	505800	287
% par rapport au Maroc	10,84%	3,01%	4,53%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

Les petites unités traditionnelles de trituration des olives sont éparpillées sur le territoire des deux provinces objets de la présente étude. Représentant 11% des huileries traditionnelles du pays, ces unités offrent une capacité de trituration qui ne représente que 3% de la capacité nationale. La multiplication d'unité de faible capacité de trituration dans ces deux provinces est dictée, fort probablement, par le relief qui impacte les déplacements et la taille réduite des exploitations agricoles.

Ce créneau peut constituer pour l'E2CNG un champ d'investigation pour voir dans quelle mesure une formation adaptée peut être organisée et dispensée aux jeunes non scolarisés ou en décrochage scolaire dans le domaine de la trituration et la conservation des olives et autres produits oléagineux.

Le secteur de l'artisanat qui offre des potentialités importantes ne connaît qu'un essor très modeste dans les provinces étudiées. Une meilleure connaissance des productions artisanales ancestrales qui sont perpétuées par les habitants des montagnes peuvent ouvrir des perspectives importantes au secteur, si une stratégie de soutien, d'accompagnement, et de promotion est arrêtée et mise en œuvre sur la base d'une approche participative impliquant les concernés.

Le secteur de l'artisanat demeure, malgré tout un secteur mal connu. L'insuffisance des études et la carence en information empêchent le développement de l'investissement et inhibé les tentatives d'édification de stratégies de promotions performantes.

Les données mises à notre disposition dans le cadre de la présente étude se rapportent au nombre d'artisans par sous-secteur et aux créneaux pouvant être développées dans la province de Béni*Mellal.

Tableau N° 21 : Répartition des artisans selon le sous-secteur et la branche Province de Béni-Mellal -2016-

Sous-secteur	Branche	Nombre d'artisans
Artisanat d'art et de production	Tissage couture et broderie	2518
	Menuiserie	1120
	Cuir	700
	Ferronnerie	430
	Alimentation	347
	Vannerie	257
	Terre et pierre	224
	Total	5596
Artisanat de service	Travaux bâtiment	2375
	Electricité et plomberie	875
	Coiffure	854
	Mécanique	750
	Autre	695
	Réparation des audio-visuels, horlogers	630
	Tôlerie	500
	Soudure	375
	Cycliste	375
	Photographe	325
	Total	7754
Total général		13350

Source : Direction Régionale de l'Artisanat, Béni-Mellal

Selon les statistiques de la Direction Régionale de l'Artisanat à Béni-Mellal, le nombre d'artisans dans la province de Béni-Mellal se chiffre à 13350, dont 42% travaillent dans l'artisanat de service et 48% dans l'artisanat d'art et de production. Les secteurs les plus pourvoyeur d'emplois sont, pour l'artisanat d'art et de production, "Tissage couture et broderie" avec 45% des postes d'emplois et la menuiserie avec 20% de postes. Pour l'artisanat de service les artisans vivant de leur travail dans les travaux de bâtiment sont les plus nombreux, ils représentent 30,6%. En deuxième position se trouvent les artisans œuvrant dans le domaine de l'électricité et la plomberie, leur proportion parmi les artisans de services atteint 11,3%.

Les créneaux jugés par la Direction Régionale de l'Artisanat porteurs pour le développement futur du secteur de l'artisanat sont au nombre de quatre. Ils portent sur le tissage, le bois, la vannerie et la poterie. Les communes favorables au développement de ces niches sont indiquées dans le tableau suivant :

Tableau N° 22 : Secteur de l'artisanat, niches à développer et localités concernées

Niche à développer	Communes favorables
Tissage rural du Dir	Tghzirt, Ksiba, Gharem Laalam, Zaouit Cheikh.
Secteur du bois	Aghbala
Poterie	Zaouit Cheikh.
Vannerie (nattes et divers articles en doum)	Tizi Nisli

Source : Direction Régionale de l'Artisanat, Béni-Mellal

L'artisanat est un secteur où la qualification est un besoin permanent. L'E2CNG peut intervenir en complément et en harmonie avec les programmes de formation par apprentissage assuré par le Ministère de l'Artisanat pour une meilleure couverture des enfants et jeune avides d'améliorer leurs compétences et leur savoir-faire.

2.3.2.3 Le tourisme.

Jouissant d'une position géographique stratégique reliant deux grands pôles touristiques du Royaume (Marrakech et Fès) et d'une richesse naturelle difficilement égalable, les provinces de Béni-Mellal et d'Azilal disposent effectivement d'atouts indéniables pouvant faire du tourisme un secteur pilier pouvant avoir des effets d'entraînement sur toutes les composantes de l'économie de la région.

Disposant d'une vingtaine de sites naturels diversifiés connus à l'échelle internationale, cette zone peut drainer un flux de touristes nationaux et internationaux qui croitra en fonction des efforts de promotion d'aménagements à fournir. Parmi les sites naturels pouvant avoir un pouvoir attractif croissant figurent ceux localisés dans la province d'Azilal : les cascades d'Ouzoud, le pont naturel Imi-Nifri, la vallée d'Ait Bougamez. Le barrage Bin El Ouidane. A ces sites s'ajoutent de multiples sources situées dans la province de Béni-Mellal dont la plus célèbre est celle d'Ain Asserdoune, située au piémont à proximité de la ville de Béni-Mellal.

Cette richesse naturelle permet de développer un tourisme thématique diversifié qui tourne autour de l'eau et la nature en passant par les randonnées équestres et pédestres ou encore en VTT, le parachutisme et le tourisme cynégétique.

La promotion de toutes ces thématiques requiert une main d'œuvre qualifiée et des équipements à la hauteur des attentes des visiteurs. Examinons donc les installations d'accueil des touristes existantes dans la zone d'étude et appréciant à travers les statistiques disponibles l'intensité de l'activité touristique dans cette zone.

Tableau N° 23 : Capacité des établissements d'hébergement hôtelier Aire de l'étude -31/12/2013-

Province	lits	Etablissements
Azilal	2557	97
Béni-Mellal	1554	28
Total	4111	125
Maroc	207572	3006
% Zone/Maroc	1,98%	4,16%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

La zone d'étude offre une capacité d'accueil dans les établissements classés qui s'élève, au 31/12/2013 à 4111 lits assurée par un nombre d'établissements qui atteint 125 unités. Cette capacité représente à peine 2% de l'offre nationale. Répartie entre les 2 provinces, elle est localisée à 62% dans la province d'Azilal.

Pour aborder l'intensité des flux touristique dans l'aire de l'étude, le nombre de nuitées et les taux d'occupation des lits constituent des indicateurs pertinents. Durant la période 2009-2013 la zone d'étude a réalisé un nombre moyen annuel de nuitées qui se chiffre à 109348, soit seulement 0,62% des nuitées réalisées par l'ensemble du territoire national. La zone d'étude en ne contribuant au nombre de nuitées touristiques réalisées par le Maroc qu'à concurrence de 0,62%, bien que sa capacité d'accueil représente 2% de celle de l'ensemble du pays, souffre d'une sous-utilisation de ces moyens et équipements. Le taux d'occupation des lits d'hébergement touristique peut renseigner sur le niveau de valorisation des investissements réalisés.

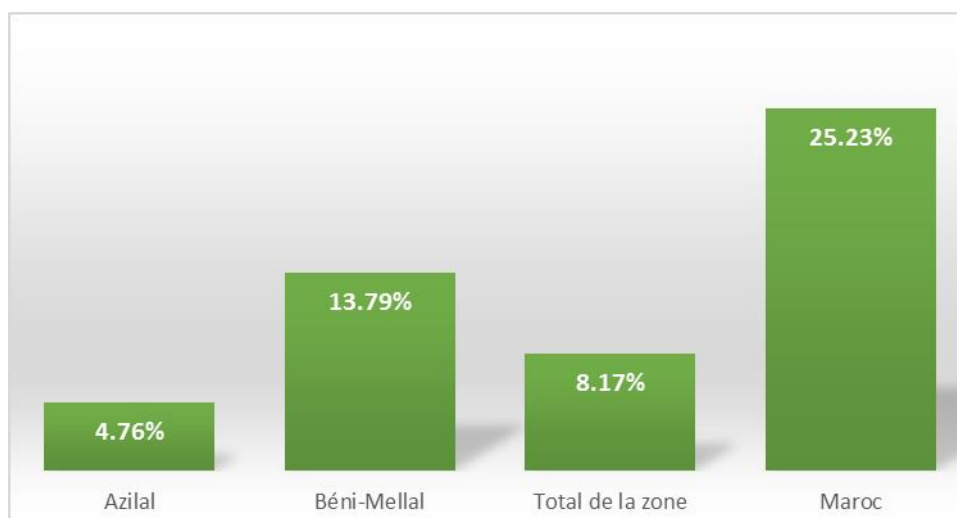
Tableau N° 24 : Evolution des nuitées touristiques aire de l'étude 2009-2013

Etablissements classés	Année 2009	Année 2010	Année2011	Année 2012	Année 2013
Azilal	21957	22872	33145	40073	44432
Béni-Mellal	64680	81125	82803	77426	78227
Total de la zone	86637	103997	115948	117499	122659
Maroc	16238581	18820065	16867222	17485762	19114129
% zone/Maroc	0,53%	0,55%	0,69%	0,67%	0,64%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

Le taux d'occupation dans la zone d'étude est d'un niveau faible, il représente à peine le tiers de la performance réalisée au niveau national : 8,2% contre 25,2%. Le niveau de cet indicateur interpelle les responsables et il y a lieu de se poser des questions sur les raisons qui empêchent une meilleure valorisation des équipements touristiques de l'aire de l'étude. Le potentiel naturel est riche et varié, les équipements sont d'un standing acceptable et on peut incriminer que l'effort de promotion et l'accessibilité liée au réseau routier et aux moyens de transport qui restent à développer. Les acteurs locaux, dont la société civile, ont un rôle primordial à jouer pour faire connaître la richesse naturelle et patrimoniale de leur territoire et veiller à sa valorisation et sa préservation.

Graphique N° 23: Taux d'occupation des lits des établissements d'hébergement touristique classés -2013



Source : **Annuaire Statistiques du Maroc, HCP**

Le tourisme constitue pour la zone étudiée un vecteur de développement à qui il faut apporter le soutien qu'il mérite en assurant les infrastructures nécessaires, en qualifiant les ressources humaines locales et en mettant en œuvre un plan de promotion efficace. L'E2CNG peut intervenir dans la qualification des ressources humaines par le biais de centres socioprofessionnels dispensant des formations liées aux thématiques touristiques spécifiques à la zone. Outre la restauration et l'hôtellerie, les thématiques qui tournent autour de l'eau et de la nature ainsi que les randonnées équestres et pédestres ou encore en VTT, le parachutisme et le tourisme cynégétique auront besoin d'un personnel qualifié à former.

2.3.4. Les secteurs porteurs et les compétences associées⁶

Les débats avec les acteurs locaux ont abordé les filières sur lesquelles pourrait porter la formation à dispenser par le centre socioprofessionnel dans chaque site. Il est demandé aux acteurs locaux de proposer, sur la base de la connaissance de leur territoire, des formations qui soient en adéquation avec les spécificités locales et qui répondent à un besoin du marché du travail exprimé ou latent ou devant apparaître dans un avenir proche.

Dans le cadre d'identification des secteurs porteurs, les attentes des jeunes ont été également appréhendées sommairement au sein des rencontres organisées avec des jeunes scolarisés et des enfants bénéficiant de l'éducation non formelle. Au cours des échanges, les jeunes insistent sur l'objectif d'être insérés sur le plan socio-professionnel sans pouvoir exprimer des préférences précises tant en termes de projet professionnel qu'en termes de filières de formation. Cependant, les jeunes rencontrés ont insisté sur l'importance qu'ils accordent aux conditions de

⁶Une analyse fine des métiers porteurs et des compétences qui leur sont associées, ne peut être valablement entreprise sur la base des seules données disponibles ou collectées auprès des acteurs locaux. Cette analyse ne peut se faire que dans le cadre d'un exercice de planification territoriale prospective. Le travail actuellement en cours au niveau des collectivités territoriales (élaboration des plans de développements territoriaux) est en mesure d'apporter des éléments de réponse pertinents à cette question. Le comité technique de chaque centre sous l'égide des comités provinciaux et régionaux et sous l'impulsion de Monsieur le Wali/Gouverneur aura à travailler sur ces aspects

formation soulignant ainsi le point positif des programmes d'éducation non formelle où le jeune bénéficie d'un accompagnement assez personnalisé et d'un environnement participatif.

2.3.4.1. Dans le site de Béni-Mellal.

Les personnes représentant les acteurs locaux ayant participé aux débats dans la ville de Béni-Mellal ont proposé d'organiser les formations dans les thématiques suivantes.

- Agriculture paysanne
- Environnement : les métiers liés à le environnement (gestions déchets, pollution, recyclage,...)
- Abattage et boucherie
- Métiers du bâtiment (menuiserie, plomberie, électricité, peinture, ...)
- Artisanat de services : coiffure, soins esthétiques.
- Comptabilité et les métiers transverses accompagnant les entreprises.

2.3.4.2. Azilal

A Azilal, les acteurs ont fait les propositions suivantes qui sont étroitement liées aux richesses naturelles de la province :

- Agriculture : arboriculture, produits du terroir, extraction des huiles et trituration des olives, agriculture biologique, vulgarisation agricole,
- Elevage : caprins, escargot,
- Aviculture et apiculture
- Plantes médicinales et aromatiques et produits de la forêt
- Tourisme écologique et de montagne : accompagnateurs, « gîteurs »,...
- Artisanat de services : coiffure, soins esthétiques
- Bâtiment : maçonnerie, matériaux locaux, taille de la pierre
- Sculpture sur pierre,
- Peinture à base de produits naturels
- Disciplines sportives en adéquation avec le relief

2.3.4.3. Ait Mazigh

Les échanges avec les acteurs locaux ont permis d'identifier les secteurs suivants :

- Tourisme de montagne et tourisme écologique : accompagnateurs,...
- Hôtellerie restauration
- Travaux ménagers et femme de chambre
- Arboriculture fruitière
- Aviculture et apiculture
- Pisciculture

2.4. Les partenaires potentiels du projet E 2 C NG

Tous les acteurs rencontrés dans le cadre des entretiens en groupe ou en individuel sont unanimes à souligner la pertinence du projet E2CNG et une majorité parmi eux ont exprimé leur

engagement pour faire réussir cette œuvre collective qui doit se réaliser en partenariat entre tous les acteurs concernés.

Les engagements exprimés par les acteurs locaux pour le centre de Béni Mellal qui sera conçu pour rayonner sur l'ensemble de la région se résument dans les points suivants

- Le délégué de la formation professionnelle promet de mettre à la disposition du centre 4 assistantes sociales ;
- L'ADS est disposée à contribuer à l'orientation des formations en fonction des besoins du marché du travail et propose également de faire une connexion avec le projet de création des TPE sur lequel elle travaille pour faire bénéficier les futurs lauréats du centre d'un crédit sans intérêt et sans garantie (une convention peut être contractée dans ce sens avec le Conseil Régional) ;
- L'ANAPEC est prête à mettre à la disposition du projet sa base de données pour opérer le choix des métiers emplois à former.
- Le CRI peut apporter son soutien au niveau des stages et de l'insertion des lauréats.

Plusieurs acteurs ont souligné que certains projets en cours de réalisation ou prévus à court terme peuvent constituer des débouchés pour les lauréats du centre : la décharge publique, l'agropole, les abattoirs. Les acteurs locaux sont prêts à collaborer pour faire profiter les bénéficiaires du centre socio-professionnelle de ces opportunités d'emplois ;

Pour Azilal, outre la disposition de la province à œuvrer pour que le centre socio-professionnel voit le jour, comme l'a exprimé M. le secrétaire général de la province, le président du Conseil provincial et la présidente du Conseil Municipal d'Azilal ont promis d'apporter leur soutien à cette initiative innovante à leurs yeux. La présidente du Conseil Municipal d'Azilal a même programmé d'envoyer une requête au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (DENF) pour manifester l'intérêt du Conseil et sa disposition à soutenir le projet.

3.. Mise en place des centres de l'E2C-NG

3.1. Vision et axes d'intervention du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants

Avant d'aborder le processus de création du centre et dans le but d'édifier une vision partagée par l'ensemble des acteurs impliqués, il est important de rappeler que les débats ont débouché, entre autres, sur des recommandations et des orientations susceptibles de guider les choix à opérer et de servir de référence à la création du centre socioprofessionnel dans les sites retenus.

3.1.1. Recommandations et orientations émises par les acteurs

En soulignant l'importance du projet et son apport dans le cadre de la lutte contre l'exclusion des jeunes en situation de précarité, les participants aux débats ont relevé la pertinence de la catégorie de population ciblée et se disent prêts à se mobiliser et à contribuer à la réussite de cette initiative louable. Synthétisées en quelques points, les recommandations générales émises lors des débats peuvent se présenter comme suit :

- Faire participer tous les acteurs dès le début du projet et les associer à toutes ses phases depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre (CL, Services déconcentrés, Etablissements publics, ONG, Secteur privé),
- Veiller à l'implication des entreprises dans l'ingénierie de formation et adapter la formation aux spécificités locales du marché du travail,
- S'assurer de l'adhésion des parents au projet dans toutes ses phases et surtout tenir compte des préférences de l'enfant et son projet professionnel,
- Faire de la motivation des enfants, des parents et des enseignants un facteur de dynamisation et de développement des activités du centre (un système identique à Tayssir serait très motivant pour les jeunes et leurs parents),
Accorder une importance particulière aux jeunes ruraux et leur donner la priorité dans l'accès au centre, car ils sont les plus affectés par le décrochage scolaire et restent les moins couverts par le système de formation actuel. L'hébergement et la restauration des bénéficiaires sont nécessaires pour éviter les déperditions et permettre aux personnes démunies résidant loin du centre de bénéficier de ses services.
- Assurer les moyens nécessaires à une formation pratique : ateliers et terrains agricoles/fermes pour les travaux pratiques ;
- Assurer une veille prospective pour aménager les formations chaque fois que c'est nécessaire en vue de les adapter aux besoins du marché du travail qui sont évolutifs
- Faire des activités parascolaires (théâtre, musique, dessin, sports,...) une composante fondamentale des programmes du centre,
- Prévoir un accompagnement psychologique et un suivi sanitaire des bénéficiaires du centre
- Penser à valoriser les productions du centre (produits et services) pour en faire une source de recettes contribuant aux renforcements des moyens financiers,
- Etudier avec les partenaires assurant la formation professionnelle formelle la possibilité de délivrer, au terme de la formation, un diplôme reconnu. Dans le cas échéant, délivrer un certificat cosigné par le centre et les entités assurant l'encadrement pédagogique
- Assurer un suivi post-formation et assister les jeunes dans leur auto emploi (TPE)
- Créer un comité de suivi (ou comité de pilotage) impliquant les acteurs concernés.
- Faire de la durabilité et de la protection de l'environnement une donnée constante dans la conception et le fonctionnement du projet et faire en sorte que les formations intègrent toujours cette dimension de durabilité.

3.1.2. Vision exprimée par les acteurs locaux

Les idées maitresses évoquées lors des débats en focus groupes ou en entretien semi-directifs avec les acteurs locaux mettent l'accent sur une conception large du centre socioprofessionnel et soulignent la diversité des missions à lui assigner. Pour les zones de l'étude retenues, ce centre vient combler un vide en agissant dans un domaine d'une pertinence avérée et en ciblant une population dont la situation devient de plus en plus préoccupante et l'urgence de sa prise en charge est une option partagée par tous. Pour réussir son intégration et son ancrage territorial et avoir des impacts positifs sur la qualification et l'emploi des jeunes, l'école de 2ième chance Nouvelle Génération doit venir en complément à l'offre de formation actuelle, soit en ciblant une population non couverte, soit en opérant dans des territoires non encore irrigués par cette offre conventionnelle. Elle doit se

caractériser par une offre de formation en adéquation avec les spécificités socio-économiques locales et se doter d'une flexibilité et d'une capacité d'adaptation tenant compte des besoins des bénéficiaires et du tissu économique et surtout de l'évolution des besoins du marché du travail et des opportunités d'initiatives. L'ancrage territorial est également à fonder sur un partenariat public-privé impliquant la société civile et basé sur une contractualisation qui soit en mesure de garantir sa performance et sa pérennisation.

Ainsi, le centre socio-professionnel est perçu comme un centre de ressources et de rayonnement devant agir, par le biais d'actions préventives et curatives, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur visant l'intégration socio-professionnelle des enfants/jeunes de 12 à 20 ans en décrochage scolaire. Conçu dans une logique de projet éducatif à part entière, il est à ériger en centre de référence de l'Education Non Formelle, ayant un statut d'institution provinciale animant un réseau de centres locaux (à planifier dans le temps et dans l'espace) et assumant des fonctions d'encadrement, de formation, d'accompagnement, de recherche et de veille stratégique. L'idée à terme est d'instaurer un système d'éducation non formelle bien structuré axé sur une formation-emploi des jeunes et fonctionnant parallèlement au système d'éducation formelle mais présentant des qualités intrinsèques lui permettant d'agir efficacement à l'amont, pendant et en aval de la formation.

Pour certains acteurs, le centre socio-professionnel, par son ancrage territorial, peut constituer un espace de réflexion et d'innovation permettant aux acteurs locaux d'échanger sur la problématique éducation-formation-emploi et de collaborer en vue d'élaborer des solutions territoriales. Le centre peut aussi être un espace de mobilisation des ressources alternatives locales tels les retraités et les étudiants.

Plusieurs acteurs insistent sur le réseautage des centres E3C-NG de telle sorte à assurer une couverture territoriale de toutes les communes de la province.

3.2. Missions du centre

Les missions à assigner au centre d'intégration socio-professionnelle des jeunes de 12 à 20 ans jamais scolarisés ou en rupture de scolarisation sont multiples, modulables et peuvent être opérationnalisées progressivement en fonction des moyens et des spécificités des sites ciblés. Les principales missions peuvent être catégorisées de la manière suivante :

3.2.1. Missions de préformation et missions transversales

- Mission de connaissance du bassin de formation et du champ d'action : Le centre provincial aura un double rôle. Le premier consiste dans l'encadrement de ses antennes intercommunales qui constituent son prolongement dans son champ d'action formé par le territoire provincial. Le second rôle réside dans la prise en charge des enfants/jeunes relevant de son bassin de formation. La connaissance de ces deux aires sera basée sur l'élaboration d'un système d'informations ayant au moins deux versants (i) un versant socio-éducatif et (ii) un versant socio-économique. Ce système d'information qui est un outil de gouvernance par excellence et qu'il faut concevoir avec le maximum de soin sera mobilisé pour planifier les actions du centre (création d'antennes,...), connaître quantitativement et qualitativement la population cible, connaître le contexte professionnel, appréhender l'évolution future du marché du travail (actions prospectives), élaborer les critères de sélection des bénéficiaires, faire l'accompagnement et le suivi des lauréats, etc.

- **Mission de recherche-développement :** Le centre sera appelé à conclure des conventions de partenariat avec les acteurs disposant des compétences requises pour la réalisation d'études et de recherches pour mieux comprendre les phénomènes liés à la formation et à l'emploi des jeunes en vue de procéder, chaque fois que c'est nécessaire, à l'ajustement de son offre . Des conventions avec l'université, le HCP ou l'ANAPEC avec l'appui financier des collectivités territoriales peuvent cadrer parfaitement avec cette mission.
- **Missions de lutte contre les déperditions scolaires :** Sur la base d'études contextuelles, le centre sera appelé à détecter les enfants menacés par l'abandon scolaire, à élaborer et exécuter des programmes de communication et de sensibilisation et à entreprendre des actions préventives pour le maintien de la scolarité de ces enfants.
- **Missions d'élaboration et de mise à jour de l'ingénierie de formation :** Au démarrage le centre doit préparer suffisamment à l'avance son ingénierie de formation sur la base des caractéristiques du contexte dans lequel il va opérer et en tenant compte des moyens disponibles et mobilisables. En outre, dans le cadre de la flexibilité et de la capacité d'adaptation dont le centre jouit l'ingénierie de la formation doit faire l'objet d'une évaluation annuelle et d'une révision pour rester toujours en diapason avec les exigences du marché du travail. Il s'agit là d'assurer une veille stratégique qui permet au centre d'être toujours à l'avant-garde et de prédire et répondre aux besoins en formation de manière anticipée.
- **Mission de motivation et d'attractivité :** Pour attirer les enfants/jeunes et prévenir des déperditions probables, le centre doit innover sur le plan des mesures à mettre en œuvre pour attirer les candidats et surtout pour les maintenir jusqu'au terme de leur formation. Des programmes similaires à Tayssir sont à concevoir et à mettre en œuvre.
- **Mission de communication de plaidoyer :** Le centre est appelé à élaborer un programme de communication pour faire connaître ses activités et les services rendus à la collectivité et partant disposer d'une stratégie et d'outils de plaidoyer. Dans le cadre de cette mission le centre aura à renforcer ces liens avec le monde du travail et à impliquer les professionnels dans toutes les phases de conception et de mise en œuvre de ces activités. Il aura également à planifier avec eux les stages des apprenants et les perspectives d'emplois qui s'offrent.
- **Mission de mobilisation des fonds et de renforcement des partenariats :** Le centre doit se doter d'une stratégie pour assurer la mobilisation des moyens et l'accroissement de ses ressources. Outre les nouveaux partenariats à rechercher la valorisation de sa production en produits et services peut constituer une source de recettes
- **Mission d'encadrement des ONG opérant dans l'Education Non Formelle :** Le centre sera appelé à mener plusieurs activités dans le cadre de sa mission d'encadrement des ONG. Après un réseautage de ces ONG, il assurera leur suivi et leur encadrement pédagogique et se chargera du renforcement des capacités de leurs ressources humaines. Les conventions de partenariat à contracter avec ces ONG préciseront l'ensemble des rôles à jouer par le centre dans ce cadre ainsi que les engagements des deux parties.. Un bon encadrement des ONG actives dans l'ENF permettra au centre de focaliser sur la formation des enfants dont l'âge dépasse 14 ans et laisser à ces ONG le soin de s'occuper valablement des enfants de 12 à 14 ans et de leur réinsertion dans les cycles scolaires ou de formation professionnelle. Cette mission sera menée en concertation/sous la supervision des services de l'académie en

charge de l'éducation non formelle. De ce fait, le centre va renforcer la force de frappe de ces services tant au niveau des académies qu'au niveau des directions provinciales.

3.2.2. Missions de formation et de soutien

Il s'agit ici de 5 missions :

- Mission de formation: il s'agit d'offrir une éducation de base relative au savoir, savoir-faire et savoir être, appuyée par une formation professionnelle conforme aux besoins du marché du travail et aux attentes des jeunes. Cette mission confère au centre le rôle d'une école atelier et également le rôle d'incubateur.
- Missions d'encadrement et d'appui psychosocial : Le centre doit se doter des compétences requises pour assurer l'encadrement et le suivi social et psychologique des bénéficiaires.
- Mission d'encadrement parascolaire : Le centre a également pour mission d'offrir des activités parascolaires adaptées à la population bénéficiaire. Des activités sportives, de loisirs, artistiques et culturelles doivent accompagner constamment la formation pédagogique et faire partie intégrante des programmes de formation et d'éducation des bénéficiaires.
- Mission d'hébergement et de restauration : Les victimes de la déscolarisation sont souvent des personnes en situation de vulnérabilité, issues de milieu pauvre ou résidant loin des établissements scolaires. Pour cette catégorie de population l'hébergement et la restauration sont des conditions sine qua non pour leur accès et leur maintien au sein du centre. Le centre doit donc être doté de tous les moyens humains et matériels lui permettant d'assurer l'hébergement des enfants dans des conditions dignes.
- Mission de soutien pédagogique : Le centre sera amené à assurer le soutien pédagogique hors cours, il doit par conséquent être doté de ressources humaines dédiées à cette tâche.

3.2.3. Missions post-formation

- Mission d'accompagnement des lauréats du centre : En s'appuyant sur ses partenaires institutionnels publics et privés, le centre élaborera une stratégie d'accompagnement de ces lauréats pour veiller à leur insertion dans le tissu économique local. L'insertion peut se faire par le biais de postes de salariés ou par l'auto emploi. Le centre pourra, dans ce cadre, aider au développement des unités de l'économie sociale en soutenant ces lauréats dans la création de coopératives ou toutes autres formes juridiques appropriées. Des partenariats avec l'ANAPEC, les chambres professionnelles, la CGEM et certaines entreprises sont nécessaires pour assurer cet accompagnement post formation.
- Missions de recherche de fonds pour le soutien des lauréats : Avec l'appui de ses partenaires notamment les collectivités territoriales, l'ADS, l'INDH, le centre travaillera pour la création d'un fonds d'investissement dédié aux jeunes disposant d'une qualification professionnelle.
- Mission de suivi des lauréats : Le centre développera une activité qui consiste à suivre ses lauréats pendant la phase post-formation et éventuellement aider à la création d'une association des lauréats qui l'accompagnerait dans ce suivi.

3.3. Mise en place du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants et des jeunes en décrochage scolaire

La mise en place du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants/jeunes obéit à une planification des diverses activités qui sont soit séquentielles soit simultanées

3.3.1. Choix des sites et des locaux :

Pour Béni-Mellal le site est déjà identifié par l'AREF, mais reste à faire une fiche technique qui relate sa consistance et voir si les lieux d'hébergement et de restauration y sont prévus.

Pour la municipalité d'Azilal plusieurs sites possibles sont cités par les acteurs locaux et le choix du site à retenir relève de la décision de Mr le gouverneur à qui il faut soumettre les possibilités qui se présentent. Les sites évoqués dans les débats sont :

- L'ancien tribunal de première instance,
- L'ancien siège du cercle d'Azilal,
- L'ancien local du Centre des engagements et dépenses (Ministère des finances),
- L'ancien local de l'inspection provinciale des domaines et
- Le centre de formation relevant du Ministère de l'Agriculture, situé à Tanant (à 30 km d'Azilal sur la route de Marrakech)

Pour la commune d'Ait Mazigh les locaux identifiés sont les 4 logements des enseignants de l'école communautaire Ait Issimour qui sont regroupés en un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage et qui ne sont pas occupés depuis leur construction il y a 4 ans. Il est à rappeler que le centre d'Ait Mazigh est conçu pour constituer la première antenne (centre satellite) du centre provincial d'Azilal.

Vu l'importance du projet aux yeux des acteurs locaux, notamment à Azilal, la possibilité de construire un centre avec le soutien de l'INDH a été évoqué. Néanmoins si cette option est retenue elle ne pourra voir le jour qu'à moyen terme.

3.3.2. Population cible :

De par l'étendue de la tranche d'âge considérée (12 à 20 ans), la diversité de la situation dans laquelle se trouvent les enfants en décrochage scolaire et les moyens limités dont peut disposer chaque centre, il est impératif de cibler les groupes les plus prioritaires selon les spécificités locales exprimées par les acteurs locaux. Cette façon de faire est dictée également par le souci d'avoir des groupes homogènes garantissant une cohésion interne. Une catégorisation des enfants/jeunes en décrochage scolaire est faite dans le cadre de l'étude réalisée par la Direction de l'Education Non Formelle (DENF) du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, intitulée : "mission d'appui à l'élaboration du dispositif de recensement et à l'actualisation de la typologie des enfants non scolarisés / déscolarisés au Maroc"⁷. Cette catégorisation comprend les groupes suivants :

- Enfants au travail pour gagner de l'argent

⁷contrat-cadre BENEFAID/2009EuropeAid/127054/C/SER/Multi - LOT N°9, RFS :2012/284794, rapport final de la phase2, Septembre-Novembre 2012

- Enfants apprentis de l'un des métiers
- Enfants travaillant dans l'exploitation familiale
- Enfants travaillant dans d'autres foyers que les leurs
- Enfants au foyer
- Enfants de la rue
- Enfants exploités

Outre l'âge et le sexe, les critères de sélections des bénéficiaires des centres socioprofessionnels peuvent s'appuyer sur la catégorisation ci-dessus. Relativement à l'âge, les discussions avec les acteurs locaux laissent apparaître une frange prioritaire différente pour chaque site. Cette priorisation a l'avantage, surtout qu'on est en présence d'une expérience pilote, de couvrir toutes les catégories d'âge ciblée au niveau de l'aire de l'étude. Cette hiérarchisation proposée donne pour les trois sites les tranches d'âge prioritaires suivantes

Centre de Beni-Mellal : de 15 à 17 ans

Centre d'Ait Mazigh : 12 à 14 ans

Centre d'Azilal : 18 à 20 ans.

Dans chacun des sites les acteurs locaux avancent des arguments qui leurs semblent les plus forts compte tenu des spécificités locales et des possibilités qui s'offrent. Pour Béni-Mellal et Azilal, avec cette option d'assigner au centre la mission d'encadrer les ONG qui travaillent dans le cadre de l'ENF et de les laisser se charger des enfants de 12 à 14 ans, les acteurs locaux estiment que le centre doit cibler les enfants de 15 ans et plus. Cependant, chaque site souhaite donner, pour commencer, la priorité à une tranche d'âge spécifique. Pour Béni-Mellal, il est urgent de prendre en charge les adolescents pour les accompagner dans cette phase très sensible de leur vie. Ainsi, ils ont proposé que le centre, dans ses débuts, commence par former les enfants de 15 à 17 ans.

Pour la municipalité d'Azilal, où la délinquance semble très peu répandue, les jeunes de 18 à 20 ans sont jugés comme étant les plus prioritaires. Ils sont victimes d'oisiveté et dans le meilleur des cas d'exploitation due à leur manque de qualification ou à une migration forcée pour aller chercher du travail sous d'autres cieux.

Pour la commune d'Ait Mazigh qui pense faire de ce centre un établissement travaillant en parallèle et en harmonie avec l'école communautaire d'Ait Issimour, les enfants qui achèvent le cycle primaire et qui ne peuvent pas rejoindre le collégial constitue la première préoccupation. Le centre socio-professionnel offre pour ces enfants une opportunité pour apprendre un métier et la possibilité d'une intégration dans le tissu économique local.

3.3. Choix du mode de gouvernance :

Outre la nécessité de concevoir un organigramme qui soit en conformité avec les missions évoquées précédemment, l'élaboration du règlement intérieur et les critères de sélection des bénéficiaires, les débats organisés autour de la gouvernance du centre préconisent une gestion autonome sous tutelle du département chargé de l'ENF doté des organes de gouvernance suivants :

- Un conseil d'administration composé de tous les acteurs institutionnels impliqués/ Ce conseil est présidé par le Gouverneur avec la vice- présidence assurée par le CR et le secrétariat général assuré par l'AREF. Les acteurs institutionnels seront représentés au niveau des responsables.

- Un comité technique autour des 4 acteurs institutionnels qui portent le projet (Wilaya/Province, DPEN, FP, Commune d’ancrage)⁸. La présidence de ce comité revient à la Commune et le secrétariat à la DPEN. La mission principale de ce comité consiste à veiller à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d’action arrêtés par le conseil d’administration. Chaque acteur institutionnel figurant dans ce comité désignera un représentant dûment mandaté et dont le profil correspond aux missions du centre.;;
- Une ONG sélectionnée/constituée pour s’occuper de la gestion du centre dans les limites de son bassin de formation. Le mode de sélection de cette ONG est explicité dans ce qui suit.

Il y a lieu de souligner tout d’abord que la majorité des acteurs jugent qu’une gouvernance assurée par une ONG apportera les éléments de réussite nécessaires et garantira la souplesse dans la gestion et la célérité dans les prises de décisions. Cependant, chaque site propose des modalités spécifiques pour la sélection de cette ONG.

Pour Béni-Mellal toute grande association dynamique réputée être apolitique est jugée par les acteurs locaux apte à jouer le rôle d’un organe de gestion tout indiqué pour ce type de centre. Une liste de 5 associations est donnée en annexe. Il s’agira de faire un appel à projet ciblé avec un cahier de charges et de désigner une commission composée des membres du conseil d’administration pour statuer et choisir l’association ayant les compétences souhaitées.

Pour Azilal, les acteurs proposent les deux alternatives suivantes en insistant sur la pertinence de la première. Celle-ci consiste dans la création d’une association dédiée avec un statut taillé sur mesure et composée de personnes ayant une expérience avérée dans le domaine et connues par leur sérieux et leur intégrité. Certaines personnes ayant ces qualités ont été citées par certains acteurs interviewés. Le conseil d’administration accompagnera la création de cette association. La deuxième alternative est similaire à celle proposée par les acteurs locaux de Béni-Mellal ; à cet effet une liste d’associations candidates est donnée en annexe.

Pour Ait Mazigh les acteurs proposent d’attribuer la gestion du centre à un réseau d’ONG à créer en mobilisant celles qui interviennent dans la commune dans le domaine du développement local et l’éducation non formelle.

Enfin il est à rappeler que l’ONG qui sera chargée de la gestion du centre bénéficiera, en plus du soutien matériel, d’apports immatériels, notamment en ce qui concerne l’encadrement pédagogique qui serait assuré, sur la base de conventions, par la Direction Provinciale de l’Education Nationale pour ce qui est de la formation de base et par la Délégation de la formation professionnelle relativement aux aspects liés à la formation professionnelle.

3.4. Préparation psychologique et mobilisation des acteurs pour une appropriation du projet.

Les acteurs locaux s’accordent à dire que la création du centre socio-professionnel doit être précédée d’un programme de communication et de sensibilisation qui a pour objet de mobiliser les

⁸ Ce comité peut être élargi pour intégrer des acteurs institutionnels tels l’ANAPEC, l’ADS ainsi que les représentants du monde de l’entreprise.

partenaires potentiels et de les fédérer autour du projet. La mission de mobilisation des acteurs est attribuée au comité technique E2C-NG au niveau provincial

Ce comité, outre la mobilisation et la sensibilisation de tous les acteurs, aura pour mission de travailler pour la conclusion des partenariats en préparant les conventions et les cahiers de charges et en les présentant pour la signature. Ce comité peut également statuer sur le choix de l'ONG à laquelle sera confiée la gestion du centre. Il peut, le cas échéant être assisté par une expertise externe à mobiliser.

3.5. Consistance du centre et offre de formation : locaux, population cible et offre de formation.

Une fois le choix des locaux opéré, l'effectif à former connu, les formations à dispenser identifiées, une expertise technique des bâtiments du centre devient nécessaire. Le but est d'auditer les aspects physiques et faire un état des lieux en vue d'identifier les actions d'adaptabilité et les aménagements qui s'imposent pour les fonctions de formation-éducation, d'apprentissage des métiers, d'hébergement-restauration, d'activités parascolaires et sportives et pour les locaux administratifs

Vient ensuite l'équipement du centre qui lui aussi nécessite une étude pour en arrêter la nature et l'estimation des quantités et des prix. Outre les équipements classiques nécessaires à la formation initiale, il est bien entendu que les types d'équipements à acquérir sont étroitement dépendants des formations à dispenser et des métiers retenus. Les équipements sont à calibrer en fonction des effectifs à former simultanément à moyen terme. L'équipement relatif aux activités autres que celles de formation est également à prévoir en fonction des bénéficiaires : hébergement-restauration, activités parascolaires, activités sportives, soutien social,...

Comme il est signalé plus haut, les formations à assurer par le centre doivent être en conformité avec les spécificités du tissu économique local et du marché du travail, et doivent également anticiper les métiers à développer dans le cadre des secteurs porteurs.

Les filières de formation à choisir parmi celles identifiées par les acteurs locaux et inventoriées dans les chapitres précédents doivent faire l'objet d'une ingénierie de formation à élaborer pour chaque centre, par des experts, durant la phase de préparation du centre. Cette ingénierie de formation doit aborder le problème de certification et doit être conduite en impliquant tous les acteurs et tout le personnel qui sera chargé de la gestion administrative et pédagogique du centre.

3.6. Perspective d'avenir : création de centres satellites pour les groupes de communes

Partant du constat évoqué au début du présent rapport qui souligne que les victimes des déperditions scolaires sont surtout présentes dans les zones reculées connaissant des déficits en équipements socio-éducatifs et économiques, il est impératif de penser, à terme, à assurer la couverture de ces zones par des centres socio-professionnels de type E2C-NG. Ainsi, les centres à créer au chef-lieu des provinces seront appelés à moyen terme à planifier, sur la base d'études à mener au niveau provinciale, la création d'antennes intercommunales.

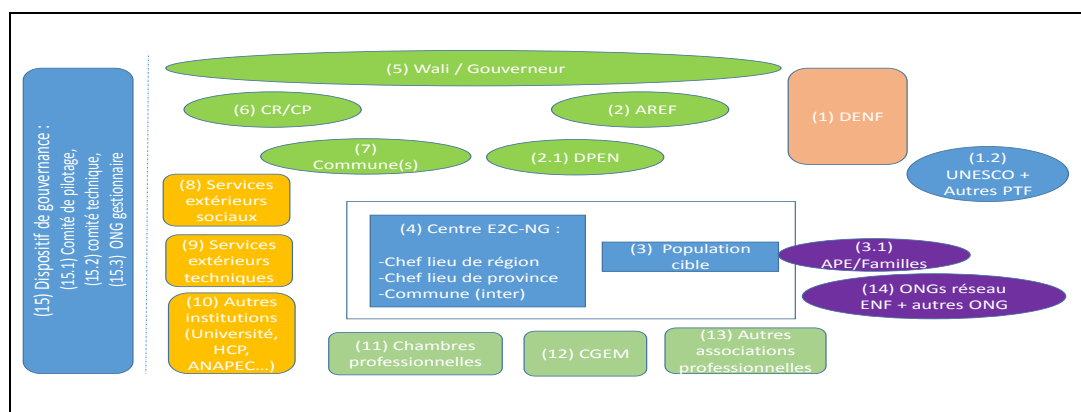
Il est également important de s'approcher dès à présent des conseil préfectoraux et provinciaux qui sont en phase d'élaboration de leur plan de développement pour la période 2017-2022 pour envisager avec eux, la possibilité d'introduire la création de centres socio-professionnels dans leurs plans d'action.

Il est aussi pertinent d'envisager la possibilité de disposer de camions/ateliers de formation à mobiliser pour répondre à des besoins de formation exprimés par des enfants résidant loin des centres en activité.

4. La chaîne de valeurs de l'offre de formation territoriale E2C-NG : rôle des acteurs

Le schéma suivant présente l'ensemble des acteurs intervenants dans la chaîne de valeurs de l'offre de formation territoriale E2C-NG

Schéma N° 1: les acteurs intervenants dans la chaîne de valeurs des centres E2C-NG



Source : Elaboré par les auteurs

Les commentaires suivants explicitent le rôle de chacun de ses acteurs et les modalités de sa mobilisation :

(1). DENF : La DENF assure la maîtrise d'ouvrage au niveau national conformément aux dispositions de sa nouvelle stratégie de l'éducation non formelle, inscrite dans la stratégie nationale de l'éducation et de la formation (2015-2016). En s'appuyant au niveau territorial sur les AREF, son rôle consiste à d'accompagner le processus de mise en place des centres E2C-NG dans les différentes régions. L'accompagnement peut être institutionnel (mobilisation des acteurs), technique (études de faisabilité, production de ressources à partager) ou financier (appui au démarrage)

(1.2) UNESCO et autres partenaires techniques et financiers : l'UNESCO est sollicitée par la DENF pour appuyer techniquement le processus de mise en place de l'offre E2C-NG. Cet appui passe, entre autres, par la conduite des études de faisabilité. L'apport de l'UNESCO est appréciable sur le plan de la mobilisation des acteurs nationaux et locaux ainsi que sur la mise en perspective de l'E2C-NG par rapport aux pratiques internationales. L'accompagnement par la coopération internationale ne devrait pas se limiter à la phase de lancement du projet. En d'autres termes, l'accompagnement par la coopération internationale doit aller au-delà de la phase du kik-off.

(2) AREF : L'AREF est le porteur technique du projet E2C-NG sur le plan régional. Son rôle est multiple. Elle intervient pour mobiliser les acteurs institutionnels (Autorité territoriale, Conseils de régions, Conseil provinciaux, Services extérieurs, Opérateurs économiques, ONGs). Elle intervient également pour accompagner les directions provinciales de l'éducation nationale. Son rôle est également déterminant dans la mobilisation des ressources financières propres à mobiliser pour l'appui de ces centres. Enfin, l'AREF joue un rôle central dans la mise en place et l'animation du comité de pilotage qui constitue l'une des composantes du dispositif de gouvernance de l'offre E2C-NG (Cf. commentaires (15)).

(2.1) DPEN : La DPEN joue le rôle de l'AREF dans sa province d'action. De plus, la DPEN intervient en mobilisant une ou deux personnes ressources pour animer le comité technique de mise en place (Cf. commentaires (15)).

(3) Population cible : Conformément à la nouvelle stratégie de l'ENF, l'offre E2C-NG cible les jeunes non scolarisés ou en décrochage scolaire âgés de 12 à 20 ans. Cette population peut être structurée en trois groupes d'âge : 12-14 ans ; 15-17 ans et 18-20 ans. Avec l'appui de l'AREF et de la DPEN, les acteurs locaux sont appelés à procéder à un diagnostic pour évaluer le volume et la structure de la population cible et de déterminer la(es) catégorie(s) d'âge prioritaire(s) pour chaque centre.

(3.1) Associations des parents d'élèves et les familles des enfants/jeunes ciblés : Le diagnostic sur la population cible devrait intégrer également des échanges avec les associations des parents d'élèves et les parents/tuteurs des enfants ciblés. L'objectif de ces échanges est double. Il s'agit d'abord de présenter le projet et de convaincre les parents et leurs représentants de la pertinence du projet pour s'assurer de leur implication. Ensuite, dans une logique participative, ces échanges seront l'occasion de recueillir le point de vue et les attentes des parents par rapport à ces centres.

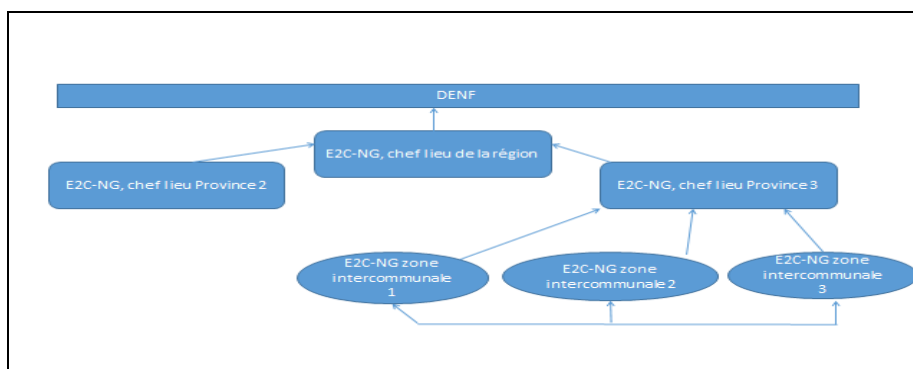
(4) Centre Ecole de la 2ème chance Nouvelle génération (E2C-NG) : Les centres E2C-NG sont conceptualisés pour travailler en réseaux à trois niveaux (région, province, inter communes) avec l'objectif à terme de couvrir tout le territoire de la région.

A terme, chaque chef-lieu de province sera doté d'un E2C-NG dont la zone de recrutement (des bénéficiaires) est centrée sur la municipalité avec une ouverture aux communes limitrophes. La couverture des autres communes sera assurée par des centres couvrant des zones intercommunales. Chaque zone intercommunale est constituée d'une commune ou de plusieurs communes homogènes..

Le centre localisé dans le chef-lieu de la région se distingue des autres par une mission supplémentaire relative à la coordination entre les centres provinciaux. Ce centre sera considéré comme un centre de ressource qui prend en charge toutes les activités pouvant faire l'objet d'un partage avec les autres centres provinciaux de la région.

Le centre E2C-NG communal ou intercommunal servira la population cible identifiée au niveau de la commune ou des communes d'action.

Schéma N° 2 : Structure en réseau des centres E2C-NG



Source : Elaboré par les auteurs

(5) Wali/Gouverneur : Partant du fait que les centres E2C-NG ambitionnent d'assurer une prise en charge intégrée (enseignement, initiation professionnelle, soutien psycho-social, activités extra scolaires, mobilité/hébergement, accompagnement pour l'insertion professionnelle), leur bon fonctionnement reste tributaire de la qualité de l'implication de tous les acteurs intervenants dans la chaîne de valeurs (en amont de la formation, pendant la formation, en aval de la formation). L'adhésion et le soutien du Wali de la région est nécessaire pour faire adhérer les acteurs régionaux au projet. Il est en de même pour le Gouverneur au niveau de chaque province de la région. Mr Le Wali/Gouverneur et ses services interviennent doublement. Mr. le Wali/gouverneur intervient en personne dans la gouvernance du projet en assurant la présidence du comité de pilotage régional/provincial (Cf. commentaires (15)). Les services de la Wilaya ou de la province interviennent par le biais de la division de l'action sociale (DAS) pour animer le comité technique provincial et appuyer financièrement les activités du projet par le biais de l'INDH (transport, construction, équipement...).

(6) Conseil de région/Conseil provincial ; préfectoral : Dans la nouvelle réforme de la régionalisation avancée, les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle central dans la dynamique de développement économique et social de leurs territoires respectives. L'emploi et la qualification des ressources humaines sont (seront) au centre leurs attributions.

Le Conseil de la région intervient en s'appropriant le projet et en l'intégrant dans son plan de développement territorial. Ce qui ouvre la possibilité d'un appui institutionnel, logistique et financier pour l'ensemble du réseau des centres E2C-NG relevant de son territoire. Le Conseil de la région peut également jouer un rôle de facilitateur et de mobilisateur pour avoir le soutien d'autres partenaires régionaux, nationaux et internationaux. Le Conseil de la région participe aux organes de gouvernance en assurant la vice-présidence du comité de pilotage régional.

Au niveau de chaque province/préfecture, le conseil provincial/préfectoral joue le même rôle joué par le conseil régional au niveau de la région. La participation du Conseil provincial/préfectoral à la gouvernance du projet porte aussi bien sur le comité de pilotage provincial que le comité technique. Pour une pérennité de cet appui, il est important de faire le plaidoyer auprès des CP concernés pour intégrer les Centres E2C-NG dans leurs plans de développement.

(7) Communes : Les communes ont le même rôle que les deux collectivités territoriales précédentes (CR et CP). Chaque commune est appelée à soutenir le(s) centres E2C-NG qui accueillent) ses administrés. Ce soutien prend la forme d'un appui institutionnel, logistique et financier et d'une implication dans les organes de gouvernance des centres E2C-NG qui la concernent. Cette implication dans la gouvernance passe par la participation de la commune au Comité de pilotage provincial/préfectoral et au comité technique de mise en place et de suivi. Le soutien matériel peut être sous forme de contribution à la construction (terrain, construction), à l'équipement du Centre E2C-NG. Alors que l'appui financier peut être sous forme d'une subvention régulière au profit de l'ONG qui assure la gestion du Centre. Pour une pérennité de cet appui, il est important de faire le plaidoyer auprès des communes concernées pour intégrer les Centres E2C-NG dans leurs plans de développement.

(8) Services extérieurs sociaux : Le processus de mise en place d'un centre E2C-NG et le bon fonctionnement de ce dernier exigent l'implication de services extérieurs sociaux. Il s'agit des départements suivants : Formation professionnelle, Entraide nationale, Agence de développement social (ADS), la Division de l'action sociale via l'INDH, le ministère de la santé, le Ministère de la jeunesse et des sports et le Ministère de la culture.

Par leurs attributions respectives, ces acteurs institutionnels peuvent apporter une valeur ajoutée certaine au bon fonctionnement d'un centre E2C-NG. Les principaux apports par acteurs sont les suivants :

-Formation professionnelle (y compris l'OFPP) : Formateurs sur le volet professionnel ; contribution au choix des filières de formation.

-INDH : contribution à la construction, à l'équipement du centre mais également contribution à la mise en place d'un service de transport.

-ADS : renforcement de capacités, ingénierie sociale et dans une moindre mesure équipement du centre.

-Entraide nationale : Subvention au fonctionnement, formateurs sur le volet professionnel

-Ministère de la santé : Suivi médical, assistances sociales.

-Ministère de la jeunesse et des sports : Encadrement des activités parascolaires ; formateur sur le volet professionnel ; financement des projets d'auto-entreprenariats.

-Ministère de la culture : encadrement des activités culturelles.

(9) Services extérieurs techniques : L'implication de ces services extérieurs techniques est nécessaire pour réussir la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires. Chacun de ses services peut être utile dans ses domaines d'attribution en aidant à :

-identifier les filières porteuses au niveau de la formation,

-contribuer à l'assurance qualité de la formation en mobilisant l'ingénierie de formation nécessaire et/ou en mobilisant en interne les formateurs qualifiés.

-contribuer à faciliter la transition de la formation vers l'emploi (stage, réseaux de recrutement...).

La liste des services extérieurs techniques comporte : -le ministère de l'industrie et du commerce, le ministère de l'agriculture, Artisanat, tourisme, Economie sociale...

Ces services vont être mobilisés cas par cas selon les besoins de chaque centre E2C-NG.

(10) Autres services extérieurs : Trois acteurs dont la mission est transversale sont particulièrement utiles pour le bon fonctionnement d'un centre E2C-NG. Il s'agit de l'Université, du HCP et de l'ANAPEC.

-L'université est utile à double titre. Elle peut fournir des stagiaires dans les différents domaines pour renforcer l'encadrement des activités du centre aussi bien sur le volet social que sur le volet professionnel. Elle peut également fournir l'expertise nécessaire pour mener des études de diagnostic ou de prospective sur les marchés locaux de travail.

-Le HCP peut avoir une valeur ajoutée dans les études de diagnostic ou de prospective sur les marchés locaux de travail.

-L'ANAPEC : sa valeur ajoutée pour le projet est double. Elle est en mesure d'enrichir les études de diagnostic ou de prospective sur les marchés locaux de travail. L'ANAPEC peut également faciliter le processus d'accès à l'emploi des jeunes formés par un accompagnement dans le cadre des programmes actifs d'emploi (aide pour l'accès à l'emploi salarié ou accompagnement des projets d'auto-emploi).

(11) Chambres professionnelles : Les chambres professionnelles sont des acteurs institutionnels indispensables pour la réussite des objectifs relatifs au volet professionnel des centres (Qualification et insertion) E2C-NG. Ces chambres peuvent être des centres de ressources qui peuvent contribuer à :

-identifier en amont les filières de formation

-encadrer la formation par des professionnels appartenant aux corporations de métiers (incluant les unités informelles)...

-accompagner les jeunes pour l'accès à l'emploi (stages, recrutement...)

Comme pour les services extérieurs techniques, les chambres professionnelles seront mobilisées au cas par cas selon les filières de formation mises en place.

(12) CGEM : La contribution de la CGEM concerne principalement l'ouverture sur le secteur productif formel. Comme les chambres professionnelles, la CGEM peut intervenir en amont, pendant et en aval de la formation. De plus, la CGEM peut être mobilisées pour renforcer le réseau de partenariat des centres E2C-NG avec les entreprises du secteur privé formel que ce soit dans une logique économique (accueil des stagiaires...) ou dans une logique sociale (action sociale des entreprises). Nos échanges avec les membres du bureau de la CGEM Beni-Mellal ont été très prometteurs dans ce sens.

(13) Autres associations professionnelles : Le Maroc connaît une forte dynamique de la société civile. Cette dynamique touche également le volet professionnel comme en témoigne la création des réseaux de jeunes entrepreneurs ou des incubateurs.... De ce fait, le centre E2C-NG a tout intérêt à chercher à s'ouvrir sur ces associations professionnelles. Ces réseaux peuvent être d'un grand apport en matière d'expertise, de réseautage et d'accompagnement dans la phase de l'insertion professionnelle.

(14) Société civile (ONG ENF et autres associations) : La société civile est un acteur incontournable de la chaîne de valeurs de l'offre de formation qualifiante E2C-NG. En effet, l'encadrement des enfants et jeunes non scolarisés ou en décrochages scolarisés nécessite une approche de proximité que seules les associations peuvent fournir dans le cadre d'une stratégie de faire-faire. L'approche intégrée à la base de l'offre E2C-NG exige la mobilisation de la société civile sur plusieurs maillons de la chaîne de valeurs. En plus, de l'association gestionnaire du centre

E2C-NG (dont le rôle sera décrit dans le point (14)), la dynamique des centres E2C-NG implique plusieurs autres associations telles les associations opérant dans le programme conventionnel de l'éducation non formelle et les associations spécialisées dans le transport, les activités parascolaires...Cependant, la réussite de cette stratégie du faire-faire étendue reste tributaire de la qualification des ONGs et leur capacité à travailler en réseau. Aussi, il est important que le centre E2C-NG joue le rôle d'un centre de ressources pour les ONGs partenaires pour renforcer leur capacité et les mettre en réseau.

(15) Dispositif de gouvernance : La mise en œuvre de la chaîne de valeurs des centres E2C-NG repose sur la participation coordonnée de plusieurs acteurs. De ce fait, cette mise en œuvre exige un dispositif de gouvernance en mesure d'assurer la participation coordonnée des acteurs concernés.

La conception du dispositif de gouvernance est au centre de l'ingénierie sociale qui doit venir en complément à l'ingénierie technique.

Dans le contexte marocain, ce dispositif de gouvernance est appréhendé à trois niveaux : région, province/préfecture et centre de zone intercommunale.

A. Au niveau régional, il y a lieu d'institutionnaliser un comité de pilotage 'politique', présidé par M. le Wali et dans lequel siège les membres suivants :

- Président du Conseil régional ou son représentant
- Directeur de l'AREF
- Délégué régional de la formation professionnelle
- Présidents des conseils provinciaux/préfectoraux-
- Présidents des chambres professionnelles
- Président de l'Université
- Directeur régional du HCP
- Directeur régional ANAPEC
- CGEM

Le rôle de ce comité est d'établir une stratégie régionale dans le domaine de l'éducation non formelle, de faire le suivi de sa mise en œuvre, d'assurer la coordination des actions menées au niveau provincial/préfectoral et de dynamiser les partenariats autour des centres E2C-NG.

La création de ce comité de pilotage 'politique' peut être le résultat d'une convention cadre à signer entre les institutions d'attache des membres cités plus haut. Cette convention cadre facilitera l'intégration des centres E2C-NG dans les plans de développement des collectivités territoriales.

La dynamique d'établissement de cette convention revient au Directeur de l'AREF qui, selon le contexte, peut commencer par faire le plaidoyer auprès des acteurs membres pour avoir leur adhésion avant d'impliquer le Wali. Une autre solution serait que le Directeur de l'AREF commence par convaincre le Wali. A charge pour ce dernier d'assurer la dynamique d'implication des autres acteurs.

B. Au niveau provincial, il y a lieu de mettre en place deux structures de pilotage :

a. un comité de pilotage provincial/préfectoral, présidé par le Gouverneur et dans lequel siège les membres suivants :

- Le conseil provincial/préfectoral
- Présidents des conseils communaux qui hébergent sur leurs territoires un centre E2C-NG
- La DPEN (secrétariat)
- Les chefs des services déconcentrés représentés dans la province (services sociaux, services techniques)
- Chambres professionnelles
- Trois ONG opérant dans le domaine de l'ENF
- Représentants des associations de parents d'élève

Ce comité de pilotage provincial/préfectoral les missions de planification, de suivi et d'évaluation, de partenariat. Ce comité de pilotage fera le plaidoyer pour pousser les collectivités territoriales (CP et communes) à intégrer l'offre des centres E2C-NG dans leurs plans de développement. De plus, ce comité de pilotage provincial crée un comité technique de mise en place et de suivi et supervise son travail.

b. Un comité technique de mise en place et de suivi : Ce comité technique provincial/préfectoral est créée par le comité de pilotage provincial. Ce comité technique est présidé par le Directeur de la DPEN et composé des membres suivants :

- Président du conseil provincial/préfectoral ou son représentant
- Le chef de la division de l'action sociale
- Représentant du Directeur de l'OFPPPT ou son représentant
- Représentant du Délégué de l'entraide nationale ou son représentant
- Représentant Président d'une chambre professionnelle ou son représentant
- Représentants des Présidents des conseils communaux des communes hébergeant sur leurs territoires un Centre E2C-NG (ou leurs représentants)
- Deux personnes ressources qualifiées, crédibles et engagées en faveur de l'éducation. Ces personnes peuvent être actives ou en retraites.

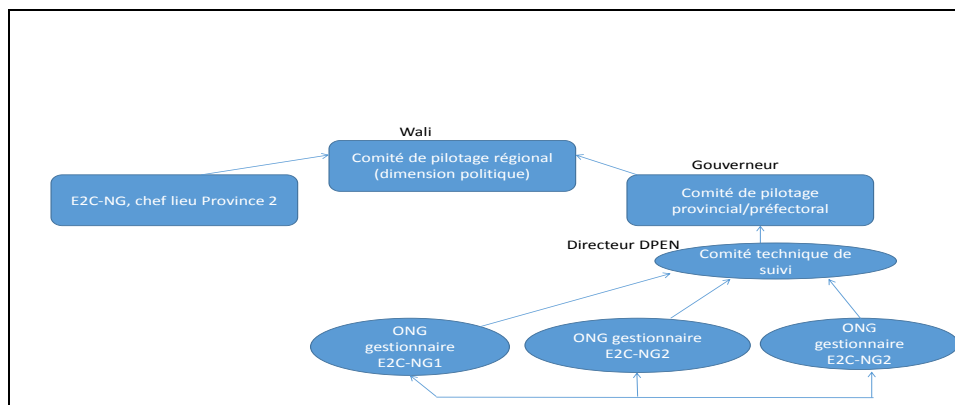
Ce comité technique provincial aura pour tâche d'accompagner les centres E2C-NG de manière permanente depuis la phase de la mise en place et durant la phase de fonctionnement. C'est à ce comité que revient la tâche de faire le suivi et de superviser la gestion de chaque centre E2C-NG relevant du territoire de la province. Ce comité proposera au comité de pilotage provincial/préfectoral les conventions à mettre en place pour le bon fonctionnement du centre. Il proposera, en cas de besoin, un plan de renforcement des capacités de l'ONG gestionnaire à l'issue du processus de sélection/de création de cette dernière.

C. Au niveau de chaque centre E2C-NG : La gouvernance et la gestion du centre sera assurée par une association. Cette dernière sera sélectionnée sur la base d'un appel d'offres ou créée de manière ad hoc pour les besoins de cette mission. Ce processus de sélection ou de création sera pris en charge par le comité technique de mise en place et de suivi sous la supervision du comité de pilotage provincial/préfectoral.

L'ONG gestionnaire prend en charge tous les aspects contractuels liés au fonctionnement du centre E2C-NG (contractualisation avec les formateurs, gestion de la cantine...). Elle sera tenue de remettre au comité de suivi de manière régulière des rapports d'activité incluant un rapport financier certifié.

L'association agira sous la supervision directe du comité technique de suivi.

Le schéma suivant illustre ce dispositif de gouvernance à trois niveaux :



L'opérationnalisation de ce processus de mise en place d'une offre de formation qualifiante E2C-NG doit être appréhendée de manière progressive. Il est vrai que dans le contexte marocain, on ne peut pas espérer avoir l'adhésion effective de tous les partenaires intervenants dans la chaîne de valeurs. De ce fait, il est nécessaire de concevoir cette adhésion dans la durée à condition de faire l'effort dès le départ pour avoir l'adhésion de certains acteurs stratégiques. Ces acteurs stratégiques sont les suivants : La Wilaya/Province ; le Conseil régional, les conseils provinciaux et la commune de localisation du(des) centre(s) E2C-NG planifiés, l'INDH, une ou plusieurs chambres professionnelles, la CGEM au niveau régional.

Par ailleurs, outre cette exigence de constitution d'un noyau dur institutionnel pour former le comité de pilotage (aussi bien au niveau régional qu'au niveau provincial), il est important d'accorder une attention particulière pour former le noyau dur du comité technique de suivi. Il s'agit ici de s'assurer, autant que possible, que les institutions incontournables se fassent représenter par des personnes ressources crédibles et engagés pour l'éducation. Dans le même ordre d'idée, une attention particulière doit être accordée au choix des trois personnes ressources qui vont être proposées pour animer le comité technique.

Cette étape de mise en place du dispositif de gouvernance doit être menée au niveau régional et au niveau provincial respectivement par le Directeur de l'AREF et le Directeur provincial de l'EN. Il revient à ces deux responsables d'opter pour la meilleure façon de procéder en fonction du contexte local. Cette étape institutionnelle devrait déboucher sur la signature de conventions impliquant, dans un premier temps, le noyau dur des acteurs territoriaux.

Cependant, cette étape institutionnelle n'est pas suffisante. La constitution de ces comités n'est pas une fin en soi. Le but est de les voir fonctionner. A ce niveau, il est important de mobiliser des moyens financiers et logistiques pour permettre au comité technique de travailler et de prendre en charge les travaux de la phase de mise en place.

En gros, chaque centre E2C-NG nécessite une phase de préparation et de mise en place qui nécessite la réalisation des activités suivantes :

-Etude de faisabilité (diagnostic de la situation, vision, objectifs, population cible prioritaire, filières de formation, budget prévisionnel)

-Ingénierie de formation (contenu des formations, validation, certification, insertion)

-Ingénierie sociale (mode de gouvernance, partenariats)

-Détermination du local et son équipement

La réalisation de ces activités nécessite du temps. De ce fait, il est conseillé de réserver la première année à cette phase préparatoire et d'intégrer son coût dans le coût total du projet. Notons que cette phase peut être financée par la DENF et/ou l'AREF.

5. Conclusion

L'offre de formation qualifiante E2C-NG est extrêmement pertinente dans le contexte marocain compte tenu de la forte prévalence de la non scolarisation et du décrochage scolaire notamment parmi les populations défavorisées.

Cependant, sa mise en œuvre n'est pas simple. Elle nécessite de rompre avec l'approche conventionnelle qui se base sur la perspective sectorielle, l'uniformité des mesures et une mise en œuvre dans une logique du haut-vers-le-bas (top-down). Cette approche conventionnelle devrait laisser la place à une approche intégrée avec une marge d'adaptation des mesures et une mise en œuvre dans une logique participative impliquant les acteurs sur toute la chaîne de valeurs et à tous les niveaux de décision (central, régional, local).

Cette nouvelle démarche n'est pas facile à mettre sur le terrain pour au moins deux raisons : (i) les acteurs ne sont pas habitués à cette approche et ne savent pas ou ne veulent pas travailler en réseau du fait qu'ils n'arrivent pas se détacher de leur perspective sectorielle et (ii) les acteurs locaux sont généralement peu en capacité pour assumer convenablement leur rôle dans la chaîne de valeurs comme c'est le cas généralement pour les collectivités territoriales...Ce déficit de qualification de certains acteurs clés du développement est renforcé par l'opacité induite par la défaillance du système d'information au niveau territorial.

Cependant, la nouvelle réforme de la régionalisation avancée ouvre une fenêtre propice au développement de cette nouvelle démarche qui est fondamentalement inscrite dans le territoire.

Cette fenêtre est d'autant plus intéressante à mettre à profit toute de suite qu'elle coïncide avec la période lancement par les collectivités territoriales des travaux d'élaboration de leurs plans de développement.

Les deux études portant sur l'environnement socio-éducatif et l'environnement économique aboutissent aux recommandations suivantes :

Pour initier la dynamique nouvelle associée aux centres E2C-NG, il est important d'adopter la démarche qui consiste à penser global et agir local. En d'autres termes, il est nécessaire de construire une vision sur cette offre de formation qualifiante et de la faire partager par l'ensemble des partenaires (ou du moins les partenaires stratégiques dont font partie les collectivités territoriales, l'autorité territoriale) ;

Pour créer les conditions nécessaires de réussite de cette stratégie, il est nécessaire que le porteur institutionnel du projet donne l'exemple en se détachant de l'approche sectorielle. Ce détachement doit se faire au niveau national, régional (AREF), provincial (DENF) et local (Etablissement scolaire). En d'autres termes, ce projet E2C-NG ne devrait pas être 'commercialisé' en tant que produit du ministère de l'éducation nationale mais en tant que produit de territoire.

Pour l'action locale, il est nécessaire que les porteurs institutionnels du projet (DENF, AREF, DPEN, Etablissements scolaires concernés) accordent une attention particulière pour identifier les partenaires institutionnels et les personnes ressources qui peuvent s'approprier le projet et contribuer à son portage.

La mise en place d'un centre E2C-NG nécessite un travail de préparation qui doit être pris en charge localement par le comité technique provincial avec l'appui de la DENF et ses partenaires. Ce travail préparatoire de calibrer le modèle à mettre en place en précisant ses différentes dimensions (population cible, contenu en formation, insertion, gouvernance, partenariat). Les porteurs du projet (DENF, AREF, DPEN) devraient dégager les moyens en temps et en logistique pour mener à bien cette phase préparatoire.